Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Rapport annuel 1990-1991

Québec

92-02989/

Le contenu de cette publication a été rédigé par
le ministère de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 4e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-551-14899-5
ISSN : 0713-3723

© Gouvernement du Québec 1991

M. Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (L.R.Q., c. M-17, a. 11), je suis heureux de vous transmettre le rapport annuel du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1991.

Ce rapport rend compte des activités du Ministère et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie,

Gérald Tremblay

Québec, novembre 1991

Table des matières

Partie I
La présentation générale 7

1.1 Les lois sur l'industrie, le commerce et la technologie 7

1.1.1 Le résumé de la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie 7

1.1.2 Les autres lois sous la responsabilité du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie 7

1.1.3 Les modifications aux lois au cours de l'année 8

1.2 La structure administrative du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie 8

1.2.1 L'effectif selon les catégories d'emploi 8

1.2.2 Les titulaires des principales fonctions au 31 mars 1991 8

1.2.3 Le budget 1990-1991 10

Partie II
Le bilan administratif 11

2.1 La direction et la coordination 11

2.1.1 Le Cabinet du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie 11

2.1.2 Le Bureau des sous-ministres (BSM) 11

2.1.3 La Direction de la coordination (DC) 11

2.1.4 La Direction générale de l'analyse économique (DGAE) 13

2.1.4.1 La Direction de l'analyse économique internationale (DAEI) 13

2.1.4.2 La Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle (DACI) 14

2.1.4.3 Le Bureau d'information sur le libre-échange 14

2.1.5 La Direction générale des politiques industrielles (DGPI) 15

2.1.5.1 La Direction des études et analyses (DEA) 15

2.1.5.2 La Direction de l'évaluation et du développement des politiques (DEDP) 16

2.1.5.3 Le Groupe d'analyse sur la PME 17

2.1.6 Le Service de la vérification interne (SVI) 18

Partie III
Sous-ministériat à l'industrie
Les directions sectorielles 19

3.1 La Direction générale des industries chimiques et des matériaux (DGICM) 19

3.1.1 La Direction des industries du plastique (DIP) 19

3.1.2 La Direction des industries métallurgiques et pharmaceutiques (DIMP) 21

3.1.3 La Direction des industries chimiques inorganiques (DICI) 23

3.1.4 La Direction des industries biotechnologiques et pétrochimiques (DIBP) 24

3.2 La Direction générale des biens d'équipement (DGBE) 26

3.2.1 La Direction des équipements de transport terrestre (DETT) 26

3.2.2 La Direction du matériel aérospatial et de défense (DMAD) 28

3.2.3 La Direction de la machinerie, de l'usinage et de l'estampage (DMUE) 29

3.2.4 La Direction des produits électriques et électroniques (DPEE) 31

3.3 La Direction générale des biens de consommation (DGBC) 33

3.3.1 La Direction des industries de la mode et des textiles (DIMT) 33

3.3.2 La Direction des produits de consommation (DPC) 35

3.3.3 La Direction des produits de l'habitat et du design (DPHD) 36

3.3.4 La Direction des produits de la construction (DPCT) 37

Partie IV
Les opérations régionales et services aux entreprises (ORSE) 41

4.1 La Direction générale des opérations régionales (DGOR) 41

4.2 La Direction générale des services aux entreprises industrielles, commerciales et coopératives (DGSEICC) 43

4.2.1 La Direction des services aux entreprises industrielles (DSEI) **43**

4.2.2 La Direction des services aux entreprises commerciales (DSEC) **43**

4.2.3 La Direction des services aux entreprises coopératives (DSEC) **44**

4.3 Autres activités particulières du sous-ministériat **48**

Partie V
La promotion des investissements **49**

5.1 La Direction générale de la promotion des investissements (DGPI) **49**

5.1.1 La prospection et l'accueil **49**

5.1.2 Le soutien promotionnel **50**

5.1.3 L'assistance technique et financière **50**

Partie VI
La technologie et le développement des marchés **53**

6.1 La Direction générale de la technologie (DGT) **53**

6.1.1 La Direction de l'innovation technologique (DIT) **53**

6.1.2 La Direction des politiques technologiques (DPT) **56**

6.1.3 La Direction des transferts et de la promotion technologiques (DTPT) **57**

6.2 La Direction générale du développement des marchés (DGDM) **58**

6.2.1 La Direction des marchés spécialisés (DMS) **58**

6.2.2 La Direction des échanges commerciaux (DEC) **60**

6.3 La Direction des technologies de l'information (DTI) **61**

Partie VII
Le soutien administratif et l'expertise économique **63**

7.1 La Direction générale des ressources financières, matérielles et informationnelles (DGRFMI) **63**

7.2 La Direction de la gestion des ressources humaines (DGRH) **63**

7.3 La Direction des communications (DC) **64**

7.4 La Direction du Placement étudiant du Québec (DPEQ) **65**

Partie VIII
Les relations avec les sociétés d'État **67**

Annexe
Les directions et bureaux du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie en région **73**

Organigramme **38**

Partie I
La présentation générale

1.1 Les lois sur l'industrie, le commerce et la technologie

1.1.1 Le résumé de la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

La Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (L.R.Q., c. M-17) prévoit que le ministre a la responsabilité :

- d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes d'aide en vue de contribuer au développement de l'industrie, du commerce et de la technologie au Québec et d'y promouvoir l'exportation des produits et services québécois;
- de contribuer à la valorisation de la recherche et de mener des actions liées à la promotion, au développement et à l'implantation de nouvelles technologies ainsi qu'à la diffusion de l'information technologique au Québec;
- de favoriser et coordonner le développement et la diffusion de l'information technologique;
- de contribuer à l'analyse, à l'évaluation et à la maîtrise de l'incidence de la technologie sur les personnes et la société;
- de procéder, en collaboration avec les ministres intéressés, à l'évaluation des programmes relatifs à la technologie des ministères et organismes;
- de contribuer à la valorisation des brevets et des licences détenus par les ministères et organismes;
- de favoriser le développement des coopératives et la concertation des agents économiques;
- de soumettre au gouvernement des recommandations sur les orientations et les activités de l'État et des organismes publics, lorsqu'elles peuvent avoir une incidence sur l'industrie, le commerce et la technologie au Québec;
- de participer au développement et à la promotion de l'industrie, du commerce et de la technologie, notamment en assurant la prospection des investissements, l'expansion des marchés et la concrétisation au Québec des activités qui en découlent, dans le cadre de la politique en matière d'affaires gouvernementales canadiennes et de celle en matière d'affaires internationales;
- d'exécuter ou de faire exécuter, aux fins de l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, des recherches, études et analyses;
- de recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements relatifs à l'industrie, au commerce et à la technologie.

1.1.2 Les autres lois sous la responsabilité du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

En plus de la loi constitutive du Ministère, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie est responsable de l'application des lois régissant certaines sociétés d'État, des lois ayant trait au développement industriel et touristique du Québec, des lois sur le commerce et des lois sur les coopératives. L'énumération qui suit donne la liste complète de ces lois, au 31 mars 1991.

Les sociétés

- Loi sur l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (L.R.Q., c. A-7.1).
- Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec (L.R.Q., c. C-8).
- Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique (L.R.Q., c. E-14).
- Loi sur la Société de développement des coopératives (L.R.Q., c. S-10.001).
- Loi sur la Société de développement industriel du Québec (L.R.Q., c. S-11.01).
- Loi sur la Société des alcools du Québec (L.R.Q., c. S-15).
- Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (1990, c. 42).
- Loi sur la Société générale de financement du Québec (L.R.Q., c. S-17).
- Loi sur la Société de promotion économique du Québec métropolitain (L.R.Q., c. S-11.04)
- Loi sur la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud (L.R.Q., c. S-16.01).

Le développement industriel

- Loi sur les immeubles industriels municipaux (L.R.Q., c. I-0.1).
- Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (L.R.Q., c. S-29.1).

Le développement touristique

— Loi sur l'aide au développement touristique (L.R.Q., c. A-13.1).

Le commerce

— Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (1990, c. 30).

— Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés (L.R.Q., c. M-5).

— Loi sur les permis de distribution de bière et de boissons gazeuses (L.R.Q., c. P-9.2).

Les coopératives

— Loi sur les coopératives (L.R.Q., c. C-67.2).

— Loi sur les syndicats coopératifs (L.R.Q., c. S-38).

1.1.3 Les modifications aux lois au cours de l'année

La Loi sur la Société des alcools du Québec a été modifiée par la Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Québec et d'autres dispositions législatives (1990, c. 21).

La Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec a été modifiée par la Loi modifiant la Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec (1990, c. 25).

La Loi sur la Société du parc industriel du Centre-du-Québec a été remplacée par la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (1990, c. 42).

La Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux a été remplacée par la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (1990, c. 30).

La Loi sur l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche a été abrogée par le chapitre 71 des lois de 1990.

Enfin, quelques lois sous la responsabilité du ministre ont été modifiées par la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'application du Code de procédure pénale (1990, c. 4).

1.2 La structure administrative du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

1.2.1 L'effectif selon les catégories d'emploi

	Au 1er avril 1990	Au 31 mars 1991
Catégories d'emploi	**Postes autorisés**	
Administrateurs d'État	8	8
Administrateurs	66	64
Cadres intermédiaires	8	8
Professionnels	354	351
Employés de bureau et techniciens	254	252
Ouvriers	3	3
Total	**693**	**686**

1.2.2 Les titulaires des principales fonctions au 31 mars 1991

Le Cabinet du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Ministre
Gérald Tremblay

Directeur du Cabinet
Bernard Labrecque

Adjoints parlementaires
Jean Leclerc
France Dionne

Le Bureau des sous-ministres

Sous-ministre
Michel Audet

Secrétaire du Ministère
Hélène Roy-Lemieux

Sous-ministre adjoint aux Politiques industrielles et commerciales
Maurice Turgeon

Sous-ministre adjoint à l'Administration
Maurice Turgeon

Sous-ministre adjoint au Développement industriel
Michel La Salle

Sous-ministre adjoint aux Opérations régionales, aux Services aux entreprises et aux Coopératives
Jean-Claude Lafleur

Sous-ministre adjoint à la Technologie et au Développement des marchés
Vacant

Sous-ministre adjoint, responsable du Bureau d'accueil et de promotion des investissements
André Dorr

Direction des relations avec les sociétés d'État
Michel Leguerrier

Service de la vérification
Jean-Claude Fréchette

Direction de la coordination
Cyprien Pelletier, intérim

Direction générale de l'analyse économique
Yvon Pomerleau

Direction de l'analyse économique internationale
Marc Gignac

Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle
Marie-France Germain

Bureau d'information sur le libre-échange
Bruno Villeneuve, intérim

Direction générale des politiques industrielles
Jacques Brind'Amour

Direction des études et analyses
Marc Ferland

Direction de l'évaluation et du développement des politiques
Hubert Lavigne, intérim

Groupe d'analyse sur les PME
André Chouinard

Direction générale des industries chimiques et des matériaux
Pierre Giard

Direction des industries du plastique
Pierre Marceau

Direction des industries métallurgiques et pharmaceutiques
Jacques Drolet

Direction des industries chimiques inorganiques
Roger Marchand

Direction des industries biotechnologiques et pétrochimiques
Marc St-Onge

Direction générale des biens d'équipement
André P. Caron

Direction des équipements de transport terrestre
Denis Carette

Direction du matériel aérospatial et de défense
Charles Dieudé

Direction de la machinerie, de l'usinage et de l'estampage
Gilles Delisle

Direction des produits électriques et électroniques
Oscar Dorval, intérim

Direction générale des biens de consommation
Michel Bussière

Direction des industries de la mode et des textiles
Michel Hanson

Direction des produits de consommation
Jacques Ouimet

Direction des produits de l'habitat et du design
André Cloutier

Direction des produits de la construction
Jean-Luc Dubé

Direction générale des ressources financières, matérielles et informationnelles
Michel Gauthier

Direction de la gestion des ressources humaines
Donald Giguère

Direction des communications

Direction du placement étudiant
Michel Nadeau

Direction des affaires juridiques
André Samson

Direction de la comptabilité
Hervé Bolduc

Direction générale des opérations régionales
Michel Gagnon

Les directions régionales

Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Réjean Dion

Saguenay – Lac-Saint-Jean
Hélène Tremblay

Québec
Richard Roy

Mauricie – Bois-Francs
Diane Bergeron

Estrie
André Labrie

Montréal
Pierre Chamberland

Laurentides-Lanaudière
François Cournoyer

Montérégie
Jacques Quévillon

Laval
Pierre Lévesque

Outaouais
Richard Picard

Abitibi-Témiscamingue
Claude Lecours

Côte-Nord et Nord-du-Québec
Jacques Tremblay

Direction générale des services aux entreprises industrielles, commerciales et coopératives
Marc Jean

Direction des services aux entreprises commerciales
Raymond Normandin, intérim

Direction des services aux entreprises industrielles
Jean Fauteux, intérim

Direction des services aux entreprises coopératives
Jacques Carrier, intérim

Service du contrôle et du registrariat
André Dallaire

Direction générale de la promotion des investissements
Paul Lussier

Direction de l'infrastructure industrielle
Robert Jones

Service du support aux organismes régionaux
Claude Raynault

Direction de la prospection des investissements Europe / Moyen-Orient
André P. Guertin

Direction de la prospection des investissements Amérique / Asie
André P. Guertin, intérim

Direction de la recherche et du soutien
Francine Dumont

Direction générale de la technologie
Georges Archambault

Direction de l'innovation technologique
Philippe Eloy

Direction des politiques technologiques
Guy Duquette

Direction des transferts et de la promotion technologiques
Richard Tremblay

Direction générale du développement des marchés
François Paradis

Direction des échanges commerciaux
Paul Clermont

Direction des marchés spécialisés
Paul Déry

Direction des technologies de l'information
Georges Corriveau

1.2.3 Le budget 1990-1991

Crédits par secteur et par programme

	Crédits modifiés ($)
Soutien technique et professionnel au développement et à la croissance des secteurs manufacturiers, commerciaux et coopératifs	49 740 600
Soutien financier au développement et à la croissance des secteurs manufacturiers, commerciaux et coopératifs	282 735 800
Soutien aux sociétés et organismes d'État	80 291 100
Emploi étudiant	5 482 400
Total	**418 249 900**

Partie II
Le bilan administratif

2.1 La direction et la coordination

2.1.1 Le Cabinet du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Conformément aux fonctions, devoirs et pouvoirs qui lui sont dévolus, le ministre arrête les orientations et les priorités du Ministère. Il en assume la responsabilité devant le Conseil des ministres, l'Assemblée nationale et les divers organismes centraux du gouvernement du Québec. De plus, il s'est vu confier, par le premier ministre, l'administration du Fonds de développement technologique (FDT) et, à cette fin, est assisté par le Secrétariat au développement économique.

Pour sa part, le personnel du Cabinet conseille le ministre sur les divers dossiers qui relèvent de sa juridiction et assure la liaison avec le Bureau des sous-ministres, de même qu'avec les sociétés d'État qui relèvent de celui-ci.

2.1.2 Le Bureau des sous-ministres (BSM)

Le Bureau des sous-ministres a pour mandat de définir et de coordonner les moyens nécessaires à la mise en œuvre des orientations et des priorités arrêtées par le ministre ainsi que d'assurer la coordination et l'animation essentielles pour garantir l'efficacité et l'efficience du Ministère.

Le sous-ministre veille, avec les sous-ministres adjoints, à établir la liaison avec les sociétés d'État et à maintenir la coordination nécessaire dans la réalisation de grands projets et à favoriser le développement économique et technologique des différents groupes servis par le Ministère, notamment les entreprises industrielles, commerciales et coopératives ainsi que les divers organismes de développement économique et technologique. Par ailleurs, la secrétaire du Ministère entretient la liaison entre les différentes unités administratives et le Cabinet du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Le personnel chargé des relations avec les sociétés d'État fait partie de cette unité.

Effectif autorisé au 31 mars 1991

Administrateurs d'État	6
Administrateurs	6
Professionnels	3
Employés de bureau	15
Total	**30**

2.1.3 La Direction de la coordination (DC)

Le mandat

La Direction de la coordination a pour mandat de coordonner les relations opérationnelles avec les autres ministères et les organismes dont les interventions ont une incidence sur le développement industriel. Elle intervient pour établir des mécanismes de collaboration, participe à des comités mixtes et effectue le suivi des demandes ou des dossiers multisectoriels qui concernent plusieurs directions du Ministère. Elle coordonne notamment la participation du Ministère à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel et voit au traitement des dossiers soumis à Investissement Canada. Elle assure en outre la coordination des activités du Ministère en milieu autochtone, de même que celle de la participation ministérielle aux conférences socio-économiques régionales et aux biennales.

En ce qui concerne les trois directions générales du sous-ministériat au développement industriel, la Direction coordonne plus particulièrement la préparation de leur apport au *Cahier d'information sur les directions sectorielles* ainsi que le traitement des demandes d'avis ministériels, notamment celles relatives aux programmes de la SDI (aide à l'investissement, aide à l'innovation et à la recherche), au Programme régional de création d'emplois permanents (PRECEP), au programme de l'AQVIR et à l'Entente auxiliaire sur le développement scientifique et technologique.

Effectif autorisé au 31 mars 1991

Administrateurs	1
Cadres-conseils et professionnels	5
Employés de bureau	2
Total	**8**

Les principales réalisations en 1990-1991

L'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel, conclue le 23 janvier 1985, dispose d'un budget de 442 millions de dollars jusqu'au 31 mai 1991, dont 60 millions pour le Programme d'aide aux infrastructures industrielles (volet I) et 382 millions pour le Programme d'aide aux projets industriels majeurs, c'est-à-dire les projets représentant

un investissement supérieur à 10 millions de dollars (volet II). La Direction est responsable du secrétariat du comité de gestion de cette entente.

Depuis le début de l'Entente, 224 projets ont été proposés à cette entente; 115 aides financières ont été autorisées et deux projets sont encore à l'étude. En ce qui concerne le volet I de l'Entente, qui porte sur les infrastructures industrielles, 81 projets ont été recommandés, pour des aides financières de 59,1 millions de dollars. Quant au volet II concernant les projets industriels majeurs, des aides financières de 382 millions de dollars demeurent engagées dans 34 projets. L'Entente a de plus facilité la coordination des interventions gouvernementales dans plusieurs projets majeurs qui correspondent à des contributions de plus de 100 millions de dollars et a permis la concertation de divers organismes (MICT, SDI, MIST) sur les projets individuels supérieurs à 10 millions de dollars qui présentent des avantages particuliers pour la structure industrielle du Québec.

Le rôle de la Direction est également d'assurer la liaison avec Investissement Canada et d'analyser les projets qui sont soumis à la loi fédérale, de manière à permettre au ministre de l'Industrie, du Commerce et de Technologie de faire part au gouvernement fédéral de la position du gouvernement du Québec.

Au cours de l'exercice 1990-1991, la Direction, dans le cadre du programme Investissement Canada, a traité 46 demandes d'acquisition directe et indirecte, par des étrangers, d'entreprises canadiennes ayant des établissements au Québec. Chacune de ces demandes fait l'objet d'examen. La Direction a également reçu 69 avis d'acquisition d'entreprises ayant des actifs inférieurs au seuil requis pour que ces acquisitions soient soumises à examen.

Les 46 demandes qui ont fait l'objet d'un examen portaient sur des actifs canadiens évalués à 5,9 milliards de dollars, qui, au Québec, représentent environ 8 740 emplois. À cause de l'Accord de libre-échange canado-américain qui a fait passer le seuil d'examen des demandes d'acquisition par des intérêts américains de 5 millions de dollars en 1988 à 50 millions en 1990 et à 100 millions en 1991, seulement huit demandes d'acquisition directe proviennent des États-Unis et représentent des actifs de 617 millions de dollars; 22 demandes sont faites par des pays de la Communauté économique européenne (CEE) pour des actifs évalués à 4,7 milliards de dollars. Par ailleurs, 23 demandes sujettes à examen se rapportent à des entreprises manufacturières dont les actifs s'élèvent à 2,2 milliards et le nombre d'emplois au Québec à 3 895.

En ce qui a trait aux acquisitions non sujettes à examen, elles ont porté sur des actifs évalués à 868 millions de dollars et ont touché environ 4 290 emplois, dont 2 840 dans le secteur manufacturier.

Durant cette période, la Direction a également reçu 33 avis de création d'entreprises par des investisseurs étrangers, ce qui représente globalement des actifs de 117 millions de dollars.

En outre, la Direction a procédé à l'évaluation des politiques, programmes, lois et règlements que les ministères fédéral et québécois de l'Environnement élaborent et qui ont une incidence sur le développement industriel. À cet effet, la Direction a consulté les unités administratives du Ministère et préparé les avis. La Direction a ainsi entrepris l'analyse des principaux dossiers suivants : programme de réduction des rejets industriels (projet de modification de la Loi sur la qualité de l'environnement, projet de règlement sur les attestations d'assainissement); plan d'action Saint-Laurent (développement des technologies environnementales); politique de gestion intégrée des déchets solides (Société québécoise de récupération et de recyclage, Collecte sélective Québec); gestion des déchets dangereux (analyse des recommandations de la Commission d'enquête sur les déchets dangereux); assujettissement des projets industriels aux évaluations environnementales (Comité d'examen de la procédure québécoise, projet de loi fédéral sur les évaluations environnementales); restauration des sols contaminés (projet de modification de la Loi sur la qualité de l'environnement).

La Direction de la coordination participe également à plusieurs comités visant à harmoniser l'environnement et l'économie et participe à la consultation interministérielle du ministère de l'Environnement du Québec au sujet des études d'impact sur l'environnement. La Direction évalue aussi certaines demandes relatives à l'industrie de l'environnement.

Enfin, le traitement de demandes d'aide financière pour des projets reliés à l'environnement, l'évaluation de la pertinence de la réalisation de projets en matière d'environnement et l'analyse de dossiers ponctuels dans le secteur de l'environnement complètent les activités de la Direction.

Parmi les interventions ponctuelles de la Direction, il faut mentionner celles qui suivent.

— Participation du Ministère au Comité interministériel de l'éducation des adultes et coordination de sa programmation relative aux activités de perfectionnement pour les dirigeants de PME, lesquelles disposent d'un budget de 800 000 $.

- Acheminement de plus de 800 demandes d'avis ministériels liées notamment aux programmes suivants : programmes de financement, d'aide à l'investissement, d'aide à l'innovation et à la recherche, PRECEP, AQVIR et autres. Plusieurs directions du Ministère fournissent ainsi un éclairage vital à la prise de décisions concernant les aides accordées aux entreprises.
- Participation du Ministère aux travaux liés à la mise en œuvre de l'Entente de concertation sur le développement économique autochtone, de même que sa représentation auprès du Secrétariat aux affaires autochtones (Conseil exécutif).
- Coordination de la préparation des dossiers touchant la participation ministérielle aux conférences socio-économiques régionales de Lanaudière (14 projets) et du Saguenay - Lac-Saint-Jean (18 projets), de même qu'à la biennale du Bas-Saint-Laurent (5 projets).

2.1.4 La Direction générale de l'analyse économique (DGAE)

La Direction générale de l'analyse économique a pour mandat général d'effectuer des recherches et analyses économiques permettant au Ministère de connaître l'évolution de l'économie québécoise et plus particulièrement de ses composantes industrielles et commerciales ainsi que les facteurs déterminants du commerce international et interprovincial qui exercent une influence sur leur développement. Grâce à ces éléments de connaissance, la Direction pourra aider le Ministère à déterminer les orientations et les objectifs de son action et participer à la coordination des interventions pour favoriser le développement industriel, commercial et technologique du Québec et de ses régions.

Pour réaliser son mandat, la Direction générale compte sur deux directions, la Direction de l'analyse économique internationale (dorénavant la Direction de l'analyse du commerce extérieur) et la Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, de même que sur le Bureau d'information sur le libre-échange (dorénavant le Bureau d'information sur la libéralisation des échanges).

Effectif autorisé au 31 mars 1991

Administrateurs	3
Professionnels	11
Employés de soutien	6
Total	**20**

2.1.4.1 La Direction de l'analyse économique internationale (DAEI)

La Direction de l'analyse économique internationale a la responsabilité de faire l'analyse des facteurs internationaux et interprovinciaux ou des changements de la politique commerciale au Canada et à l'étranger pouvant affecter les secteurs d'activité dont le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a la responsabilité. De façon plus particulière, cette direction doit :

- analyser l'évolution du commerce international et du commerce interprovincial comme facteur influençant le développement des secteurs manufacturiers québécois;
- suivre de près les activités des organismes nationaux et internationaux (GATT, OCDE...) ainsi que celles des principaux partenaires commerciaux du Québec (États-Unis, CEE...) dans le domaine des relations internationales;
- étudier, de façon générale, les problèmes de politique commerciale et, de façon plus particulière, les questions de politique tarifaire affectant des entreprises ou secteurs industriels;
- apporter un soutien de recherche aux efforts du Ministère en matière de promotion des exportations, en aidant notamment à améliorer notre connaissance des marchés intéressants et des secteurs à encourager;
- assurer la coordination ministérielle des dossiers dans ses champs de compétence et défendre la position du Ministère au sein des instances gouvernementales de coordination.

Les principales réalisations en 1990-1991

Au cours de l'année 1990, la Direction de l'analyse économique internationale a effectué le suivi des dossiers concernant les négociations commerciales multilatérales du GATT qui relèvent de la compétence du Ministère ou dans lesquels le Ministère avait des intérêts. Dans chacun de ces dossiers, la DAEI a contribué activement à établir les positions du Québec en matière de négociation ou bien a collaboré avec d'autres ministères à l'élaboration de ces positions.

Au cours de l'année 1990-1991, la Direction de l'analyse économique internationale a aussi assuré le suivi des dossiers actifs dans le cadre de l'Accord de libre-échange canado-américain, notamment le comité sélect sur l'automobile, les réductions accélérées des tarifs canadiens et américains ainsi que la négociation concernant les subventions, les droits compensateurs et les droits *antidumping*.

La Direction de l'analyse économique internationale a également participé aux travaux du comité technique interministériel concernant l'élaboration d'une position préliminaire du gouvernement du Québec face à la participation du Canada à un accord éventuel de libre-échange trilatéral Canada – États-Unis – Mexique.

De plus, la Direction de l'analyse économique internationale a suivi de près les travaux du Tribunal canadien du commerce extérieur portant sur l'harmonisation des tarifs douaniers sur les textiles par rapport aux tarifs de nos principaux partenaires commerciaux et suivi l'évolution du projet d'intégration de l'Europe 1992. Elle a aussi collaboré avec d'autres directions du Ministère dans le dossier des négociations relatives aux barrières interprovinciales canadiennes.

La Direction de l'analyse économique internationale a été appelée régulièrement tout au long de l'année à produire des notes ou avis sur la politique commerciale canadienne à l'intention des autorités du Ministère.

2.1.4.2 La Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle (DACI)

Cette direction a la responsabilité de faire les analyses conjoncturelles et prévisionnelles concernant l'évolution des secteurs manufacturiers et du commerce et d'en dégager les répercussions pour le Ministère. De façon plus précise, la Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle doit :

- suivre l'évolution conjoncturelle globale de l'économie internationale, des économies américaine, canadienne et québécoise;
- étudier l'évolution conjoncturelle des secteurs manufacturiers et du commerce par l'analyse des principales variables explicatives et en comparaison avec les activités similaires des partenaires commerciaux du Québec;
- préparer les documents périodiques d'analyse sur l'évolution d'une variable (ex. : emploi) ou de l'ensemble des variables explicatives de l'état de la situation des secteurs sous la responsabilité du Ministère;
- analyser toutes les données pertinentes pour apporter un soutien de recherche à la responsabilité du Ministère en matière de prospection des investissements;
- assurer la coordination ministérielle des dossiers dans ses champs de compétence et défendre la position du Ministre au sein des instances gouvernementales de coordination.

Les principales réalisations en 1990-1991

La situation de l'emploi au Québec

La direction produit mensuellement un document interne qui rend compte de l'évolution de la situation de l'emploi au Québec en comparaison avec l'Ontario et l'ensemble du Canada. Le lecteur y trouve une analyse et des statistiques sur l'emploi et le chômage par secteur, par sexe et par groupe d'âge.

Le secteur manufacturier et le commerce au Québec en 1990

Cette publication annuelle fait l'analyse des grandes variables qui ont marqué au cours de l'année écoulée l'évolution des secteurs manufacturier et commercial, dans leur ensemble et dans leurs composantes sectorielles et régionales.

Analyse des données sur l'investissement

Deux fois par année, la Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle effectue l'analyse des données d'investissement et d'immobilisation (Québec, Ontario, Canada) par groupe majeur, ce qui donne lieu à la publication de communiqués de presse et à des documents statistiques et d'analyse.

Dossier informatique

En 1990-1991, la DACI a poursuivi ses efforts en vue d'optimiser l'utilisation de ses outils informatiques.

Dossiers conjoints

Au cours de l'année 1990-1991, la Direction a collaboré, entre autres, avec le MMSRFP pour produire un dossier sur l'imprimerie commerciale et avec la DGPI pour la réalisation du document *Québec, point de mire*.

Enfin, à l'intérieur de ses mandats énumérés plus haut, la DACI est appelée régulièrement à produire des notes, avis ou études à l'intention des autorités du Ministère sur la conjoncture économique québécoise et canadienne, et plus particulièrement sur les variables qui influencent l'évolution du secteur manufacturier et du commerce québécois.

2.1.4.3 Le Bureau d'information sur le libre-échange

Depuis sa mise sur pied en 1989, les principaux objectifs du Bureau d'information sur le libre-échange ont été de :

— aiguiller les éventuels utilisateurs des programmes et services liés à l'adaptation vers les personnes ou organismes pertinents des divers niveaux de gouvernement;

— donner de l'information sur les programmes administrés par le Ministère et les sociétés d'État relevant du ministre;

— fournir aux associations et entreprises tous les renseignements désirés sur les modalités de l'Accord;

— assurer le suivi des consultations menées dans le cadre des négociations sur l'Accord de libre-échange (ALE) avec les États-Unis.

Enfin d'exercice 1990-1991, après évaluation du contexte général à l'intérieur duquel le Bureau exerce ses activités, il s'est avéré utile d'élargir son mandat pour qu'il porte non seulement sur l'ALE, mais également sur les grands accords commerciaux internationaux de l'heure : négociations du GATT, dossier Europe 1992, prochaines négociations tripartites Canada - États-Unis - Mexique, le tout pour répondre aux besoins d'information du milieu industriel québécois en matière de libéralisation des échanges internationaux. Dorénavant, le Bureau d'information sur le libre-échange s'appellera le Bureau d'information sur la libéralisation des échanges (BILE).

Les principales réalisations en 1990-1991

Le Bureau d'information sur le libre-échange a répondu de façon directe ou indirecte aux demandes d'information de toute nature, venant de l'intérieur et de l'extérieur du Ministère, principalement sur l'Accord de libre-échange.

En 1990-1991, l'approche favorisant la participation à des foires commerciales et internationales a pris un essor plus marqué. La présence du Bureau à ces événements vise à rejoindre un groupe mieux ciblé, soit celui des gens d'affaires. En 1990, le Bureau d'information sur le libre-échange a été présent aux manifestations suivantes :

— Salon « Le Monde des affaires » de Montréal

— Colloque « Le Québec et l'Europe de1992 »

— Foire du commerce et des industries du Québec

— Forum sur l'industrie chimique au Québec

— Salon « Le Monde des affaires » de Québec

Tout au long de l'année, le Bureau d'information sur le libre-échange a poursuivi son travail de collaboration avec la Direction de l'analyse du commerce extérieur sur certains dossiers, notamment en ce qui a trait à l'impact économique de l'Accord de libre-échange ainsi que pour un projet de mise sur pied d'une banque de données factuelles sur le libre-échange.

2.1.5 La Direction générale des politiques industrielles (DGPI)

La Direction générale des politiques industrielles a pour mandat d'élaborer et de proposer des orientations, des priorités et des programmes d'appui en matière de développement industriel, commercial et technologique ainsi que d'en assurer l'évaluation.

Elle agit en collaboration étroite avec l'ensemble des autres directions du Ministère et, plus particulièrement, avec la Direction générale de la technologie, dont le mandat porte sur l'élaboration d'une politique, d'une stratégie et de mesures de soutien au développement technologique. Elle est aussi appelée à intervenir pour établir la coordination des travaux d'harmonisation des mesures et d'aménagement des actions du Ministère.

Pour réaliser son mandat, la DGPI s'appuie sur une structure de fonctionnement comprenant deux directions, la Direction de l'évaluation et du développement des politiques et la Direction des études et analyses, ainsi que sur un groupe de travail, le Groupe d'analyse sur la PME.

Effectif autorisé au 31 mars 1991

Administrateurs	3
Professionnels	15
Employés de bureau	7
Occasionnels	5
Stagiaire	1
Total	**31**

2.1.5.1 La Direction des études et analyses (DEA)

La Direction des études et analyses a la responsabilité de produire des études et analyses susceptibles d'orienter la stratégie du Ministère en matière de politique industrielle et de favoriser la mise au point de programmes et de mesures adaptés à l'évolution des besoins des entreprises.

À ces fins, elle doit :

— produire et maintenir à jour l'information pertinente, le savoir-faire dans les différents secteurs de l'économie et l'efficacité industrielle, de même qu'assurer, s'il y a lieu, un rôle-conseil auprès des autres directions du Ministère;

— effectuer des études et analyses portant, selon le cas, sur le secteur manufacturier, le commerce et les autres entreprises de services, afin de faire le point sur les enjeux et les modes d'appui les plus appropriés que peut leur apporter le Ministère;

assurer, en ce sens, une collaboration étroite avec les autres directions du MICT et les ministères dont la vocation est économique ou qui sont susceptibles, en vertu de leurs mandats, d'agir sur le développement de l'économie;

— analyser et évaluer, dans le cadre de projets industriels majeurs, les effets intersectoriels et les retombées de ces projets sur l'économie;

— appuyer la Direction générale de la technologie dans la mise en œuvre de son mandat en ce qui a trait à l'élaboration de stratégies sectorielles ou horizontales axées sur le développement technologique;

— analyser les orientations et stratégies sectorielles mises de l'avant par les autres gouvernements au Canada et à l'étranger ainsi qu'en assurer le suivi;

— produire des avis, participer à la mise au point de positions ministérielles et représenter le Ministère au sein de comités ou de groupes de travail s'intéressant à des questions liées aux responsabilités de la Direction;

— assurer la rédaction de publications visant à mieux informer les groupes desservis par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie sur différents sujets d'intérêt.

Les principales réalisations en 1990-1991

Documents sur la maintenance industrielle

Revue bibliographique et conceptuelle sur ce thème en vue de dégager des outils d'intervention efficaces et une stratégie appropriée auprès des entreprises québécoises.

Participation à l'élaboration d'une expérience de partenariat industriel

À la suite d'un important investissement de 500 millions de dollars projeté à la firme Aciers Atlas de Tracy par la société coréenne Sammi Steel, la Direction a été appelée à soutenir l'exercice de formulation d'un « contrat social » adapté à cette entreprise pour les trois groupes de travailleurs concernés.

Incidences de la préoccupation environnementale sur le développement industriel

La Direction a entrepris de cerner les différents secteurs de production pouvant faire l'objet de développements à la faveur de la montée de la préoccupation environnementale et a, de plus, participé à de nombreuses activités afin de permettre l'harmonisation du concept de développement durable avec la mission centrale du MICT qui est de stimuler le développement industriel.

Mise à jour d'un profil sectoriel sur l'industrie chimique en vue du Forum sur l'industrie chimique tenu en octobre 1990

Démantèlement de l'Accord multifibres

La Direction, en collaboration avec la Direction de l'analyse économique internationale, a procédé à un exercice de consultation auprès des représentants de l'industrie québécoise concernés et a formulé un ensemble de propositions destinées au Comité interministériel formé à cet effet.

Soutien à la préparation du projet de loi 75 sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux et aux débats entourant son adoption

Évaluation des perspectives de développement dans les secteurs de l'aluminium et du magnésium au Québec

Évaluation des impacts du programme québécois d'assainissement des eaux

Participation à l'élaboration d'une stratégie internationale avec le MAI

Dans le cadre des travaux du Comité consultatif des Affaires internationales, la Direction travaille régulièrement en interaction avec le ministère des Affaires internationales pour préciser les orientations et actions internationales du gouvernement du Québec dans les domaines du développement industriel, du commerce international, de la promotion des investissements et du développement technologique.

Étude sur l'industrie des produits du plastique

De concert avec le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et la Direction des industries du plastique, une étude a été achevée et publiée sur l'industrie de la fabrication des produits en matière plastique au Québec.

La Direction a, de plus, participé aux travaux concernant l'harmonisation des mesures d'aide disponibles au regard des besoins issus du nouveau contexte commercial.

Enfin, à l'aide du modèle intersectoriel du Bureau de la statistique du Québec, la Direction a effectué dix études d'impact évaluant les retombées économiques d'autant de projets.

2.1.5.2 La Direction de l'évaluation et du développement des politiques (DEDP)

Cette direction assure l'évaluation de politiques et de programmes et propose un cadre général d'intervention en matière de politique de développement industriel.

À ces fins, elle doit :

— procéder à l'évaluation des activités et des programmes d'aide qui sont sous la responsabilité du Ministère ou de l'un ou l'autre des organismes relevant de l'autorité ministérielle, suggérer les modifications susceptibles d'améliorer le rendement de ces programmes et activités, et en proposer de nouveaux, s'il y a lieu;

— assurer l'analyse et le suivi des interventions et mesures mises de l'avant par le gouvernement fédéral au Québec, participer à leur coordination et contribuer à l'élaboration des programmes communs qui peuvent en découler;

— mesurer les effets éventuels, sur les clientèles et les activités du MICT, des politiques et mesures proposées par d'autres ministères ou organismes;

— élaborer et proposer, en liaison étroite avec les autres ministères, les organismes et les directions concernées du MICT, des objectifs, des priorités et une stratégie de développement industriel, commercial et technologique; à cette fin, elle doit également développer et maintenir à jour une expertise touchant les différents éléments d'une stratégie de développement industriel et exercer un rôle positif de conseil et d'appui au sein du Ministère.

Les principales réalisations en 1990-1991

La Direction a procédé à l'évaluation d'un certain nombre de programmes, dont particulièrement :

— l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel;

— le bilan de l'aide financière de la SDI pour l'année 1990-1991 ainsi que le bilan consolidé de ses activités de 1987 à 1990;

— le programme des Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ);

— le Programme de liaison industrielle du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

La Direction a également élaboré, à l'intention des gestionnaires des programmes, un cadre de référence sur l'évaluation de programmes au MICT afin de leur permettre de mieux définir leurs attentes en matière d'évaluation.

La révision des programmes du Ministère

La Direction a assuré le secrétariat du groupe de travail ministériel chargé de réviser les programmes du MICT. Dans le cadre de ses responsabilités, elle a été associée à l'élaboration du cahier de gestion des nouveaux programmes et à leur mise en application.

Base de données sur la clientèle de certains programmes

En collaboration avec les services concernés, la Direction a mis sur pied une base de données sur la clientèle des programmes PRO-PME, PSES, PACPI et Accès-Design. À cet effet, la Direction publiera au printemps 1991 les résultats de cette recherche sur le profil des entreprises bénéficiaires de ces programmes.

Formation de la main-d'œuvre

La Direction est appelée à se prononcer de plus en plus souvent sur des questions relatives à la formation des travailleurs. La Direction développe actuellement une position sur le rôle du MICT dans ce dossier.

Budget 1991-1992

La Direction a participé à l'élaboration de certaines mesures qui ont été proposées par le MICT au ministère des Finances pour la préparation du Budget 1991-1992.

Développement régional

La Direction participe étroitement aux travaux visant à préciser et à dégager les principaux éléments d'une position ministérielle en matière de développement des régions.

Dossiers divers

La Direction travaille par ailleurs à de nombreux dossiers spéciaux, demandes d'avis d'opportunité sur tout un ensemble de sujets reliés à l'exercice de la mission et des mandats du Ministère.

2.1.5.3 Le Groupe d'analyse sur la PME

Ce groupe d'analyse a la responsabilité de concevoir les outils d'information axés sur la PME et d'appuyer, à ce titre, les directions opérationnelles du Ministère dont les activités sont tournées vers cette clientèle.

À ces fins, il doit :

— assurer la rédaction et la coordination des travaux liés à la publication annuelle du rapport *Les PME au Québec — État de la situation*;

— exploiter et tenir à jour une banque de données et d'information sur les PME et les régions, afin de répondre aux besoins d'analyse et d'intervention de tout genre;

— traiter, en collaboration avec les directions concernées, les demandes d'avis relatives aux projets de réglementation et de législation présentés au Comité ministériel permanent de développement économique (CMPDE);

— établir, maintenir et développer des liens étroits avec les ministères et organismes québécois, fédéraux ou autres, dont les travaux (études, rapports, bulletins statistiques, etc.) portent sur la PME et son environnement.

Les principales réalisations en 1990-1991

Les PME au Québec — État de la situation, 1990

Le Groupe d'analyse sur la PME a assuré la préparation de l'édition 1990, plus particulièrement le chapitre intitulé « Les PME en chiffres et en lettres ».

Par ailleurs, il a pu compter sur la collaboration de la Direction de l'évaluation et du développement des politiques et de la Direction des études et analyses pour ce qui est de la préparation du texte introductif portant sur les orientations et les objectifs du Ministère en matière de développement des entreprises, notamment des PME.

Le portrait des interventions du Ministère en région

En vue de répondre aux besoins d'information des autorités du Ministère, le Groupe d'analyse sur la PME a préparé ce qu'il est convenu d'appeler « Les portraits des interventions du MICT en région ». Ces documents permettent d'illustrer l'importance de l'effort consacré au développement des entreprises au sein de chacune des 16 régions administratives du Québec, au titre des divers programmes et mesures dont le Ministère et ses organismes affiliés ont la responsabilité.

Le profil économique des régions

Afin d'appuyer le travail des directions régionales du Ministère ainsi que celui des autres directions opérationnelles, le Groupe d'analyse sur la PME a préparé un portrait des secteurs manufacturiers et tertiaires pour les régions suivantes : Bas-Saint-Laurent (01), Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11), Mauricie – Bois-Francs (04), Saguenay–Lac-Saint-Jean (02). Ces documents feront l'objet d'une publication au cours de la prochaine année.

Les données sur les PME et les régions

En plus de poursuivre les travaux relatifs à l'inventaire des données régionales et à la constitution d'une base de données et d'information sur les PME et les régions, le groupe a représenté le Québec dans l'administration du Programme pancanadien de statistiques sur les petites entreprises. De même, il a assuré la coordination des travaux du comité BSQ-MICT concernant l'enquête sur les manufactures.

Les avis et les consultations

Le Groupe d'analyse sur la PME a par ailleurs donné suite à un grand nombre de demandes d'avis et de consultations concernant les matières relevant de sa compétence, notamment les PME et les régions.

2.1.6 Le Service de la vérification interne (SVI)

Le rôle de la Vérification interne est d'assister les gestionnaires en leur fournissant des analyses, des évaluations, des recommandations et de l'information sur la pertinence et l'efficacité des systèmes de contrôle interne de l'organisation et dans la perspective d'une allocation optimale des ressources.

Durant l'exercice 1990-1991, les travaux de la Direction ont porté sur :

— la publication d'une plaquette, « La vérification interne au MICT : un outil de gestion privilégié », qui explique ce qu'est la vérification interne au MICT;

— la mise sur pied d'un comité de vérification;

— le recrutement d'un nouvel analyste;

— la vérification des activités de communication au Ministère;

— l'élaboration d'un programme de vérification qui porterait sur l'ensemble des bureaux régionaux du Ministère.

En outre, le directeur du Service de la vérification interne a participé à l'élaboration et à la mise en place d'un programme d'implantation de la qualité totale au MICT.

Partie III
Sous-ministériat à l'industrie
Les directions sectorielles

Programmes d'aide

Aide à la création d'associations industrielles sectorielles (PACASIQ)

Les directions sectorielles favorisent la création et le développement d'associations industrielles sectorielles auxquelles elles offrent une assistance professionnelle et financière. Au cours du dernier exercice, quatre subventions ont été versées à des associations industrielles afin de faciliter leur mise sur pied ou le démarrage de leurs activités. Le versement de telles subventions peut être poursuivi au cours de leurs quatre premières années d'exploitation; les associations se sont partagé 90 000 $ au cours de l'exercice 1990-1991.

Programme d'aide à la concrétisation de projets industriels (PACPI)

Ce programme a pour objectif d'accélérer et de faciliter la concrétisation de projets industriels intéressants, grâce à une participation financière du MICT au coût d'études préalables à la mise en œuvre de tels projets.

Il permet également au Ministère de participer financièrement à des études de rentabilité et de faisabilité portant sur l'automatisation d'une usine ainsi qu'à des études précédant l'implantation de systèmes de gestion de la qualité.

En 1990-1991, 36 subventions totalisant 793 458 $ ont été autorisées.

Services-conseils

Dans le cours normal de leurs activités, les directions sectorielles émettent des avis et conseils aux autres directions du Ministère ainsi qu'aux organismes gouvernementaux chargés d'administrer des programmes d'aide financière s'adressant aux entreprises manufacturières.

Pour l'exercice 1990-1991, le total des « demandes d'information ou d'avis » est de 5 698, ce qui représente 27 687 heures de travail.

3.1 La Direction générale des industries chimiques et des matériaux (DGICM)

3.1.1 La Direction des industries du plastique (DIP)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
82	77	33	47	239

La Direction des industries du plastique, qui a pour mandat de suivre le secteur de la transformation des plastiques (la plasturgie) et d'en favoriser le développement par différentes actions ou activités, a retenu comme principal objectif d'améliorer la compétitivité des entreprises qui, dans ce secteur, sont très nombreuses (plus de 600) et généralement de petite taille. Pour ce faire, la DIP :

- favorise les regroupements par des associations stratégiques ou des fusions;
- assiste les entreprises dans leurs projets de développement de nouveaux produits et de recherche de nouveaux marchés;
- soutient techniquement et financièrement leurs projets de modernisation, principalement ceux qui ont pour objectifs l'amélioration du parc-machines, la formation du personnel de gestion et de production et l'augmentation de la productivité.

Orientations, politique et stratégie

Comité sur les matériaux de pointe

La DIP a suivi les délibérations de ce comité interdirections et présenté la position des industries du plastique dans ce domaine.

Discussions sur les effets du traité de libre-échange

À la demande de certains industriels du secteur désireux de discuter des effets du libre-échange, une rencontre a eu lieu au début du mois de juin et a permis de mettre en évidence les problèmes qui frappent les entreprises. Les industriels ont décrit leurs grandes difficultés à faire face à la concurrence des entreprises américaines, et cette situation est encore plus fortement ressentie par ceux qui fabriquent des résines. L'ouverture du marché américain avec des règles strictes de concurrence nécessite beaucoup d'efforts de la part des fabricants.

Études

La transformation des matières plastiques au Québec : analyse et perspectives

En collaboration avec la Direction des études et analyses de la Direction générale de l'analyse économique, la Direction des industries du plastique a mis la dernière main à ce profil.

Les fabricants québécois de produits en plastique (octobre 1990)

La Direction a réédité ce répertoire, produit en 1989, pour tenir compte des changements rapides dans cette industrie.

Industries des plastiques : formation professionnelle; expertise et recherche; aide gouvernementale

La DIP a préparé une pochette dans laquelle se trouvent des brochures expliquant entre autres les moyens de formation dans le domaine des plastiques au secondaire, au cégep et à l'université. Ce dossier a été mené à terme avec la collaboration de plusieurs personnes représentant chaque ministère concerné.

Évaluation technico-économique des procédés industriels de recyclage des plastiques

Il s'agit ici d'une recherche exécutée par le CRIQ à la demande du MICT, du MENVIQ et du Fonds québécois de récupération. La Direction a représenté le Ministère et le Fonds au comité de supervision de ce projet.

Les plastiques aujourd'hui et demain

Ce document de vulgarisation sur les plastiques a d'abord paru en langue allemande. La DIP a aidé la Société des industries du plastique à en assurer la production en français et en a distribué plus de 6 000 exemplaires dans les maisons d'enseignement pour informer les étudiants des avantages à faire carrière dans ce secteur.

Projets spéciaux

Expoplast

Cette foire, qui se tient tous les trois ans, a eu lieu en octobre 1990 à Montréal, et elle a été réalisée par la Société des industries du plastique (SIP). La DIP a orchestré la présence de plusieurs maisons d'enseignement et de recherche du Québec et le MICT a subventionné une partie des coûts indirects. L'exposition a été qualifiée de succès par la SIP qui, durant cette foire, a signé avec la Fédération de la plasturgie en France (une association industrielle analogue) une entente de coopération destinée à rapprocher les responsables des deux associations et leurs membres.

Antec 91

Ce congrès annuel de la Société des ingénieurs en plastique (SPE) se tiendra à Montréal en mai 1991 et c'est la troisième fois que cette rencontre annuelle se tient au Canada. Il s'agit d'une importante manifestation qui regroupera plus de 6 000 congressistes et où seront présentées au-delà de 600 conférences. Un représentant de la Direction fait partie du comité organisateur et a réussi à obtenir la collaboration de différents ministères à cet événement.

Mission d'industriels québécois qui fabriquent des produits pour le secteur de la construction

À l'occasion d'Europlast 90 à Paris, la DIP a organisé une mission regroupant des industriels qui fabriquent des produits destinés au marché de la construction. Plusieurs visites industrielles ont été planifiées, en plus de rencontres avec l'Association des architectes de France. C'est à l'occasion de cette mission qu'est née l'idée d'une entente entre la SIP et la Plasturgie de France.

Mission d'industriels français au Québec

Une mission d'industriels français a été organisée par le ministère des Affaires internationales (MAI) du 4 au 7 septembre 1990 à l'occasion du 25e anniversaire de la coopération France-Québec. Parmi ces industriels se trouvaient une dizaine de fabricants de produits de plastique. En plus de préparer la documentation pour les réunions de groupe, la DIP a organisé des visites industrielles et des rencontres avec des fabricants québécois.

Mission de fonctionnaires québécois en France et en Angleterre

À l'initiative du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, un fonctionnaire de ce ministère, un du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

et un membre de la Direction sont allés en France et en Angleterre s'informer de la façon dont les entreprises du secteur des plastiques organisaient la formation de leurs ouvriers : programmes d'aide financière, centres de formation, diplômes obtenus, etc. Un rapport détaillé de cette mission, présentant de nombreux renseignements utiles, a été préparé par le groupe.

Mission en Nouvelle-Angleterre d'industriels québécois

La Direction a organisé avec le MAI des visites d'entreprises en Nouvelle-Angleterre ainsi que des rencontres individuelles avec des agents manufacturiers pour quatre industriels québécois qui font de la sous-traitance. La Maison du Québec à Boston a organisé les rendez-vous.

Association canadienne pour les structures et matériaux composites («CACSMA»)

La DIP a maintenu sa participation au démarrage de cette association qui regroupe des gens des milieux universitaire et industriel.

Centre de recherche sur les composites polymériques

Deux consultants du milieu ont réalisé une étude préliminaire sur la possibilité de créer un centre de recherche et de développement sur les composites polymériques. La Direction a constaté que des projets de développement de produits échappent au Québec parce qu'aucune des cinq ou six unités de recherche existantes ne possède les moyens nécessaires pour en assumer la responsabilité. La DIP poursuit ses efforts en tentant de convaincre les responsables de ces unités de recherche de créer un consortium.

Séminaire sur les transferts technologiques dans l'agro-alimentaire

L'industrie de l'emballage et du conditionnement des aliments consomme un pourcentage important des matières plastiques transformées. Ce domaine offre en outre de bonnes possibilités d'innovation. La DIP a donc entrepris une démarche auprès du Conseil des denrées alimentaires du Québec qui s'est concrétisée par la tenue d'un séminaire d'une journée sur les transferts technologiques, le 7 mars 1991. Un membre de la DIP faisait partie du comité organisateur de l'événement auquel ont participé une centaine de personnes.

Programme de formation au secondaire pour les composites polymériques

La Direction a aidé le ministère de l'Éducation à mettre à jour le contenu de ce programme. Pour ce faire, une dizaine d'industriels ont été regroupés et ils ont discuté de la pertinence des programmes d'enseignement.

3.1.2 La Direction des industries métallurgiques et pharmaceutiques (DIMP)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
90	90	49	79	308

L'activité reliée aux avis et conseils s'est accrue de près de 70 % par rapport à l'exercice précédent quant au nombre de demandes. Le traitement des demandes a nécessité 1 065 heures de travail professionnel.

Parmi les principales interventions de la DIMP, on note : la préparation de mémoires et notes diverses à l'attention du Cabinet du ministre et du Bureau des sous-ministres, d'avis sur des dossiers majeurs d'expansion, d'implantation et d'arrêt des activités d'entreprises, sur les perspectives économiques sectorielles et sur la réglementation environnementale du Québec.

Industries métallurgiques

Le bilan du développement dans les secteurs industriels énergivores au cours de la dernière décennie et les perspectives à court et à moyen terme ont été présentés dans un rapport préparé conjointement par la DIMP et la Direction des industries chimiques inorganiques.

Un répertoire des entreprises spécialisées dans le sous-secteur de la transformation secondaire de l'acier a été préparé avec l'aide du service de renseignements industriels du CRIQ. Ce document a été diffusé à l'industrie et utilisé en de nombreuses occasions par la Direction pour la préparation d'avis sectoriels. La Direction a également pris part aux négociations gouvernementales encadrant le dossier d'expansion de la

compagnie *Les Aciers inoxydables Atlas* et coordonné les interventions menant à la présentation du dossier Bessemer inc. au Fonds de développement technologique du Québec.

En ce qui a trait à la métallurgie des poudres, les efforts ont été maintenus pour implanter en sol québécois une industrie de fabrication de pièces frittées. Les promoteurs de deux projets d'usine sont en discussions sérieuses avec le MICT.

Dans le secteur de l'aluminium, une grande quantité d'énergie a dû être consacrée au parachèvement du dossier d'implantation de l'aluminerie *Alouette* à Sept-Îles, étant donné les difficultés financières amenées par des dépassements de coûts pendant la phase de construction. Les négociations ont été réactivées entre le MICT, la SDI et Alouette, et un mémoire a été préparé pour être soumis à l'attention du Conseil des ministres.

Dans le dossier de la transformation de l'aluminium une étude de faisabilité visant l'implantation d'une usine de fabrication de tiges a été réalisée en collaboration avec une firme vénézuélienne; celle-ci demeure en pourparlers avec les gouvernements du Québec et du Canada. Un groupe de travail a par ailleurs remis au sous-ministériat un dossier préliminaire portant sur la problématique de l'industrie de l'aluminium au Québec.

Du côté des ferroalliages, une étude de faisabilité a été effectuée avec une firme espagnole en vue d'implanter à Amqui une usine de production de silicium métallurgique. Le promoteur mène actuellement des pourparlers avec les gouvernements du Québec et du Canada quant au financement du projet.

Par ailleurs, de nombreux efforts ont été déployés en vue d'établir au Québec une industrie de transformation du magnésium, et plusieurs dossiers sont à l'étude. Certains touchent la fabrication de pièces moulées pour l'industrie de l'automobile, secteur prioritaire de développement. Le MICT prépare notamment une activité promotionnelle d'importance à l'occasion du congrès de l'Association internationale du magnésium qui sera tenu à Québec en juin 1991.

En ce qui concerne les fonderies de pièces moulées, un document promotionnel a été diffusé en vue d'attirer un projet d'investissement dans le sous-secteur du moulage à la cire perdue. Une mission ciblée sur les territoires de l'Angleterre et de la Belgique est en préparation. Une entente commerciale a aussi été conclue à la suggestion de la DIMP pour le transfert d'une technologie yougoslave à une PME du Québec qui envisage la fabrication de plaques de raffineurs pour l'industrie des pâtes et papiers.

Enfin, un fichier des entreprises actives dans l'industrie métallurgique a été mis sur pied et est maintenant opérationnel. Des renseignements sur plus de 250 entreprises y sont répertoriés.

Industries pharmaceutiques

Pour ce qui est de la politique d'achat du gouvernement du Québec dans l'industrie pharmaceutique, un représentant de la Direction a pris part aux délibérations d'un comité interministériel chargé de revoir les modalités d'application de la politique d'achat aux divers secteurs industriels. Les difficultés propres au secteur pharmaceutique ont été signalées puis retenues dans le rapport du comité. Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère des Approvisionnements et Services se sont aussi entendus pour appliquer une politique de partenariat économique destinée à résoudre le cas litigieux du lait pour nourrissons dans les hôpitaux.

En matière de stratégie d'intervention, un document de synthèse a été préparé en vue de susciter une réflexion sur les difficultés freinant le développement de l'industrie pharmaceutique. Des discussions de fond se poursuivent.

Quant aux représentations de l'industrie auprès du ministre, plusieurs exposés ont été préparés et des rencontres tenues avec des entreprises sollicitant l'intervention du ministre sur divers dossiers, notamment la politique d'achat, l'inscription de médicaments au formulaire, la Loi sur les brevets, l'Institut de recherche en pharmacie industrielle et la Loi sur la pharmacie.

En ce qui regarde particulièrement le formulaire (liste de médicaments assurés), des rencontres ont été tenues avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en raison des conséquences, sur la demande de produits pharmaceutiques, des inscriptions au formulaire. La liste de médicaments est soumise deux fois l'an au ministre du MICT pour commentaires appropriés. Des commentaires ont aussi été transmis relativement à de nouvelles mesures de remboursement (prix réel d'acquisition et prix de vente garanti).

Par ailleurs, l'association sectorielle qu'est le Groupement provincial de l'industrie du médicament a été consultée à plusieurs reprises, notamment sur les dossiers du libre-échange et sur le projet de réforme du MSSS mentionné ci-dessus.

Quant à l'Institut de recherche en pharmacie industrielle, qui est une création commune CRIQ–Université de Montréal–industrie, une demande de financement a été adressée au ministre pour son implantation à

Montréal. Ce dossier a été analysé en collaboration avec la Direction de l'innovation technologique et un mémoire a été présenté au ministre.

De son côté, le Comité national aviseur sur la recherche pharmaceutique, chargé de conseiller le ministre de la Santé et du Bien-être social du Canada, s'est vu présenter un bilan des actions promotionnelles de la Direction ainsi que des propositions visant à accroître la recherche pharmaceutique au Canada.

En matière de prospection d'investissements en recherche-développement, enfin, des stands d'exposition ont été animés par des représentants de la DIMP à l'occasion des congrès de l'Association canadienne de l'industrie du médicament et des membres associés à la pharmacologie clinique. Une mission au Japon a aussi été organisée avec cinq entreprises pharmaceutiques et deux représentants du secteur de la recherche. Ce dernier événement a été un succès.

3.1.3 La Direction des industries chimiques inorganiques (DICI)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
30	25	30	17	102

La Direction des industries chimiques inorganiques a répondu à 102 demandes d'avis au cours de la période, ce qui a nécessité environ 10 % de ses ressources professionnelles.

Pour une deuxième année consécutive, les questions environnementales ont constitué une des priorités de la Direction. Ainsi des positions ont été arrêtées sur des projets de règlement du MENVIQ concernant les attestations d'assainissement, sur le document de consultation et le rapport de la Commission d'enquête sur les déchets dangereux, sur le projet de règlement fédéral sur l'importation et l'exportation des déchets dangereux, sur la stratégie canadienne pour l'élimination des CFC, sur le projet de mémoire du ministère de l'Environnement visant à mieux harmoniser les mesures environnementales et le développement industriel. Ces prises de position visaient à sensibiliser les preneurs de décision à la nécessité de tenir compte de la compétitivité des entreprises québécoises et du climat d'investissement nécessaire au développement du Québec. De plus, une analyse de la position environnementale de l'Ontario à l'égard de son secteur industriel a été entreprise.

Dans le domaine des industries de l'environnement, la DICI s'est jointe aux travaux d'un comité responsable de l'initiative fédérale sur le secteur des industries de l'environnement, en vue de l'expansion de ce secteur au Canada. À cet égard, la DICI a participé à une réunion de représentants de toutes les provinces et du fédéral à Winnipeg. Par la suite, elle a entrepris la préparation d'une étude à effectuer pour délimiter le secteur des industries de l'environnement au Québec et en tracer le profil. Dans le même ordre de préoccupation, la Direction s'est intéressée à un projet industriel sur le traitement des déchets domestiques et leur valorisation pour une MRC. Également, la DICI a pris contact avec les responsables du projet d'usine de destruction de déchets organiques de Stablex, afin d'être en mesure de soutenir ce dernier dans le meilleur intérêt des secteurs industriels producteurs de ces déchets. Finalement, la Direction a appuyé les études des promoteurs d'un projet de fabrication d'engrais à partir de boues d'usines d'épuration d'eaux usées municipales. La participation de la DICI visait à bien saisir l'intérêt économique de tels projets et à bien ajuster les démarches des promoteurs.

Dans les secteurs des produits chimiques de spécialités, les travaux d'analyse des occasions d'affaires se sont poursuivis. Un inventaire des produits chimiques de spécialités pour les pâtes et papiers présentant des possibilités a été dressé; une mission industrielle a été menée en France et en Scandinavie. De plus, des ententes ont été établies afin de permettre l'inventaire des produits chimiques utilisés par les secteurs québécois et est-canadien des composantes électroniques. Les travaux ont été poursuivis dans les secteurs des encres d'imprimerie et des traitements de surface de haute performance.

Par ailleurs, la DICI a collaboré très étroitement à la réalisation et au succès du premier « Forum sur l'industrie chimique québécoise » tenu le 16 octobre 1990. Ce forum a permis de faire ressortir un besoin de regroupement entre les PME québécoises du secteur de la chimie. La DICI a continué de collaborer avec la Direction des industries pétrochimiques et biotechnologiques pour soutenir la démarche des entreprises les plus intéressées à la formation de cette association.

Sur le plan de l'orientation et du développement des électroprocédés au Québec, en collaboration avec la Direction des industries métallurgiques et pharmaceutiques, la DICI a terminé un document d'orientation intitulé *L'électricité, levier de développement économique d'hier à demain;* ce document fait un bilan des dix dernières années et propose au MICT une stratégie de développement des secteurs industriels grands consommateurs d'électricité pour l'horizon 2000.

Dans un autre domaine, la DICI a suivi de très près l'évolution d'un projet d'usine de peroxyde d'hydrogène au Québec et en a lancé un second à l'occasion de la mission en Scandinavie. Ces deux projets ont reçu un soutien important pour faciliter leur réalisation.

En ce qui concerne les deux usines québécoises de bioxyde de titane, la DICI a dû intervenir fréquemment pour orienter l'appui gouvernemental indispensable à leur devenir. Les deux sociétés ont déjà annoncé la fermeture de leur unité polluante et la construction d'unités de remplacement en Amérique du Nord. La Direction prendra tous les moyens à sa disposition pour en assurer la réalisation au Québec.

La DICI a continué par ailleurs d'appuyer les démarches d'une société canadienne intéressée à la fabrication de silice amorphe grâce à un procédé mis au point à l'université McGill. Au cours de la dernière année, le promoteur a poursuivi sa recherche de nouvelles sources de financement afin de partager les risques au cours des étapes d'évaluation des marchés.

Enfin, à la suite des démarches de prospection d'une société québécoise que la Direction avait soutenue activement, la société française du secteur du quartz de synthèse, SICN, s'est alliée à DANOC pour la construction et l'exploitation d'une usine de quartz de synthèse dans la région de Trois-Rivières. Cet investissement de 8 millions de dollars entraînera la production de 50 tonnes par année d'un produit de haute technologie.

3.1.4 La Direction des industries biotechnologiques et pétrochimiques (DIBP)

Le Service des industries biotechnologiques

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
21	22	10	7	60

L'exercice 1990-1991 a débuté par la réalisation du « *Carrefour en biotechnologie du Québec* », une rencontre d'affaires ayant regroupé près de 150 participants dans la ville de Québec. L'événement sera répété, vu le succès remporté.

En cours d'année, un document préparé par le Service et faisant une analyse de la situation des biotechnologies au Québec tout en proposant un plan d'action gouvernemental a été soumis à la critique des divers intervenants du Ministère.

Dans la foulée de ce document, il a été convenu de définir la position du Québec en matière de réglementation fédérale sur les produits de la biotechnologie dans le domaine de l'environnement grâce à une consultation interministérielle qui a été réalisée au cours de l'année. Un mandat a aussi été confié au Conseil de la science et de la technologie du Québec visant la réalisation en 1991 du bilan technologique des biotechnologies québécoises. Finalement, une enquête approfondie sur la situation des entreprises actives en biotechnologie a été lancée.

Afin d'élargir le champ de ses interventions le Service s'est intéressé particulièrement au créneau des bio-industries agro-alimentaires; il a colligé une information bibliographique importante et étendu ses contacts; un document résumant la problématique du secteur est en préparation.

Une partie importante des efforts du Service a porté, encore cette année, sur la réalisation d'activités de nature promotionnelle. Présent à Toronto où il s'est chargé de la tenue d'un stand d'information dans le cadre du congrès annuel de l'*American Biotechnology Companies* (plus importante association américaine du secteur), le Service a également apporté son concours à plusieurs activités organisées par d'autres intervenants. C'est ainsi qu'il a participé à la préparation d'une mission québécoise vers BIO-EXPO, tenue à Paris, et qu'il a contribué à la rédaction d'un numéro spécial de la revue *Le Québec économique*, publié par le ministère des Affaires internationales (MAI) et consacré aux biotechnologies.

Dans le même ordre d'idée, un soutien a été accordé à la Délégation du Québec à Boston qui tente de mettre sur pied un groupe d'échanges sectoriels entre la Nouvelle-Angleterre et le Québec : réception de mission, rencontres à Boston, définition d'occasions d'affaires sont autant d'activités réalisées. Dans une moindre mesure, un soutien circonstanciel a été fourni aux délégations de Los Angeles, Paris, Londres et Bruxelles, qui ont placé en tête de liste les biotechnologies parmi leurs champs d'activités promotionnelles.

Présent dans son milieu, le Service a poursuivi sa collaboration avec le Centre d'initiatives technologiques de Montréal et ses divers comités de biotechnologies, tout en resserrant ses liens informels avec divers organismes de recherche et établissements universitaires de la région de Montréal. Il a également agi en tant que conférencier à l'occasion d'un atelier sur les biotechnologies marines tenu à Rimouski, et contribué au succès du « Forum sur le compostage au Québec ».

Cinq entreprises ont bénéficié du Programme d'aide à la concrétisation de projets industriels; quatre d'entre elles poursuivent leurs travaux, dont trois qui s'apprêtent à lancer de nouvelles activités commerciales dans les secteurs de la foresterie, de la santé et de l'aquiculture. Un important projet d'investissement considéré par une société active en biotechnologie-santé a nécessité de nombreuses interventions du personnel du Service. Par ailleurs, une société américaine du secteur de la santé, originaire de la région de New York, a décidé d'implanter une partie de ses opérations au Québec, avec un mandat commercial mondial.

Le Service des industries pétrochimiques

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
85	62	29	8	184

Les activités du Service des industries pétrochimiques regroupent essentiellement les secteurs de la pétrochimie primaire (oléfines et aromatiques), de la fabrication des plastiques et résines synthétiques, des produits pétrochimiques secondaires (éthanol, par exemple), des spécialités chimiques organiques (savons, produits de nettoyage, adhésifs, etc.), de la fabrication de pneumatiques et du recyclage des solvants, huiles et pneus usés.

L'année 1990-1991 a été marquée par la tenue, à l'automne, du Forum sur l'industrie chimique québécoise organisé par le personnel du Service en collaboration avec la Direction des industries chimiques inorganiques. Près de 80 représentants des milieux industriels et gouvernementaux ont discuté des questions de compétitivité internationale, de gestion de l'environnement et de recherche et développement. Précédé des rencontres de travail de trois sous-comités thématiques, cet événement a permis de jeter les bases de la formation d'un regroupement industriel québécois des entreprises spécialisées dans le secteur de la chimie, avec l'objectif particulier de donner une voix aux petites et moyennes entreprises.

L'avenir de la pétrochimie primaire et secondaire et la définition d'une stratégie cohérente de l'intervention de l'État québécois par l'entremise de ses ministères et sociétés d'État ont occupé une place importante au sein des travaux du Service au cours de l'année. Plusieurs comités interministériels ont poursuivi des discussions visant à mieux définir les orientations pour les cinq prochaines années et à harmoniser les actions, tant du côté du raffinage que de la pétrochimie, particulièrement dans le contexte du projet Soligaz et des projets d'investissement qui pourraient y être associés. Un document d'orientation est en préparation.

Le ministre de l'Environnement ayant confié au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) le mandat d'étudier le projet Soligaz, le Service a agi en tant qu'organisme-ressource durant les trois semaines d'audiences, et a dû intervenir à plusieurs reprises à la suite de la décision du MENVIQ de reporter l'échéance des travaux du BAPE.

À la suite de l'annonce de la fin des activités de la société *Alcools de commerce*, le Service a collaboré avec la SGF dans la recherche d'activités de rechange pour l'usine de Varennes. Par ailleurs, le répertoire des fabricants de produits chimiques industriels a été revu, corrigé et publié, alors qu'un nouveau répertoire des fabricants de plastiques et résines synthétiques est en préparation.

La gestion des pneus usés demeure un problème et le Service a collaboré avec le MENVIQ et la Direction de l'innovation technologique pour définir des pistes de solution. D'abord, il a participé aux travaux du comité MENVIQ-MICT chargé d'étudier la pertinence et les modalités de l'établissement d'une consigne sur les pneus. Ensuite, il s'est penché sur près de 30 projets soumis par divers promoteurs et visant la récupération, la réutilisation ou le recyclage des pneus hors d'usage.

Le secteur des spécialités chimiques a connu aussi beaucoup d'activités. C'est ainsi qu'ont été préparés un répertoire des fabricants de savons et produits de nettoyage ainsi qu'un document de réflexion, lequel a été présenté aux dirigeants de l'Association canadienne des fournisseurs de produits sanitaires, section Québec. De même, a été rédigé un court document présentant la problématique du secteur des produits chimiques alimentaires, secteur qui n'avait jamais été étudié au MICT. Un répertoire des fabricants d'adhésifs a aussi été mis en production.

Quelques projets d'investissement ont retenu l'attention, particulièrement dans les secteurs des colorants, adhésifs, huiles essentielles et produits chimiques alimentaires.

Parmi les projets industriels ayant fait l'objet d'interventions de la part du Service, mentionnons un projet d'implantation, dans la région de Québec, d'une usine de fabrication de bases chimiques pour détergents, un projet d'implantation d'une usine de fabrication de résine polyéthylène téréphtalate, un projet de modernisation et d'implantation d'une nouvelle usine de fabrication d'ABS, et un projet d'implantation pour la fabrication d'anhydride maléique.

Le Service a aussi collaboré aux travaux du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre créé dans la foulée de l'ouverture d'un Centre de formation

industrielle spécialisé dans les secteurs de la chimie. Quant aux traités de libéralisation des échanges commerciaux, ils ont nécessité les commentaires du Service en ce qui concerne l'accélération de la réduction des tarifs entre le Canada et les États-Unis, de même que la conclusion d'un accord tripartite Canada–États-Unis–Mexique, où l'industrie pétrochimique risque d'être un enjeu important.

3.2 La Direction générale des biens d'équipement (DGBE)

3.2.1 La Direction des équipements de transport terrestre (DETT)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
40	46	8	5	99

La Direction des équipements de transport terrestre a consacré une partie importante du temps de ses ressources professionnelles à répondre à des demandes d'information et d'avis au cours de l'exercice 1990-1991.

Industrie des véhicules et des pièces

Parmi les nouveaux investissements annoncés au cours de l'année écoulée, mentionnons General Motors avec plus de 100 millions de dollars pour aménager son usine de Boisbriand, afin d'y assembler les voitures de modèle « F », et Prévost Car, avec un investissement de 57 millions de dollars pour agrandir et moderniser ses installations, former sa main-d'œuvre et développer un nouvel autocar.

L'entreprise Hyundai, quant à elle, a achevé la réalisation de son nouvel atelier de pièces matricées en métal. Inauguré le 19 novembre 1990, il a nécessité des investissements de plus de 110 millions de dollars. La Direction a continué de participer à la gestion et au suivi des ententes de contribution financière tant pour le projet initial que pour l'atelier de matriçage. Elle a aussi et surtout travaillé de concert avec les responsables des achats de l'entreprise, des manufacturiers québécois et des investisseurs potentiels pour accroître les achats de pièces d'automobiles fabriquées au Québec. Un premier fournisseur exclusif, la société Lear Seating, s'installera à Cowansville pour fabriquer des sièges pour Hyundai, ce qui créera une cinquantaine d'emplois. Plusieurs autres projets demeurent à l'étude.

En date du 31 décembre 1990, la société General Motors avait effectué ou engagé des dépenses supérieures aux 450 millions de dollars prévus dans la convention de prêt du 3 avril 1987 pour moderniser son usine de Boisbriand. Le 25 avril 1990, la société annonçait qu'elle confiait le mandat de production de ses nouveaux modèles Chevrolet Camaro et Pontiac Firebird à son usine québécoise, qui sera ainsi la seule à les assembler. En plus d'assurer le suivi du projet, la Direction a concentré ses efforts sur le développement de fournisseurs locaux de pièces d'automobiles susceptibles d'approvisionner l'usine sur une base de « juste-à-temps ».

Dans le domaine du développement de la sous-traitance automobile, la Direction a organisé les programmes de séjour et accompagné à l'occasion les représentants de plusieurs firmes intéressées à accroître leurs achats au Québec. Elle a renseigné des entreprises québécoises sur des occasions d'affaires dans le domaine de l'électronique automobile et aidé des sous-traitants potentiels à établir ou raffermir leurs relations avec plusieurs maîtres d'œuvre. La Direction a animé un atelier sur les véhicules militaires au salon « Le Monde des affaires » et elle a pris les moyens et les mesures nécessaires pour optimiser la participation des sous-traitants québécois au projet d'achat par la Défense canadienne de 3 000 véhicules de soutien léger sur roues. La Direction a suivi de près l'évolution de la situation chez Woodbridge-Inoac de Saint-Jérôme, fabricant de tableaux de bord et d'intérieurs de portières.

Au chapitre de la prospection d'investissements dans le secteur de l'automobile, la Direction a poursuivi ses activités de prospection sélective d'investissements sur plusieurs fronts : préparation et présentation à plusieurs investisseurs potentiels de dossiers étoffés sur les avantages d'une implantation au Québec et maintien de relations suivies avec ces derniers; préparation d'une nouvelle brochure promotionnelle pour susciter des investissements dans l'industrie automobile au Québec et participation à titre d'exposant à l'exposition et au congrès annuel 1991 de la Society of Automotive Engineers à Détroit; réalisation d'une enquête pour connaître les conditions de travail dans l'industrie québécoise des pièces d'automobile destinées à renseigner les investisseurs potentiels; contribution à l'organisation de la mission ministérielle qui s'est rendue en Corée et au Japon en novembre 1990; enfin, organisation de la rencontre du ministre avec le comité de direction de l'association japonaise Pacific Automotive Co-operation Inc. (PAC) à Québec, le 24 mai 1990. Cette rencontre a permis notamment de faire connaître l'Institut national d'optique et l'Institut de la technologie du magnésium (ITM). Les sociétés Nissan, Honda et Mazda ont, depuis, adhéré à l'ITM.

La Direction, par ailleurs, a évalué le potentiel de marché pour les blocs-cylindres d'aluminium en rencontrant des représentants des trois grands constructeurs nord-américains. Les perspectives de croissance du marché pour ce produit sont très intéressantes.

La Direction a continué de participer aux travaux des comités directeurs des pièces de première monte et de rechange, Elle a poursuivi la concertation avec les associations sectorielles et l'ensemble des intervenants gouvernementaux pour mieux planifier et organiser ses activités promotionnelles destinées à favoriser les investissements, les exportations et les transferts technologiques dans l'industrie québécoise des pièces d'automobiles.

À l'intérieur de sa participation au Comité industrie-gouvernements qui élabore un programme de soutien au développement technologique pour les fabricants de pièces d'automobiles, la Direction a agi de diverses façons : commentaires sur un projet de mémoire au Conseil canadien des ministres de l'Éducation et sur un projet de création d'un centre d'assistance technique pour les fabricants de pièces; inventaire des entreprises et des organismes institutionnels capables de réaliser des activités de recherche-développement (R-D) dans cette industrie au Québec; enquête auprès d'un échantillon d'entreprises pour connaître leurs besoins en matière de recrutement d'ingénieurs et de techniciens. La Direction a aussi participé au deuxième colloque du lac Simcoe les 12 et 13 décembre 1990 afin d'évaluer, avec la participation de plusieurs industriels, le travail accompli et fixer le plan d'action pour l'année 1991.

Dans le domaine des pièces de rechange, la Direction a entrepris la réalisation d'un répertoire des fabricants québécois de pièces et accessoires de rechange. Elle a organisé ou suivi de nombreuses activités destinées à promouvoir le développement de l'industrie québécoise des pièces de rechange, notamment à titre d'exposant au Salon international des produits de l'automobile à Toronto en mai 1990; elle a aussi diffusé des renseignements commerciaux aux entreprises du secteur pour les informer sur des occasions d'affaires et en recruter pour participer à des événements promotionnels comme l'exposition APAA à Chicago.

La Direction a également contribué à la réalisation d'une étude fédérale sur les besoins de formation de la main-d'œuvre dans l'industrie des pièces en participant à l'organisation d'une réunion de consultation à Montréal. Elle a également fait partie du Comité directeur responsable du suivi de l'étude.

Parmi ses autres projets et activités, la Direction a entrepris de relancer les travaux de la table de concertation patronale-syndicale dans l'industrie de l'automobile et des pièces. Elle a prêté une spécialiste du secteur à l'Institut de la technologie du magnésium pour l'aider à développer ses affaires dans ce domaine. Elle a colligé et diffusé des renseignements sur les marchés, la production et les flux commerciaux dans l'industrie du véhicule et des pièces.

Industrie du matériel ferroviaire roulant

La Direction a participé aux travaux de la table de concertation sur l'industrie ferroviaire dans la région de Montréal. Elle a collaboré à l'organisation de l'atelier ferroviaire tenu dans le cadre des « Rencontres industrielles franco-québécoises » en septembre 1990 et contribué aux travaux du Groupe de travail ministériel responsable d'optimiser les retombées économiques québécoises de l'éventuel projet de train rapide Québec-Windsor.

Industrie du matériel de transport urbain

En collaboration avec le ministère des Transports, la Direction a participé à l'élaboration d'une nouvelle politique d'achat d'autobus urbains par les Organismes publics de transport. Elle a coordonné les travaux du groupe de travail interministériel responsable de négocier la convention de contribution financière et d'assurer le suivi technique et financier du projet mobilisateur Métro Plus qui bénéficie d'une aide gouvernementale de 5,7 millions de dollars dans le cadre du Fonds de développement technologique. La Direction a aidé une autre entreprise maître d'œuvre à structurer un projet mobilisateur, notamment en partageant le coût d'une étude de faisabilité. Enfin, elle a participé aux travaux d'un comité de concertation industrie-gouvernements pour développer des stratégies communes et organiser des activités promotionnelles pour favoriser le développement de l'industrie du matériel de transport urbain.

Industrie des véhicules spéciaux

En collaboration avec Industrie, Science et Technologie Canada, la Direction a achevé la réalisation d'un répertoire des fabricants québécois de véhicules spéciaux, de leurs pièces et accessoires. Cet ouvrage est conçu de manière à permettre aux acheteurs avisés d'élargir la gamme de leurs fournisseurs. La Direction a entrepris la réalisation d'un rapport de conjoncture pour faire le point de la situation dans le sous-secteur des carrosseries de camions, lequel fait face à plusieurs problèmes d'ajustement structurel.

Matériel de transport terrestre — Autres projets et activités

Promotion des programmes d'aide

La Direction a rédigé un exemple d'utilisation par un sous-traitant du programme PARIQ de la SDI et préparé des fiches de synthèse sur d'autres programmes susceptibles d'encourager les sous-traitants du domaine de l'équipement de transport à améliorer leurs performances. Cette documentation a été distribuée à plusieurs entreprises, notamment à l'occasion de visites industrielles, colloques et séminaires.

Qualité totale

La Direction a continué de participer aux travaux du Groupe ministériel de concertation sur la qualité. Elle a aussi participé au troisième séminaire bisannuel sur la qualité organisé par le General Motors Supplier Council à Toronto en octobre 1990 et fait la promotion de la qualité totale auprès de sa clientèle.

3.2.2 La Direction du matériel aérospatial et de défense (DMAD)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
28	34	0	9	71

Selon les dernières statistiques connues (1989), l'industrie aérospatiale québécoise emploie 32 400 personnes (41 % du total canadien). Ses ventes s'élèvent à 3,1 milliards de dollars (45 % des ventes canadiennes). Ses exportations représentent 70 % de ses ventes et ses dépenses de R-D s'élèvent à un montant de 450 millions de dollars, soit plus des deux tiers des dépenses canadiennes à ce titre.

Cent cinquante compagnies constituent ce secteur qui se compose de cinq maîtres d'œuvre (avions, hélicoptères, moteurs, satellites, systèmes de défense), d'une quinzaine de manufacturiers d'équipement (simulateurs, avionique, trains d'atterrissage, etc.), d'une trentaine de fabricants de produits spéciaux (fondeurs, visserie, outils coupants, servitudes, etc.) et d'une centaine de sous-traitants (usinage, tôlerie, traitements, composites, études, électronique, etc.).

Principaux projets d'investissement

Dans le cadre d'un investissement majeur de 89 millions de dollars du fabricant anglais de trains d'atterrissage, Dowty, à Mirabel, la Direction a participé avec le fédéral aux négociations du contrat pour une aide gouvernementale de 36 millions de dollars.

La DMAD a soutenu activement le projet d'investissement pour l'agrandissement et la modernisation de Héroux (13 millions de dollars).

La Direction a aussi été active dans les projets d'usine d'engrenages de PWC (67 millions de dollars) et de centre d'excellence d'usinage et de modification d'implantation de Canadair (400 millions de dollars) en cours d'analyse.

En ce qui a trait au projet Bell Hélicoptère, la DMAD a continué de le suivre tant sur le plan administratif (vérification des dépenses, progression des travaux, etc.) que sur celui des retombées économiques. Pendant la période, et en collaboration avec le fédéral, un terme a été mis au contrat avec Bell Hélicoptère (programme du Bell 400), alors que l'entreprise lançait une cinquième chaîne d'hélicoptères (modèle Bell 230); elle emploie aujourd'hui 1 200 personnes.

Au chapitre de la prospection d'investissements, la Direction a organisé la mission de trois industriels en France (9-15 septembre 1990). Elle a également participé à cette mission de trois industriels du secteur aérospatial (Bendix Avelex, Techniprodec et Vac Aéro) à la suite de laquelle trois possibilités immédiates d'accord ont été dégagées.

À l'occasion du Salon de Farnborough (2-9 septembre 1990) la Direction a vu à la préparation du contenu du cahier de rencontres et a accompagné le ministre Johnson dans ses réunions et visites industrielles; les industriels québécois présents ont été assistés dans leurs démarches, alors que les représentants de la DMAD ont fait de la prospection d'investisseurs.

À la suite du Salon de Farnborough, des conseillers de la Direction ont rendu visite à six industriels anglais intéressés par des accords de coopération ou des implantations au Québec. Cette mission de prospection en Angleterre s'est déroulée du 9 au 15 septembre 1990.

À l'occasion de la mission du premier ministre de la France (septembre 1990), la Direction a préparé les rencontres des industriels français avec des partenaires québécois possibles et a animé un atelier de travail sectoriel qui a eu lieu au cours de cette visite.

Au cours de la période, la DMAD a soutenu l'élaboration du contenu d'actions de promotion réalisées par la DPI à Los Angeles (novembre) et en Floride (mars).

En outre, la Direction a participé à l'élaboration du contenu du numéro de *Québec économique international* dont le thème est l'aérospatiale du Québec.

Enfin, parmi les dossiers suivis, citons : BAE (école de pilotage), National Metal Finishing (grenaillage), Fanstar (avions quadriplaces), Sochata (réparation de moteurs), Sogerma (maintenance), Creuzet (assemblage, forgeage), GENTZ (tôlerie fine), SNFA (roulements) et IMTA (robots de rivetage).

Pour ce qui est des retombées économiques des programmes d'achats civils et de défense, les principaux programmes sont le projet NSA (hélicoptères EH 101), dont le principe même de la fabrication au Canada est remis en question, et le projet des camions militaires lourds.

Autres projets et activités

Parmi les autres projets et activités de la Direction, mentionnons la compilation du répertoire « L'Aérospatiale au Québec 1991 » (versions française et anglaise). La Direction a innové en faisant réaliser une version informatisée de ce document qui permet aux utilisateurs plusieurs possibilités de tri, d'établissement de listes, de recherches, etc.

Par ailleurs, la Direction a poursuivi l'édition du bulletin destiné aux entreprises aérospatiales du Québec, aux milieux gouvernementaux et aux industriels étrangers : cinq numéros ont été publiés au cours de l'année.

La Direction a également piloté une étude sur le coût de la non-qualité menée par l'École des hautes études commerciales dans le secteur de l'industrie aérospatiale. Cette étude a été diffusée dans l'industrie.

Dans le même esprit, la DMAD a organisé et animé la première rencontre du Comité Qualité totale des maîtres d'œuvre, qui réunit les responsables qualité du secteur aérospatial. Le principe de rencontres bimensuelles a été retenu.

La Direction a participé activement à l'organisation d'une table de concertation qui réunit le ministre et les présidents des maîtres d'œuvre (trois réunions) : subséquemment, un plan d'action a été élaboré en réponse aux vœux des participants.

La Direction a également organisé un groupement aéronautique sous la forme de rencontres informelles entre les sous-traitants et les responsables d'achats des principaux maîtres d'œuvre, qui ont réuni de 80 à 120 industriels à cinq reprises au cours de l'année. Les invités-conférenciers ont été les présidents des entreprises maîtres d'oeuvre du secteur.

La Direction a participé à cinq réunions du sous-comité CITEC (réunissant les responsables d'approvisionnement des maîtres d'œuvre). Ce sous-comité vise à déterminer les produits manquants au Québec et à en promouvoir la fabrication locale.

Enfin, la Direction du matériel aérospatial et de défense a piloté une mission en Irlande et en Allemagne dans le but de promouvoir l'utilisation de l'hydrogène dans le domaine des transports.

3.2.3 La Direction de la machinerie, de l'usinage et de l'estampage (DMUE)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
205	218	131	25	579

La Direction a contribué à la réalisation de plusieurs événements promotionnels pour mieux faire connaître aux industriels les avantages de l'automatisation. Cette participation financière par le truchement du Programme d'aide aux associations sectorielles (PAASIQ) a surtout consisté en une fonction de conseil à la mise en œuvre des activités suivantes : *Micro-Innove*, module de diffusion et de démonstration, parrainé par l'Association des manufacturiers en électronique du Québec avec l'aide de deux partenaires du réseau du Centre québécois pour l'informatisation de la production (CQIP); *Productivité*, colloque de deux jours, parrainé par la Société canadienne de génie industriel; *Workship AFMQ*, trois ateliers de démonstration d'une journée chacun, parrainés par l'Association des fabricants de meubles du Québec avec l'aide de l'École québécoise du meuble et d'un partenaire du réseau du Centre québécois pour l'informatisation de la production (CQIP); *Technidustrie 1991*, colloque et ateliers de démonstration, organisés par l'Association CAO-FAO et parrainés par le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT); *Carrefour Productique*, parrainé par la section régionale de Québec de l'Ordre des ingénieurs du Québec et né d'une participation commune du Parc technologique du Québec métropolitain et de partenaires du CQIP; le *Salon de la fabrication automatisée*, modules de démonstration, parrainé par la Société des industries du plastique de Québec avec l'aide de partenaires du réseau du Centre québécois pour l'informatisation de la production (CQIP).

Dans le domaine de la maintenance industrielle, tout au cours de l'année la Direction de la machinerie, de l'usinage et de l'estampage a familiarisé les industriels avec les nouvelles pratiques de maintenance par l'entremise d'organismes et d'associations qui voulaient en faire la promotion. Les trois activités suivantes ont été axées sur ce thème qui prend de plus en plus d'ampleur en milieu industriel : le colloque

de la Société des tribologistes et spécialistes en lubrification (ACOT-STLE), l'atelier de productivité de *Technidustrie 1991* et la conférence annuelle de l'Institut international de la recherche sur la maintenance (IIRM) sur la gestion de la maintenance industrielle, parrainée par l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ) et la Société canadienne de génie industriel (SCGI). Le lexique de termes et d'expressions reliés à la maintenance industrielle a été publié. L'autodiagnostic en est à la phase finale de préparation et déjà le Centre de recherches industrielles du Québec (CRIQ) et la Société des tribologistes et spécialistes en lubrification (ACOT-STLE) ont manifesté un vif intérêt en vue d'une collaboration.

À la suite de l'annonce du projet Hibernia au mois de septembre 1990, la DMUE a mis sur pied un groupe de travail destiné à maximiser pour le Québec les retombées économiques de ce projet. Parmi les principales activités du groupe de travail, notons entre autres : la qualification d'entreprises québécoises auprès des maîtres d'œuvre Newfoundland Offshore Contractors (NOC) et Newfoundland Offshore Development Constructors (NODECO); la mise à jour du répertoire des manufacturiers québécois de l'Offshore; une participation à la conférence Offshore à Ottawa; l'élaboration du séminaire Hibernia qui s'est tenu à Montréal le 6 mars 1991 et où 600 industriels du Québec ont pu rencontrer les maîtres d'œuvre; une rencontre des principaux intervenants à St. John's, Terre-Neuve; l'embauche d'un démarcheur à Terre-Neuve. Le groupe de travail a déjà permis de positionner plus d'entreprises québécoises que toutes les autres entreprises canadiennes dans ce projet. L'objectif à atteindre est de 1,3 milliard de dollars en retombées industrielles.

Par ailleurs, le CAPRES (Comité d'acceptation des produits québécois fabriqués par sous-traitance) a été mis sur pied pour répondre à un besoin du secteur de l'assainissement des eaux, mais il peut combler aussi une demande pour d'autres secteurs. Des règles plus précises ont été élaborées et publiées, de même que les objectifs du comité, tout en gardant une certaine marge de manœuvre. Des certificats ont été remis à de nouvelles entreprises et plusieurs certificats ont été renouvelés en prenant soin d'accroître le pourcentage de contenu québécois. Le comité est formé de représentants sectoriels du MICT, d'un représentant du CRIQ et d'un représentant du ministère des Approvisionnements et Services.

En ce qui a trait aux chantiers maritimes, plusieurs mémoires ont été présentés pour information au ministre concernant certains renseignements et éléments de négociation pour résoudre les difficultés financières de MIL-DAVIE. Des discussions auxquelles a pris part la Direction ont eu lieu entre la Direction responsable des sociétés d'État du MICT, le ministère des Finances du Canada ainsi que d'autres représentants du gouvernement du Canada. La fermeture de la division de construction navale modulaire de MIL-Tracy ainsi que la privatisation de sa section industrielle ont amené la DMUE à préparer certaines analyses et à produire plusieurs avis pour évaluer les conséquences d'une telle décision.

Dans le secteur des compresseurs, pompes et vannes, les interventions ont favorisé les projets suivants : des vannes à billes géantes sont maintenant produites au Québec par Velan inc.; des pompes à boue à piston sont exportées aux États-Unis en plus d'être vendues au Canada ainsi que dans le réseau de l'Alcan; une gamme de surpresseurs à déplacement positif est fabriquée sous licence allemande par une entreprise québécoise; le développement d'une nouvelle pompe à béton de 40 mètres est en voie de réalisation; le développement de pompes à lobes se poursuit et des pompes à diaphragme seront produites au Québec par Laperrière et Verreault; les surpresseurs en fonte fabriqués par Ingénierie Co-Vent raflent tous les appels d'offres dans ce domaine.

Du côté de la machinerie pour la protection de l'environnement, la stratégie de maximisation des retombées économiques des projets pour la protection de l'environnement commence à porter fruit. En effet, la société suédoise Flakt Ross a obtenu le mandat de fabrication pour l'Amérique du Nord du matériel pour le traitement des eaux usées industrielles; le Groupe Laperrière et Verreault fabriquera toute la gamme d'équipement pour le traitement des eaux usées industrielles et municipales de Dorr Oliver; les presses à sabots des Industries Fournier sont sur le point d'être livrées à l'usine d'épuration de Longueuil et les essais pour cet équipement sont en cours à la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et à Granby. Ces contrats représentent quelque 25 millions de dollars. Les achats d'équipement des usines d'épuration des eaux de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) sont presque terminés avec un contenu québécois supérieur à 90 %. Ces projets ont donné lieu au développement de la fabrication au Québec de nouveau matériel. Enfin, un répertoire de fabricants d'équipement pour le traitement des eaux usées a été produit à la demande de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE).

Dans le domaine du contrôle robotique, la DMUE a dirigé, dans le cadre de la coopération France-Québec, une mission d'industriels québécois de prospection de technologie en robotique et en assurance-qualité par contrôle non destructif. Des rencontres ont eu lieu avec les compagnies Dassault Aérospatiale, Snecma, Saint-Gobin et Secoma. Ces rencontres ont permis de définir les bases permettant d'établir des ententes de coopération et de situer, avec le Conseil national de la recherche du Canada (CNRC), l'avance

technique dont dispose aujourd'hui la firme québécoise Ultra-Optec dans la technologie des ultrasons produits par laser. Des retombées de plus de deux millions de dollars sont envisagées dès la première année.

Dans l'industrie des pâtes et papiers, depuis plus d'un an, la Direction a fourni une assistance régulière et fait le suivi du projet de la compagnie américaine Lamb pour l'établissement d'une usine de fabrication dans la région de Montréal. Cette entreprise se spécialise dans la conception et la fabrication d'équipement de manutention. Par ailleurs, trois importants projets de construction d'usines de papier sont en démarrage dans l'Ouest canadien; les investissements prévus sont d'environ 2,5 milliards de dollars. Vu l'importance des retombées économiques possibles pour les fabricants québécois, la DMUE a organisé avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) une conférence d'information à l'intention de ces fabricants. Les trois principaux donneurs d'ordres ont été invités à Montréal, de même que quelque 150 fabricants québécois; 75 de ceux-ci ont assisté à la présentation des donneurs d'ordres. Le suivi de cet événement est assuré pour maximiser les retombées économiques pour le Québec.

Au chapitre des stratégies de développement et de prospection d'investissement, une version complète des stratégies a été présentée à la Direction générale pour les secteurs suivants : l'automatisation industrielle, la maintenance industrielle, la machine-outil pour le travail des métaux, la machine-outil pour le travail du bois, l'industrie de l'équipement pour les pâtes et papiers, l'équipement pour l'industrie alimentaire, l'industrie du matériel agricole, la maximisation des retombées économiques des projets industriels, l'industrie de l'équipement pour l'environnement, l'industrie de la construction navale.

Dans le secteur de l'équipement agro-alimentaire et de l'emballage, la fonction de conseil a été mise à contribution dans plusieurs projets de diversification et de redressement d'entreprises. Pour faire face à la compétition internationale, ce secteur doit miser sur sa capacité innovatrice en technologie de produits et en technologie de fabrication.

C'est le secteur de la manutention industrielle qui a demandé le plus d'attention jusqu'ici, du moins en nombre de cas de redressement et de diversification d'entreprises. Ce secteur vital représente un potentiel majeur de gains importants de productivité se reflétant sur les autres secteurs. Pour un bon nombre de fabricants, la manutention peut atteindre 25 % du prix de revient. C'est une source de simplification et de mécanisation du travail qui mène en bout de ligne à l'automatisation.

En collaboration avec le Bureau du Québec à Edmonton, une mission économique portant sur l'équipement d'exploitation forestière et de scierie a eu lieu à l'occasion de l'exposition Wood Expo 1990 à Vancouver, en septembre 1990. Six stands ont été offerts gratuitement à des représentants du Québec et neuf entreprises ont fait une présentation de leurs produits. L'industrie du bois de sciage du Québec connaît une récession très sévère. Aussi les représentants du Québec étaient-ils satisfaits que des organismes gouvernementaux du Québec leur facilitent la tâche pour faire la promotion de leurs produits.

Dans le secteur de l'équipement de production d'énergie, enfin, plusieurs actions ont été menées. Une reprise sensible des commandes est observée, ce qui s'explique par la modernisation de l'équipement mécanique de production d'électricité. Dans le secteur des turbines hydrauliques, les commandes d'Hydro-Québec pour le projet de la Baie-James ont des répercussions fort intéressantes sur la sous-traitance spécialisée. Un répertoire de ces sous-traitants a été produit.

3.2.4 La Direction des produits électriques et électroniques (DPEE)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
115	160	56	77	408

Après trois ans de forte croissance, l'industrie québécoise des produits électriques et électroniques voit sa production fléchir dans un ordre similaire à celui de l'industrie canadienne correspondante, ce qui s'explique davantage par le resserrement du marché canadien que par celui du marché extérieur. Ce resserrement touche plus les produits électriques, peu exportés, que les produits électroniques. La baisse sensible dans la construction domiciliaire et le pessimisme des consommateurs sont deux facteurs étroitement associés à la baisse des ventes de produits électriques. Le taux d'utilisation de la capacité de production de l'industrie à l'échelle canadienne diminue progressivement. Malgré tout, le programme d'investissement de l'industrie se poursuit activement, signe évident qu'il se situe dans une perspective d'ajustement à long terme. Autre fait significatif, les investissements de l'industrie québécoise représentent 33 % des immobilisations de l'industrie canadienne.

Les investissements sont particulièrement florissants dans le secteur des produits électroniques. La DPEE a suivi activement les programmes d'immobilisations suivants : investissement de 135 millions de dollars amorcé par IBM en 1989 pour améliorer son équipement de production et ses procédés de vérification; investissement de 50 millions de dollars, par Mitel, pour l'amélioration de son équipement de production en vue de fabriquer une nouvelle génération de circuits intégrés; achat d'équipement et développement de produits pour Philips, au coût de 50 millions de dollars; programme d'investissement de quatre ans de Circo Craft, évalué à 40 millions de dollars, portant sur l'agrandissement des usines et l'amélioration des capacités de production et de développement des produits de l'entreprise; dépenses en immobilisation de CAE de 33 millions de dollars; arrivée à terme d'un investissement de 60 millions de dollars par Northern Telecom à son usine de Saint-Laurent et annonce des travaux de modernisation de son usine de Lachine pour une valeur de 6 millions de dollars; investissement de 21 millions de dollars de Marconi dans le développement de produits militaires et la modernisation de son usine de Montréal; à Sherbrooke, investissement de 5 à 8 millions de dollars par CMAC dans son usine, à des fins de construction, d'agrandissement ou de modernisation de son équipement.

La DPEE a également participé activement aux étapes précédant l'annonce de trois nouveaux programmes d'investissement liés spécifiquement à la R-D. Celui de Harris Farinon, d'une valeur de 22 millions de dollars sur trois ans, concerne le développement de quatre produits liés à la radiocommunication; celui de AT & T, qui s'élèvera à 10 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, a trait à l'établissement d'un centre de recherche sur le logiciel à Montréal; quant à celui de Sun Micro System, évalué à 5 millions de dollars, il porte en large part sur la création d'un autre centre de recherche sur le logiciel, aussi à Montréal.

Dans le secteur des produits électriques, Camco termine son programme de modernisation, d'une valeur de 30 millions de dollars, à son usine d'appareils ménagers de Montréal, et annonce en même temps un investissement important pour la fabrication d'une lessiveuse et sécheuse à contrôle électronique. Inglis amorce le sien à Montmagny (15 millions de dollars), tandis que ABB mène en parallèle deux projets, l'un à Québec, voué à l'implantation d'une usine de condensateurs à fusibles internes et de transformateurs (13 millions de dollars), et l'autre, à son usine de Saint-Jean-sur-Richelieu, destiné à l'ajout de capacité de production (5 millions de dollars). GTE Sylvania amorce un programme de modernisation d'une valeur de 3 millions de dollars à son usine d'appareils d'éclairage fluorescents d'Anjou. Enfin, Cegelec réalise divers projets d'investissement d'une valeur totale de 3 millions à son usine de La Prairie. La Direction a assisté ces entreprises dans la préparation de leurs projets.

Ces investissements sont étroitement associés aux efforts continus de rationalisation de l'industrie nord-américaine et internationale. À cet égard, il faut souligner l'achat du fabricant canadien d'équipement électrique Federal Pioneer par le groupe européen Schneider, l'achat de Tie Communications par l'entreprise québécoise CMAC, l'achat des actifs de Leigh Instruments d'Ottawa (en faillite) par Spar Aerospatiale, l'acquisition d'Appareils d'éclairage York par la compagnie américaine NSI, l'achat de l'usine de Comterm par la compagnie canadienne Compass, de même que l'acquisition par Northern Telecom de la compagnie britannique STC. La DPEE a dû émettre une opinion sur chacune de ces transactions.

Politique de développement

Dans le cadre de l'élaboration d'une politique de développement pour l'industrie de l'équipement de télécommunications, la DPEE continue de participer aux travaux des différents comités interministériels reliés aux nombreux projets gouvernementaux en télécommunications, pour maximiser les retombées économiques des projets RICIB, RIR, RITP et 911 provincial qui totalisent plus de 100 millions de dollars. Une étude a été entreprise afin de connaître l'ensemble des marchés publics et péripublics pour de l'équipement de télécommunications. La Direction a également participé aux travaux d'un groupe de travail national sur la mise en place d'un réseau de communication à des fins de recherche universitaire et industrielle.

Par ailleurs, le dernier exercice a vu la mise en place d'un comité permanent industrie-gouvernement pour la R-D dans les secteurs de l'électricité et de l'électronique. À l'occasion d'un colloque organisé en avril par la section québécoise de l'Association des manufacturiers canadiens en électricité et en électronique et le Conseil de l'industrie électronique du Québec, différentes résolutions ont été soumises au ministre, qui a suggéré la formation d'un comité industrie-gouvernement pour établir des priorités et lui faire ensuite des suggestions pertinentes.

La DPEE a également été appelée à donner son opinion sur un projet de loi qui obligerait les fabricants d'électroménagers à respecter certaines normes relatives à la consommation énergétique de leurs appareils.

Des représentants de la Direction ont rencontré la haute direction de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ). Le but de la rencontre était de sensibiliser les autorités de la SEBJ à l'importance des retombées économiques québécoises dans la réalisation des travaux de la phase II de la Baie-James.

Dans un autre ordre d'idée, la version 1990 du répertoire des produits électriques et électroniques existe depuis le début septembre 1990 en français et en anglais. Un exemplaire en a été envoyé à la clientèle de la Direction.

Un autre répertoire, celui des intervenants en télécommunications, a été réalisé en collaboration avec le ministère des Communications du Québec. Actuellement en révision finale, il rassemble toute l'information pertinente sur les fabricants, les universités et les centres de recherche qui exercent des activités dans le secteur des télécommunications.

3.3 La Direction générale des biens de consommation (DGBC)

3.3.1 La Direction des industries de la mode et des textiles (DIMT)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
108	92	24	6	230

Industries de la mode

Au cours de l'exercice 1990-1991, la Direction a publié un répertoire des manufacturiers d'articles vestimentaires en fourrure. Elle a également procédé à la publication de survols de l'industrie québécoise des tapis et de la fabrication de non-tissés.

Elle a par ailleurs effectué le suivi et l'analyse des politiques commerciales canadiennes dans le cadre de l'Accord de libre-échange Canada–États-Unis, des négociations en vue d'une éventuelle entente commerciale Canada–États-Unis–Mexique et, principalement, de l'éventualité de l'intégration de l'Accord multifibres dans le cadre du Gatt, le tout en collaboration avec la Direction générale de l'analyse économique (DGAE).

À partir de la stratégie de redéploiement des industries de la mode, élaborée à l'automne 1987 par la Direction, et en tenant compte des recommandations du Comité consultatif de la mode, un plan d'action a été élaboré pour le développement et la promotion des industries québécoises de la mode. Ce document a été présenté au Comité ministériel permanent pour le développement du grand Montréal, de même qu'aux principaux représentants de l'industrie.

À l'occasion de la campagne sectorielle-mode du MIST (Canada), la Direction a participé au Comité gouvernemental interprovincial pour le développement d'une stratégie fédérale d'intervention au sein de cette industrie.

Le programme Prix d'Excellence-Mode Québec, instauré par le MICT en 1987, a été restructuré au printemps 1990, ce qui a permis de tenir dans six régions du Québec ce concours visant à faciliter l'émergence de talents créateurs en design de mode. Le mandat accordé à Tel-Art inc. a aussi assuré l'uniformité des règlements et des présentations. Trois finalistes de chacune des régions sélectionnées ont accédé à la finale provinciale tenue encore une fois au Salon international de la jeunesse de Montréal, au cours de laquelle le Grand Prix d'Excellence-Mode Québec a été attribué. Depuis la mise en place de ce concours, 54 prix ont été remis et plus de la moitié des lauréats ont trouvé de l'emploi dans l'industrie ou ont lancé leur propre entreprise.

À la suite du désistement du réseau de télévision Quatre-Saisons quant à la présentation d'une deuxième édition du Gala-Mode, le MICT a accepté de collaborer à la réalisation de la Soirée de la Griffe d'Or, projet mis de l'avant par Télé-Métropole inc. À l'occasion de ce gala-mode télédiffusé sur le réseau TVA, trois Griffes d'Or ont été attribuées aux meilleurs designers de mode féminine, masculine et enfantine. Le MICT s'est engagé dans ce projet pour une durée de trois ans.

Pour une deuxième année consécutive, le MICT a contribué à la Fondation de la mode de Montréal, qui offre des bourses de perfectionnement à quelques étudiants (cinq en 1991) parmi les plus doués en design, marketing ou production de mode.

Industries du textile

En 1990-1991, la Direction a fourni une assistance technique au Centre des technologies textiles (CTT) et elle a suivi les activités de cet organisme québécois qui a pour mandat la formation de la main-d'œuvre spécialisée, la recherche-développement de l'industrie des textiles, principalement à usages techniques. Un représentant de la DIMT siège au conseil d'administration du Centre.

Mis de l'avant par le Centre des technologies textiles, le projet d'un centre de recherche textile vise le déplacement des cours de formation et des laboratoires de recherche appliquée de l'organisme dans un édifice encore à construire. Les dirigeants du CTT ont obtenu une subvention de 3,5 millions de dollars du

MIST (Canada) pour l'équipement et une demande d'assistance pour financer l'immeuble est toujours à l'étude à l'OPDQ. La Direction collabore activement à la réalisation du projet, en collaboration avec les dirigeants du Centre et les diverses instances gouvernementales.

La Direction a également participé à l'organisation et à la réalisation de la première édition du Séminaire international du textile canadien, séminaire-expo textile tenu en septembre 1990.

Dans le domaine des tissus vestimentaires, un inventaire des designers, fabricants et types de tissus-mode fabriqués au Québec a été dressé, en vue de déterminer l'offre québécoise de ces produits, de publier un répertoire des fabricants et de réaliser une étude tant quantitative que qualitative sur les produits fabriqués.

Industrie du vêtement

Une assistance technique et financière a été fournie au Salon canadien international de la mode féminine de Montréal, présenté à deux reprises au cours de l'exercice (automne et printemps). La Direction a contribué à la réalisation de ces cinquième et sixième éditions en facilitant la location de stands pour certains jeunes designers et la présentation, sur scène, des meilleures griffes et marques présentes. Il sera important de maintenir cette collaboration pour quelques éditions encore, afin d'assurer la survie et l'épanouissement du Salon.

La Direction a également apporté une collaboration technique et financière aux deux premières éditions du Salon de la mode masculine de Montréal (août 1990 et février 1991), événements qui viennent confirmer la position de Montréal comme capitale canadienne de la mode. Les réalisations de ce salon ont été couronnées de succès.

Par ailleurs, la Direction a collaboré activement à la structuration et aux projets de l'Association pour la promotion des designers de mode du Québec (APDMQ). Cette jeune association a vu le jour au moment où l'Association des créateurs de mode du Québec a cessé ses activités. L'assistance financière du MICT a, notamment, permis de produire et de distribuer un magazine promotionnel présentant 15 jeunes designers. Une demande de subvention des activités de l'APDMQ a été déposée auprès des autorités ministérielles.

De nouveau, le MICT a collaboré avec le quotidien *Le Soleil* pour présenter à Québec, en septembre 1990, la troisième édition d'un événement-mode de prestige, Collections couturiers québécois. Ce spectacle s'est maintenant acquis la réputation de meilleur et plus grandiose déploiement-mode au Canada. Le projet a permis de faire connaître 20 griffes québécoises à plus de 4 000 consommateurs, sans compter les quelque 200 acheteurs de boutiques présents aux deux représentations.

Parrainé par le Centre spécialisé de la mode, le projet d'usine-pilote de fabrication de vêtements vise l'implantation, dans l'est de Montréal, d'une usine-modèle dont les installations serviront à la formation de la main-d'œuvre spécialisée, de même qu'à faire la démonstration de la technologie de pointe auprès des dirigeants d'entreprises manufacturières. Une demande d'assistance financière a été déposée au Fonds de développement technologique.

L'engagement financier du MICT dans le Salon de la femme de Québec a permis aux consommateurs et aux consommatrices de la région de voir les collections de six des meilleurs designers québécois. Plus de 10 000 personnes ont assisté aux diverses représentations.

Du côté de l'Association des fabricants de mode enfantine (CAMA), une assistance financière a été fournie pour la mise en place d'un système informatisé d'information de crédit pour les exportations aux États-Unis.

Industrie de la chaussure

La Direction a fourni une assistance financière à l'Association de la chaussure Bonaventure pour la réalisation d'une présentation-mode de chaussures à l'occasion de la Foire de la botte d'hiver.

La Direction a collaboré par ailleurs avec la Commission de formation professionnelle à l'organisation de cours de patronistes pour les entreprises de la région de Québec.

Industrie de la fourrure

La Direction a consenti une assistance financière pour la présentation dans trois villes canadiennes des collections de designers sélectionnés.

Du côté de la Foire internationale de Hong Kong, une assistance financière a été fournie à l'Association canadienne de fourrure (Québec) pour la présentation d'un stand à cette foire d'envergure internationale.

Industrie du bijou

Une assistance technique et financière a été fournie en vue d'une présentation de bijoux-mode à la 20e édition du salon Expo-achat Bijoux (Montréal), tenu par la Corporation des bijoutiers du Québec.

3.3.2 La Direction des produits de consommation (santé) (DPC)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
36	72	46	51	205

Remarques préliminaires

La réorganisation administrative de la Direction des produits de consommation survenue à la fin de l'exercice 1989-1990 transférait le module sur le contrôle des boissons alcooliques, y compris quatre postes, à la Régie des permis d'alcool du Québec et le module sur le développement des boissons alcooliques à la Direction générale des biens de consommation du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie; depuis, la Direction des produits de consommation s'est spécialisée dans le développement du secteur de la santé. Ce secteur comprend les fournitures et l'équipement médicaux et chirurgicaux ainsi que les produits et l'équipement dentaires, ophtalmiques et orthopédiques. La Direction des produits de consommation a dû déployer des efforts importants pour connaître ce secteur industriel regroupant plus de 6 000 catégories de produits, s'y adapter et en favoriser le développement.

Secteurs médical et chirurgical

La DPC s'est mise à la tâche en entrant en contact avec les représentants du secteur à l'occasion, notamment, des rencontres sectorielles et en participant aux activités de l'Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale (AQFIM). À titre d'exemple, elle s'est impliquée dans la publication de son bulletin, dans ses réunions du Conseil de direction, ses colloques et dîners-causeries, son premier congrès, etc. Elle a également procédé à plusieurs visites industrielles et institutionnelles (centres de recherche, hôpitaux) pour des avis sectoriels ou de simples prises de connaissance du milieu. Elle a favorisé une reprise des relations avec le gouvernement fédéral et des organismes canadiens (TIMEC, MEDEC).

Ces efforts ont permis de participer aux conférences fédérales sur la campagne d'initiative sectorielle (médicale) du ministère Industrie, Sciences et Technologie Canada (MISTC). Le gouvernement fédéral prévoit un investissement quinquennal de l'ordre de 17 millions de dollars dont l'industrie québécoise devrait bénéficier.

Le premier congrès de l'AQFIM a permis de définir plusieurs possibilités de concertation entre les divers intervenants et, de façon plus particulière, leur regroupement sous un centre ou un comité d'innovation de produits médicaux (CIMED), la création d'un comité regroupant l'industrie et les hôpitaux, la création d'un projet vitrine sur les produits québécois en collaboration avec le Conseil régional des services sociaux et de santé de Montréal et, enfin, le lancement d'une campagne d'information sur ces produits.

Secteurs dentaire, ophtalmique et orthopédique

Le congrès de l'AQFIM, qui comprenait un volet dentaire, a permis un rapprochement avec l'Institut dentaire du Canada à Québec.

La Direction des produits de consommation a amorcé par ailleurs des discussions avec les intervenants (le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Office des professions) pour l'implantation d'un projet de directorat des laboratoires dentaires, projet destiné à normaliser cette pratique au Québec et à favoriser les retombées économiques. La participation de la Direction au congrès « Journées dentaires » a permis d'approfondir ce dossier tout en facilitant des contacts avec les fabricants et les laboratoires dentaires.

Dans le domaine de l'ophtalmie, la Direction a participé au congrès des opticiens, a réalisé un sondage auprès des laboratoires ophtalmiques et effectué quelques visites de laboratoires de surface. Ces activités permettent de mieux connaître le secteur et de mieux orienter les efforts. Le processus de certificat (normalisation) apparaît être un bon outil de développement, mais le Ministère devra en convaincre les intervenants, notamment l'Association des laboratoires indépendants de surface ophtalmique (ALISO). La venue au Québec de la multinationale Nikon Optique suscite un certain enthousiasme dans ce secteur. La DPC compte maintenir ses efforts pour accroître les possibilités d'investissement au Québec.

En ce qui concerne l'orthopédie, plusieurs laboratoires d'aide technique connaissent une situation financière difficile, mais il y a de l'espoir dans les chaussures orthopédiques et les fauteuils roulants. Des rencontres avec les dirigeants du Conseil consultatif sur les aides technologiques et l'Office des personnes handicapées du Québec laissent entrevoir des possibilités.

3.3.3 La Direction des produits de l'habitat et du design (DPHD)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
324	410	443	476	1 653

Relance d'entreprises

Beaucoup de temps et d'efforts ont été consacrés aux entreprises affectées sévèrement par la conjoncture économique, plus particulièrement dans les secteurs des embarcations de plaisance, du meuble résidentiel et des armoires de cuisine.

Communications graphiques

Au cours de l'exercice, un conseiller de la Direction a visité la foire DRUPA en Allemagne en compagnie d'un grand nombre d'industriels.

Chez nous, la DPHD a contribué à la parution de quatre articles dans la revue *Le Maître Imprimeur*, ce qui constituait un virage important dans la philosophie de rédaction. Une assistance financière a par ailleurs été accordée à l'Association des arts graphiques du Québec pour favoriser l'informatisation de ses opérations.

Une assistance financière a été accordée à la Société des graphistes du Québec pour lui permettre d'organiser en août 1991 à Montréal la tenue de ICOGRADA, le congrès international en graphisme, qui constitue une occasion de promotion des designers graphistes québécois et de leurs réalisations.

Une aide financière a également été octroyée à une entreprise pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la fabrication de bobinettes en papier autocopiant doubles copies. De même, une assistance financière a été fournie grâce au Fonds de développement technologique à un groupe d'entreprises pour le développement d'un système d'impression électronique.

Appareils sanitaires

La Direction a soutenu quelques entreprises pour les amener à fabriquer de nouveaux produits, tels que savonniers électroniques, compteurs d'eau, chauffe-serviettes...

Articles de sport

Un conseiller de la Direction a effectué une mission en Europe pour la prospection de certains investisseurs, liés au ski alpin, tandis qu'une assistance financière a été fournie à un fabricant pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de mise en marché d'un nouveau procédé d'assemblage de bicyclette.

En ce qui regarde les embarcations de plaisance, la Direction a fourni une participation à l'occasion de la venue d'une mission de 25 acheteurs américains au Salon nautique de Montréal. Une assistance financière a aussi été octroyée à l'Association québécoise de l'industrie du nautisme pour la réalisation d'une étude sur l'importance et les retombées de ce secteur au Québec.

Jeux et jouets

La Direction a contribué financièrement à l'organisation du Concours international du jeu éducatif.

Équipement de loisirs

La mise à jour du répertoire des manufacturiers et des produits a été effectuée en cours d'exercice.

Meuble résidentiel

La Direction a collaboré avec l'Association des fabricants de meubles du Québec à la mise sur pied d'un plan quinquennal pour accroître les exportations de meubles québécois.

Par ailleurs, une assistance financière a été octroyée pour la réalisation d'une étude sur les besoins technologiques des entreprises du secteur.

La Direction a apporté son soutien aux membres du Centre de recherche pour l'industrie du meuble et du bois ouvré, afin d'en assurer la survie et la croissance. Elle a également participé aux travaux du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre ainsi qu'à l'organisation d'un colloque.

Une assistance financière a été accordée au Groupe Option (détaillants de meubles) pour la tenue d'un concours de design.

Enfin, un conseiller de la Direction a accompagné des industriels dans une mission exploratoire à Boston ainsi qu'au High Point Furniture Show en Caroline du Nord.

Armoires de cuisine

Une assistance financière a été fournie à l'Association des fabricants et distributeurs de l'industrie de la cuisine du Québec pour l'évaluation de logiciels utilisables dans la fabrication d'armoires.

Ameublement de bureau

Plusieurs démarches ont été effectuées en collaboration avec certaines entreprises de ce secteur en vue d'une rationalisation ou d'un regroupement. Dans un autre ordre d'idée, un conseiller de la Direction a accompagné des industriels à la foire NEOCON à Chicago.

Promotion du design industriel

Au cours de l'exercice 1990-1991, la Direction a accordé une assistance financière à 14 entreprises en vertu du programme Accès-Design. Une aide financière a également été fournie aux techniciens sortants du Cégep de Sainte-Foy pour qu'ils organisent une exposition en Belgique à l'intérieur d'un échange.

Par ailleurs, le MICT a fourni une assistance financière à un groupe d'étudiants en design industriel et en génie de l'Université du Québec à Montréal pour la réalisation d'un véhicule ultra-performant pour la compétition « Fuelathon » organisée par Shell Canada. Une contribution financière a aussi été apportée par le MICT pour la réalisation à l'Université de Montréal d'une étude sur les possibilités de fabrication au Québec qui découlent de la domotique.

La Direction a par ailleurs collaboré avec Dip-Design à une étude pour réaliser une banque de données et une agence de mise en valeur des designers québécois et de leurs réalisations.

Une assistance financière a été fournie pour la présentation d'une « Tribune de la Création » (nouveaux produits) au Salon international du design d'intérieur de Montréal.

Un conseiller de la Direction a visité en France une des plus importantes expositions internationales d'articles de décoration et de luminaires, et il a rencontré différents spécialistes français en design industriel.

En association avec l'Université Laval et l'Université du Québec à Chicoutimi, la Direction a fourni un soutien actif à la présentation du design industriel comme outil de développement pour l'entreprise.

Une assistance financière a été octroyée au Centre de design Bonaventure pour la tenue d'un concours de design de mobilier de bureau, avec stage en entreprise. L'Association des designers industriels du Québec a également bénéficié d'une aide financière pour la tenue d'un congrès annuel, la réalisation d'une étude d'orientation, la publication d'un journal quatre fois l'an et la tenue d'un concours mensuel, « Le design du mois ».

Sur le plan des outils de promotion, la Direction a effectué en cours d'exercice l'élaboration d'une documentation appropriée sur le design industriel, en plus de mettre la dernière main à un contrat type designer-fabricants et de le distribuer. Elle a également fait la promotion du Séminaire sur le design industriel.

Par ailleurs, des démarches préliminaires ont été effectuées pour la préparation d'une pochette et de brochures portant sur le rôle, l'importance et le contenu d'une bonne documentation technique.

3.3.4 La Direction des produits de la construction (DPCT)

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
273	232	239	78	822

Construction

Une étude sur les besoins de recherche-développement dans le domaine de la construction est en préparation, en collaboration avec le Centre de recherche pour l'avancement de la construction au Québec (CERACQ). La Direction a participé au comité de la Commission canadienne sur la recherche en construction (CCRC) ainsi qu'au comité chargé de la réalisation de l'Exposition mondiale sur le bâtiment.

Elle a étudié par ailleurs une demande d'aide PACPI, qui est parvenue de la Société de développement industriel de la Nouvelle-Beauce (SENBI); cette demande vise la réalisation d'une étude de faisabilité sur la formation et la recherche-développement dans l'industrialisation des composantes en construction. La formation d'une société est en cours au SENBI.

La DPCT a également participé au groupe de réflexion sur les technologies dans l'habitation; ce groupe, formé par la SHQ, réunit divers intervenants dans le développement de l'habitation au Québec. Elle a aussi fait partie du comité organisateur du Colloque sur la « Réhabilitation des infrastructures urbaines : un partenariat technologique ».

En ce qui a trait au centre d'information sur le bâtiment, l'étude de mise en marché est terminée et le plan d'organisation de la Corporation du Centre international du bâtiment est en élaboration.

L'Expo-Rencontre Contech de Montréal a eu lieu en octobre 1990; les résultats de cette rencontre confirment la nécessité de ce genre d'événement dans le domaine de la construction.

En ce qui concerne la gestion de la qualité dans la construction, l'Association de la construction du Québec (ACQ) met en place, avec la participation du MICT, un système de gestion et de contrôle de la qualité dans les entreprises en construction; un comité stratégique regroupant des donneurs d'ouvrage, des architectes, des ingénieurs, des fabricants et des entrepreneurs a été mis en place pour harmoniser les programmes de qualité des divers intervenants dans la construction.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

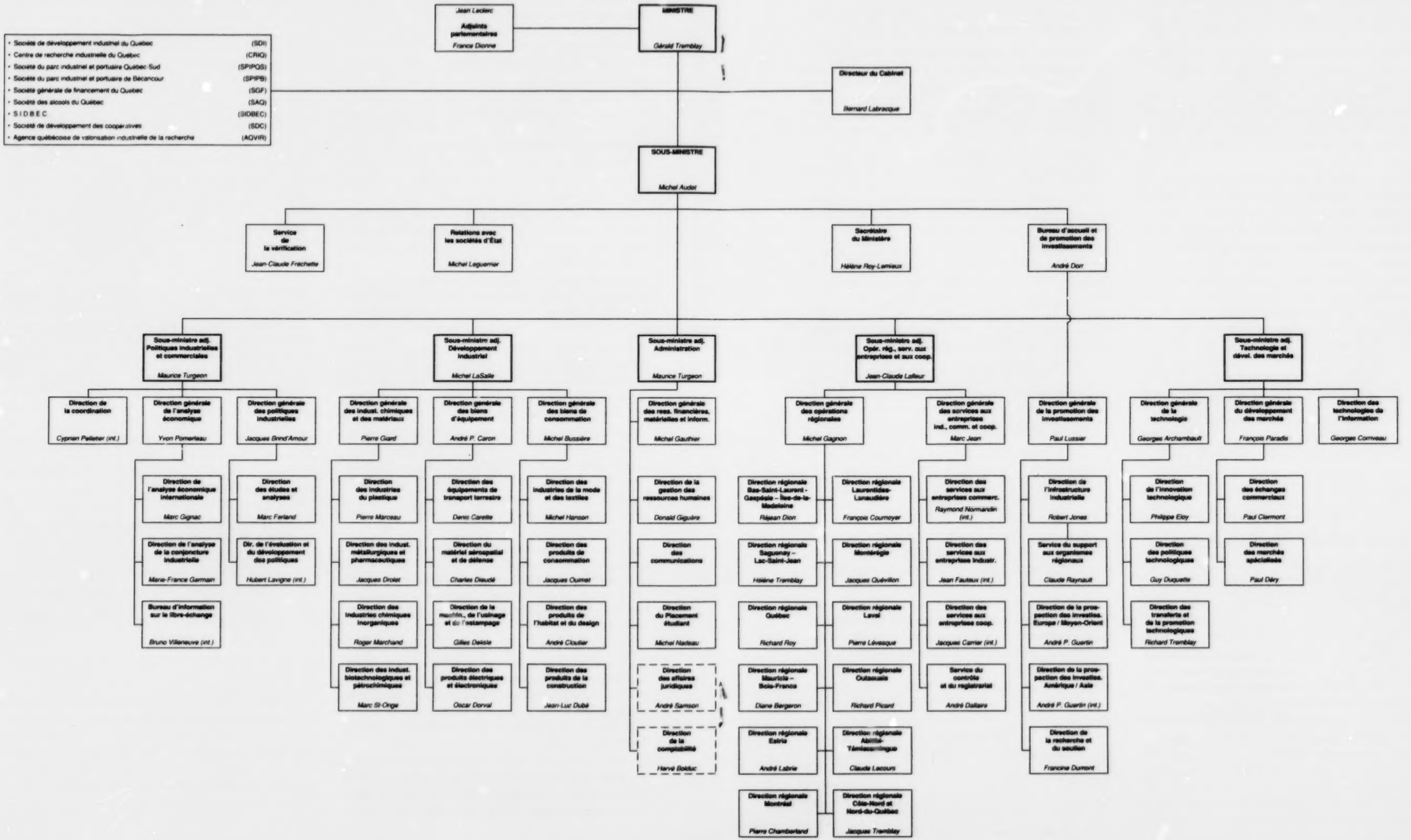

Produits de béton

Dans le secteur du béton prêt à l'emploi, l'Association du béton du Québec (ABQ) a réalisé, grâce à une aide du gouvernement, un programme de certification des usines de préparation du béton; ce programme vise l'amélioration de la qualité du béton préparé.

Du côté des éléments de pavés et d'aménagement urbain, un concours de design a été organisé par le Centre de recherche sur les pavés (CRP); il s'adressait aux architectes, aux urbanistes et aux ingénieurs du Québec. Les résultats ont été exposés au Salon de l'horticulture qui s'est tenu au Centre des congrès de Montréal.

Une usine d'éléments de maçonnerie en silice a été construite à Shawinigan par la firme ontarienne Ariscraft avec l'aide de la SDI et du MIST. D'autres projets ont été amorcés dans ce domaine avec deux compagnies allemandes et des partenaires québécois.

Les activités ont été nombreuses dans le secteur des éléments de structure et d'architecture. La firme française PPB Saret a investi dans l'achat d'un terrain à Terrebonne dans le but d'y construire une usine. Des entretiens ont eu lieu avec la firme Vopor de Suisse en vue de bâtir une usine de fabrication de logements en béton au Québec. Une usine de production de béton polymère, Granirex, a vu le jour à Thetford Mines. Monarch Préco a modernisé son usine et créé une nouvelle gamme de production pour la préfabrication de composantes en béton précontraint.

Dans les secteur des tuyaux et produits complémentaires, l'Association TUBECON a poursuivi son programme de gestion de la qualité auprès de ses membres. Une aide du MICT a permis la traduction d'un logiciel pour le design de conduits en béton. La compagnie Stablex, de Blainville, veut établir à Montréal une usine de produits d'argile; l'étude du marché est terminée.

Préfabrication en bois et en acier

Dans le domaine des bâtiments préfabriqués à ossature de bois, le rapport annuel sur l'évolution du secteur de la maison usinée a été produit.

Des projets de gestion de la qualité et d'automatisation ont été amorcés avec des entreprises du secteur de la charpente et des poutrelles d'acier. Ce secteur doit se moderniser.

Par ailleurs, une entreprise du secteur a fait réaliser une étude de faisabilité portant sur la construction d'une usine de recyclage de bardeaux d'asphalte.

Portes, fenêtres et bois ouvré

Dans le domaine des portes et fenêtres, une étude de l'impact économique des décrets dans les secteurs du bois ouvré et du verre plat a été réalisée. Il convient de noter la collaboration avec la direction responsable des décrets au ministère du Travail.

La DPCT a participé à la création d'une Société de promotion des produits du bois ouvré avec le MER, le MIST et l'Association provinciale des industries du bois ouvré du Québec (APIBOQ). Elle a également participé au Salon international sur les matériaux et procédés de construction à Munich, en janvier 1991.

Chauffage, ventilation, climatisation et énergie

La Direction a apporté son soutien à l'introduction dans des entreprises dynamiques de technologies de pointe et à la mise au point de produits nouveaux.

La DPCT a promu l'introduction, chez Venmar Ventilation, Ouellet Canada et Dettson, de la gestion de la qualité et du « juste-à-temps ».

La Direction a soutenu les entreprises de ces secteurs dans leurs efforts pour accéder au marché américain et elle a participé à l'organisation de la visite de l'exposition ASHRAE/ARI aux États-Unis.

Au chapitre des missions commerciales, la DPCT a participé à l'exposition ASHRAE à New York, en février 1991.

Verre, granite, quincaillerie, rampes d'accès

Deux études de faisabilité ont été réalisées pour l'implantation d'une usine de verre teinté et une autre de verre chauffant par Multiver; ces études ont été menées à l'intérieur du programme PACPI. Le financement de ces projets est en cours.

Une exposition d'envergure internationale sur le granite a eu lieu au Palais des congrès à Montréal; cette exposition se tenait concurremment avec le Congrès international des architectes.

Relativement aux rampes d'accès et à la sécurité, des projets d'innovation de produits s'adressant aux clientèles des personnes handicapées et âgées ont été étudiées. De nouvelles spécifications de produits pourraient en découler.

Partie IV
Les opérations régionales et services aux entreprises (ORSE)

Cette unité administrative sous-ministérielle, chargée notamment d'assurer une présence active du Ministère dans les régions du Québec, a pour mandat général d'offrir un soutien technique et financier surtout aux petites et moyennes entreprises et à celles en démarrage dans les régions.

Cette présence en région est assurée par la Direction générale des opérations régionales de qui relèvent les douze directions régionales et quatre bureaux satellites du Ministère, lesquels offrent des services de première ligne aux entreprises.

La Direction générale des services aux entreprises et aux coopératives agit comme soutien aux directions régionales et offre des services de deuxième ligne ou spécialisés aux entreprises. Elle a connu des modifications à sa structure au cours de l'exercice 1990-1991 : d'abord avec la nomination d'un nouveau titulaire au poste de directeur général, puis avec le transfert de la Direction des coopératives sous sa responsabilité. Enfin, il y a eu le transfert, sous la responsabilité du directeur général, des effectifs de la Direction de la promotion de l'entrepreneurship et de l'équipe responsable des séminaires, rattachée jusqu'en décembre 1990 à la Direction des services aux entreprises industrielles.

Par ailleurs, au cours du dernier semestre de l'exercice financier, les unités du sous-ministériat ont procédé à une réflexion et à une planification s'inscrivant dans les axes de développement mis de l'avant par le Ministère, à savoir de favoriser le développement de l'investissement manufacturier, des marchés, de l'innovation industrielle, de la formation de la main-d'œuvre, de l'efficacité de la gestion ainsi que le développement économique dans le respect de l'environnement.

Cet exercice s'est traduit en un document d'orientation, « Mission et vision des ORSE, 1991-1994 », où sont précisés les rôles, activités et finalités du sous-ministériat en fonction de ces axes de développement, et en des plans d'action de chacune des directions pour réalisation en 1991-1992.

Effectif autorisé au 31 mars 1991

Administrateurs	19
Professionnels	149
Employés de bureau	75
Total	**243**

4.1 La Direction générale des opérations régionales (DGOR)

Cette direction générale a la responsabilité de coordonner l'offre de service du Ministère en région par l'entremise de ses directions régionales.

Les directions régionales du Ministère ont pour mandat de :

— fournir aux entreprises de leur région une gamme de services de nature technique et financière, afin d'augmenter leur force et leur dynamisme;

— favoriser la participation active des différents partenaires régionaux à une action concertée visant à développer un climat favorable à l'entrepreneurship;

— fournir aux directions centrales du Ministère l'information permettant d'améliorer la connaissance de la PME, la détermination de ses besoins ainsi que la pertinence de l'action gouvernementale la concernant;

— assurer la représentation du Ministère aux différentes tables de concertation régionales portant sur les services à l'entreprise et le développement économique.

Les adresses des directions régionales apparaissent en annexe.

Rôles et résultats sommaires des principales activités des directions régionales

Approche-entreprise et services-conseils

Le rôle principal du conseiller en développement industriel en région est d'être un partenaire de l'entrepreneur dans le développement de son entreprise. Dans le respect de cette approche, qualifiée d'approche-entreprise, le conseiller doit d'abord être sensible aux besoins du client. Parmi la clientèle privilégiée se trouvent principalement les PME à meilleur potentiel de croissance, soit celles qui s'inscrivent davantage dans les axes de développement ministériels évoqués plus haut et qui sont les plus aptes à susciter des gains nets en matière d'activités économiques et d'emplois.

Ayant accès à diverses sources d'information d'ordre économique et technologique et disposant d'outils de diagnostic, de services d'aide technique et de programmes d'aide financière et comptant sur un réseau de fournisseurs de services aux entreprises internes et externes au Ministère, privés et publics,

le conseiller est en mesure de soutenir et d'orienter l'entrepreneur dans sa démarche d'amélioration et de développement de l'entreprise.

Les préoccupations du conseiller ont trait principalement à des considérations stratégiques de la gestion des entreprises s'articulant autour du concept de la qualité totale.

Ainsi les activités-conseils du personnel en région, selon l'approche-entreprise ou de façon plus ponctuelle auprès de clientèles moins ciblées, ont suscité au-delà de 3 700 interventions de plus ou moins longue durée. Près de 1 200 PME manufacturières ont bénéficié d'un suivi particulier à l'intérieur de l'approche-entreprise. Ce type d'activités mises en œuvre dans les directions régionales, jumelées à l'important traitement de demandes d'appoint, mettent en lumière le rôle important des directions régionales dans leurs milieux respectifs. À titre d'exemple, quelque 15 000 demandes d'information ont été traitées au centre de renseignements de la seule direction de Montréal en 1990-1991.

Toujours au chapitre de l'aide à la gestion, outre ces activités-conseils et l'offre de programmes abordée plus loin, les directions régionales ont rejoint 1 090 propriétaires-dirigeants d'entreprises industrielles et commerciales à l'occasion des séminaires de formation offerts par le Ministère. En collaboration avec la Direction des services aux entreprises industrielles et la Direction des services aux entreprises commerciales de la Direction générale des services aux entreprises et aux coopératives, les directions régionales ont organisé quelque 140 séminaires portant sur 34 thématiques différentes, de la gestion financière à l'adaptation au libre-échange.

La gestion de programmes

La gestion de programmes constitue une autre activité importante des directions régionales.

L'exercice 1990-1991 a connu une refonte de programmes d'assistance financière du Ministère aux entreprises. Ainsi les mesures qui ont eu cours jusqu'en juillet 1990, soit PRO-PME, Aide à l'acquisition et à l'implantation de technologies, Aide à l'élaboration de projets R-D, Programme de soutien à l'emploi scientifique, Accès-Design ont été regroupées, aux fins de rationalisation et d'harmonisation des objectifs et des moyens, sous trois grands programmes : Aide à l'amélioration de la gestion, Aide à la modernisation et à l'innovation technologique et le programme de Soutien à l'emploi. D'autres mesures, dont le programme d'Aide à la concrétisation de projets industriels et Jeunes promoteurs, ont connu aussi des modifications.

Ce dernier programme, **Jeunes promoteurs**, sous la responsabilité des directions régionales s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans et a pour but d'appuyer ceux et celles qui veulent se lancer en affaires en créant leur propre entreprise. Le Ministère leur accorde une subvention pouvant atteindre la somme de 5 000 $, pour la réalisation d'une étude de faisabilité, 1 000 $ au chapitre de la formation du promoteur et enfin 6 000 $ pour la création de l'entreprise. En 1990-1991, 551 candidates et candidats ont bénéficié du programme, ce qui a entraîné des dépenses gouvernementales de 4 390 000 $. Ce programme a rendu possible la mise sur pied de 406 entreprises qui prévoyaient créer environ 1 120 emplois et investir plus de 26 millions de dollars dans l'économie du Québec.

En 1990-1991, 460 entreprises ont reçu de l'aide financière dans le cadre des programmes PRO-PME, Aide à l'amélioration de la gestion, Soutien à l'emploi – volet administratif et AMITECH – volet modernisation de la production. Cela représente pour le Ministère des engagements d'environ 4,2 millions de dollars répartis comme suit :

PRO-PME	160 entreprises	1,5 M $
Aide à l'amélioration de la gestion	170 entreprises	1,0 M $
Soutien à l'emploi – volet administratif	80 entreprises	0,9 M $
AMITECH – modernisation de la production	50 entreprises	0,8 M $

De plus, par son programme de **Soutien aux initiatives-jeunesse**, le Ministère assiste financièrement des organismes dont le mandat consiste à conseiller et à appuyer les jeunes qui créent leur propre entreprise. En 1990-1991, des subventions totalisant 5 700 000 $ ont été versées à 62 organismes de soutien autonomes et à 33 corporations de développement économique qui se sont donné un mandat supplémentaire et distinct en matière d'appui aux jeunes.

Les modalités du programme ont fait l'objet de modifications à l'automne 1990, notamment dans la perspective de favoriser un regroupement des structures régionales vouées au développement économique.

Enfin, les directions régionales jouent aussi un rôle dans la gestion du **Programme d'aide aux commissariats industriels** et autres programmes du Ministère, dont ceux à caractère technologique mis en œuvre en 1990-1991. Il est bien évident que l'avis des directions régionales est sollicité dans de nombreux dossiers relevant de programmes qui sont de la responsabilité de ses partenaires internes et externes, notamment la SDI et l'OPDQ.

Autres activités

En tant que représentantes du Ministère en région, les directions régionales sont appelées à siéger à diverses tables régionales regroupant des organismes publics et privés. Leur connaissance du milieu et leur expertise sont mises à profit, entre autres, dans les dossiers de conférences socio-économiques régionales, dans différents jurys (par exemple celui du concours « Devenez entrepreneurs »), à titre d'observateurs aux conseils d'administration d'organismes régionaux, dans l'organisation de salons régionaux de sous-traitance et autres événements.

Elles s'associent en outre à diverses activités régionales visant la promotion des entrepreneurs et la sensibilisation à l'importante place que tient l'entrepreneurship dans notre société. Les directions régionales se sont impliquées entre autres dans l'organisation du concours de la « Ville industrielle de l'année ».

Bref, les directions régionales sont au carrefour des activités régionales reliées au développement économique et se veulent des catalyseurs à cet égard.

4.2 La Direction générale des services aux entreprises industrielles, commerciales et coopératives (DGSEICC)

Composée de trois directions, cette direction générale a pour principaux mandats de fournir aux directions régionales un appui dans leur offre de service aux entreprises du Québec, de fournir à ces dernières, surtout des PME industrielles, commerciales et des coopératives en démarrage ou en développement, des services-conseils, de l'aide technique, des possibilités de formation en gestion et aussi l'assistance financière dans le cas des coopératives. De même, elle administre des lois et assure la coordination de programmes offerts par les directions régionales du Ministère. Bref, la Direction générale des services aux entreprises industrielles, commerciales et coopératives, par la voie de la Direction des services aux entreprises industrielles, de la Direction des services aux entreprises commerciales et de la Direction des services aux entreprises coopératives, contribue de diverses façons aux efforts de développement économique déployés par ses partenaires internes et externes.

4.2.1 La Direction des services aux entreprises industrielles (DSEI)

La Direction des services aux entreprises industrielles a pour mandat de favoriser, en collaboration avec les directions régionales, l'amélioration de la gestion dans les entreprises québécoises, notamment dans les PME manufacturières. Les conseillers, spécialisés dans les fonctions de l'entreprise (administration, finance, production, marketing, ressources humaines et informatique), fournissent des conseils aux entreprises.

La Direction est aussi responsable du développement et de la diffusion d'outils d'analyse et de gestion, tant pour son usage que pour celui des conseillers régionaux en développement industriel et des dirigeants d'entreprise. Elle a été également chargée jusqu'à la fin de 1990 d'offrir et d'organiser, en collaboration avec les directions régionales, des séminaires à l'intention des dirigeants de PME, par l'entremise de son Service de la formation en gestion d'entreprises.

Les principales réalisations en 1990-1991

Au cours de l'exercice, des services spécialisés ont été fournis à 750 entreprises dont la taille moyenne est de 40 employés et dont le volume moyen des ventes est légèrement inférieur à 3,5 millions de dollars. Une évaluation de ces services auprès des entreprises clientes de la DSEI indique que la plupart des propriétaires-dirigeants les qualifient de très structurants pour leur entreprise.

Par ailleurs, afin de contribuer au succès de l'approche adoptée par le Ministère et de répondre aux besoins plus sélectifs des dirigeants des entreprises les plus dynamiques, la Direction met à leur disposition des séminaires portant sur une vingtaine de thèmes. Ces séminaires ont permis à la Direction de contribuer à la formation en 1990-1991 de plus de 760 dirigeants d'entreprises industrielles au cours d'une centaine de sessions. Plusieurs dirigeants de PME, à la suite de leur participation à l'un ou l'autre de ces séminaires, ont adapté avec succès de nouveaux outils de gestion à leur entreprise. Des outils de diagnostic d'entreprise élaborés à la DSEI sont à la disposition des conseillers en développement économique.

Enfin, la Direction s'implique dans des activités relatives à la gestion d'entreprise. Mentionnons notamment sa contribution aux travaux du Groupe de concertation sur la qualité et sa collaboration avec les commissions de formation professionnelle en matière d'intégration du concept de qualité totale dans des PME.

4.2.2 La Direction des services aux entreprises commerciales (DSEC)

Cette direction a pour mandat de favoriser le développement des entreprises commerciales québécoises et d'assurer leur contribution maximale au développement économique. Elle assure une meilleure connaissance du milieu commercial, offre aux commerçants des services-conseils en gestion et favorise leur regroupement sectoriel ou géographique. De plus, elle encourage les réseaux de distribution à acheter des biens de consommation fabriqués au Québec. Elle voit

à l'application de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, adoptée en juin 1990, et de la Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés.

Les principales réalisations en 1990-1991

La Direction des services aux entreprises commerciales a reçu plus de 5 000 demandes d'information relativement aux activités commerciales, ce qui s'est traduit par des services-conseils en gestion auprès de 350 commerçants et par sensiblement autant d'interventions d'assistance auprès de personnes intéressées par le franchisage ou désireuses d'acquérir ou de lancer un commerce.

Afin de mieux desservir leur clientèle sur tout le territoire du Québec, en particulier sur le plan de l'information, la Direction des services aux entreprises commerciales et les directions régionales du Ministère ont offert une meilleure accessibilité à leurs services.

Ainsi les directions régionales, en plus de répondre aux demandes d'information de nature générale de la clientèle commerciale, jouent un rôle actif de liaison entre cette clientèle et les services de la DSEC. Par ailleurs, avec l'appui des directions régionales, 41 sessions portant sur les 14 séminaires relatifs à la gestion commerciale ont été dispensées. Ainsi, près de 370 dirigeants d'entreprises commerciales de toutes les régions du Québec ont été rejoints.

Depuis l'adoption de la Loi sur les sociétés d'initiative et de développement d'artères commerciales (SIDAC), les interventions de la Direction ont permis la formation de 57 associations. Par le moyen d'études relatives au contexte commercial des centres-villes, la Direction a appuyé techniquement la création de deux nouvelles SIDAC et a analysé la demande commerciale dans sept autres centres-villes.

Pour assurer une plus grande participation des entreprises du Québec dans l'activité économique et pour favoriser les échanges, la Direction a participé à divers types de manifestations, salons ou colloques, tels le Salon canadien/international de la mode féminine, celui de la fourrure, des affaires et enfin celui du franchisage. Ces événements ont permis de faire davantage connaître les sevices de la direction et d'entamer des relations d'assistance technique.

Par ailleurs, afin de faciliter l'accès des entreprises manufacturières québécoises aux grands réseaux de distribution ou encore de trouver des fournisseurs aux commerces, la Direction a conclu un accord avec le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) dans le but de créer une banque de données et un répertoire des entreprises de distribution au Québec. Cette information portant sur environ 6 000 entreprises de distribution du Québec est maintenant intégrée au Répertoire des produits fabriqués au Québec.

En tant qu'administratrice de la nouvelle Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, la Direction a répondu à près de 9 670 demandes d'information relativement à cette loi et a procédé à 2 470 inspections à la suite de plaintes. Les infractions à la Loi ont donné lieu à 987 poursuites. Enfin, dans le cadre de la Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés, la Direction a émis 633 nouveaux permis et 1 650 renouvellements.

4.2.3 La Direction des services aux entreprises coopératives (DSEC)

La Direction des services aux coopératives a pour rôle d'aider au développement des coopératives au Québec. Son objectif est de favoriser la croissance des entreprises existantes et l'émergence de nouvelles coopératives.

En sa qualité d'administratrice de la Loi sur les coopératives, elle régit la constitution, le fonctionnement, l'inspection et la liquidation des entreprises coopératives.

La Direction contribue par ses interventions au développement des divers secteurs d'activité coopérative par un suivi et un soutien appropriés.

Parallèlement, elle fournit à la clientèle coopérative et au public en général l'information relative à la législation, au fonctionnement et à l'organisation des coopératives.

Dans le cadre de ses interventions relatives à l'aide au développement des coopératives, elle gère le Programme d'aide aux coopératives de développement régional (CDR), le Régime d'investissement coopératif (RIC) et le Programme de formation des dirigeants de coopératives.

L'administration de la Loi sur les coopératives

La Direction doit veiller à l'application des dispositions de la Loi et des règlements qu'elle administre. À cette fin, elle examine un ensemble de documents légaux prescrits par la Loi sur les coopératives et veille à leur conformité légale.

Au cours de l'exercice 1990-1991, la Direction a examiné au-delà de 200 requêtes diverses visant la constitution de coopératives ou la modification de celles déjà existantes. Le soutien de la Direction a contribué à la création d'environ 145 nouvelles entreprises coopératives reliées à diverses activités économiques, contribuant ainsi à renforcer le tissu coopératif de l'économie québécoise.

Un système de contrôle informatisé mis en place en 1990-1991 permet un suivi plus rapide et efficace de la cueillette et de l'examen de conformité par la

Direction des rapports annuels des coopératives. Ainsi, l'examen des 1 682 rapports transmis a permis de relever des cas de non-conformité dans 371 dossiers pour lesquels la Direction a demandé correction.

Par ailleurs, la Direction des services aux entreprises coopératives a poursuivi, au cours du dernier exercice, deux opérations importantes :

1. En conformité avec la politique gouvernementale de conservation et de destruction des documents, la Direction a terminé l'épuration de tous ses dossiers, ce qui facilite une meilleure consultation et leur suivi.
2. La Direction a procédé également à l'évaluation et à l'analyse de dossiers de corporations inactives en vue de leur dissolution conformément à leur loi constitutive.

   La mise en place d'une procédure détaillée dont la méthodologie a été expérimentée tout au cours des deux derniers exercices a permis de dissoudre par arrêté ministériel 332 entreprises coopératives en défaut de se conformer aux exigences légales.

   Cette opération a eu pour effet de ramener l'inventaire des dossiers inactifs à un niveau très bas et jamais égalé. La gestion du système des dossiers de la Direction est donc plus efficace et la divulgation des renseignements plus actuelle.

Tableau I

Sommaire des opérations corporatives 1990-1991

	Total
Constitution	146
Continuation de syndicat coopératif en coopérative	2
Fusion avec une compagnie	4
Dissolution par liquidation	24
Dissolution par arrêté ministériel	332
Dévolution	2

La gestion des programmes

Le Programme d'aide aux coopératives de développement régional

Les coopératives de développement régional (CDR) regroupent des coopératives et des organismes désireux de participer au développement économique de leur région.

Elles offrent une assistance technique dans l'élaboration et la réalisation de projets de coopératives. Elles fournissent également un soutien aux coopératives existantes.

Au cours de l'exercice 1990-1991, quatre coopératives de développement régional ont profité de l'appui du MICT. Ce sont celles des régions de Montréal, de Québec, de l'Outaouais et de Estrie. Elles se sont vu attribuer une assistance financière globale de 939 500 $, dont 439 500 $ en subvention de base de fonctionnement, 300 000 $ en subventions partagées appariées à de l'autofinancement équivalent et enfin 200 000 $ sous le nouveau volet à l'emploi qui a favorisé l'effort des CDR dans la création ou le maintien de 237 emplois en 1990-1991.

Le Régime d'investissement coopératif (RIC)

Créé en 1985, le RIC est un outil de développement adapté aux besoins particuliers des coopératives. Il vise l'amélioration de la capitalisation tout en procurant un avantage fiscal aux investisseurs.

Les modifications apportées au régime ces dernières années ont eu pour effet d'accroître de 72 370 les souscriptions des travailleurs-membres des coopératives de travailleurs admissibles. C'est principalement dans le secteur des coopératives de travailleurs forestiers que l'augmentation des souscriptions s'est fait le plus sentir.

La Direction des coopératives a étudié, en 1990, 27 demandes en rapport avec le Régime, soit 8 demandes de renouvellement de certificat d'admissibilité et 19 nouvelles demandes.

Tableau II

Résultats du RIC pour l'année 1990

	Nombre de coopératives participantes	Nombre de membres participants	Montants investis	Nombre d'employés participants	Montants investis	Total
Producteurs	33	3 574	2 669 272 $	894	1 492 025 $	4 161 297 $
Travailleurs forestiers	20	1 350	2 264 625 $	—	—	2 264 625 $
Travailleurs	61	1 392	1 877 709 $	—	—	1 877 709 $
Total	**114**	**6 316**	**6 811 606 $**	**894**	**1 492 025 $**	**8 303 631 $**

Tableau III

Résultats du RIC depuis sa création

	Producteurs	Travailleurs forestiers	Travailleurs	Total par année
1985	3 945 051 $	932 271 $	410 997 $	5 288 319 $
1986	3 443 685 $	1 518 959 $	603 973 $	5 566 617 $
1987	4 513 444 $	1 609 626 $	629 312 $	6 752 382 $
1988	5 219 762 $	987 592 $	685 233 $	6 892 587 $
1989	3 989 616 $	858 916 $	1 552 950 $	6 401 482 $
1990	4 161 297 $	2 264 625 $	1 877 709 $	8 303 631 $
Total par catégorie	**25 272 855 $**	**8 171 989 $**	**5 760 174 $**	**39 205 018 $**

Le Programme de formation des dirigeants de coopératives

Le Programme de formation des dirigeants de coopératives, doté de crédits de 180 000 $, a contribué à la formation de 3 887 participants au cours de 367 sessions pour la période se terminant le 30 juin 1990. Il a permis, de plus, la conception de contenus de formation adaptés à l'entreprise coopérative.

Le programme de formation porte principalement sur l'administration, la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la coopération ainsi que le développement d'outils audiovisuels.

Les principales réalisations en 1990-1991

La Direction a été appelée à collaborer à la réorganisation des services gouvernementaux aux coopératives, prévue par la Loi sur l'aide au développement des coopératives devant entrer en vigueur le 1er avril 1991. Dans le cadre de cette opération, les activités de la SDC (Société de développement des coopératives) sont transférées en partie à la nouvelle vice-présidence du développement des coopératives de la Société de développement industriel (SDI) et en partie à la Direction des services aux entreprises coopératives du MICT.

L'analyse financière et la gestion des prêts sont confiées à la SDI, tandis que la Direction des coopératives est chargée de l'ensemble de la gestion du soutien technique aux coopératives et produit des avis d'opportunité et d'admissibilité dans le cadre des demandes d'aide financière soumises par les coopératives. De plus, elle assume la responsabilité du Programme de prise en charge d'intérêts.

La DSEC a, dans ce cadre, mis en place les nouvelles infrastructures qui lui permettront d'intégrer une partie des ressources humaines, matérielles et financières de l'ancienne société d'État et de remplir son nouveau mandat.

Rappelons également que la Direction assure la liaison avec les conseillers des bureaux régionaux, responsables des dossiers de coopératives.

La Direction a aussi participé à diverses assemblées générales de coopératives ou de fédérations ainsi qu'à diverses manifestations organisées par le mouvement coopératif.

Elle a, en outre, dans un souci de toujours mieux renseigner sa clientèle et de favoriser le développement des coopératives, participé à diverses activités coordonnées par le milieu ou par divers autres agents économiques. Mentionnons à cet effet :

- sa participation aux travaux du comité sur les coopératives de l'Ordre des comptables agréés du Québec et sa collaboration avec le même organisme à la production d'une monographie intitulée « Comptabilité et vérification des coopératives »;
- sa contribution à la réflexion amorcée par le mouvement des coopératives agricoles au sujet du regroupement des grandes coopératives laitières;
- sa participation à des ateliers ou échanges avec différents organismes portant entre autres sur :
  - la création d'emplois (Conférence des coopératives forestières du Québec);
  - les coopératives de soins de santé (Secrétariat aux coopératives du gouvernement fédéral);
  - les États généraux de la Coopération (Conseil de la coopération du Québec).

La Direction des coopératives a aussi contribué à des échanges avec des délégations économiques, des représentants de mouvements coopératifs et de gouvernements étrangers en mission au Québec. Dans ce contexte, la Direction a accueilli des représentants de la Côte-d'Ivoire, du Chili, du Tchad et du Maroc.

La Direction a aussi assuré la production et la publication de documents d'information et de promotion et collaboré à diverses analyses. Mentionnons :

— *Infocoop*, un bulletin d'information bimestriel;

— *Les coopératives du Québec, données statistiques 1989;*

— *Profil des coopératives de travailleurs du secteur forestier 1988-1989;*

— *Guide de liquidation et de dissolution d'une coopérative.*

Dans le cadre des activités de la Semaine nationale de la coopération, la Direction a soutenu les initiatives de divers organismes de développement régional et contribué à certains dossiers de presse consacrés à la coopération et aux coopératives, plus particulièrement dans *Le Soleil* de Québec, *La Presse* et *Le Devoir* de Montréal ainsi que dans le journal *Les Affaires*.

Enfin, soulignons la participation de la Direction des coopératives à divers salons, colloques et expositions, comme le Salon des services gouvernementaux « Info-Service Plus », le Salon du monde des affaires de Montréal et le congrès de la Société des professeurs d'économie du Québec.

Tableau IV

Les coopératives non financières par région économique
Au 31 mars 1991

Région	Nbre	%
01 Bas-Saint-Laurent	105	5,22
02 Saguenay – Lac-Saint-Jean	142	7,06
03 Québec	273	13,57
04 Mauricie – Bois-Francs	131	6,51
05 Estrie	119	5,92
06 Montréal	558	27,73
07 Outaouais	63	3,13
08 Abitibi-Témiscamingue	52	2,58
09 Côte-Nord	55	2,73
10 Nord-du-Québec	19	0,94
11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	60	2,98
12 Chaudière-Appalaches	117	5,82
13 Laval	33	1,64
14 Lanaudière	46	2,29
15 Laurentides	33	1,64
16 Montérégie	206	10,24
Total	**2 012**	**100,0**

Tableau V

Les coopératives non financières par type et par secteur d'activité économique
Au 31 mars 1991

Activités économiques	Consommateurs	Producteurs	Travailleurs	Travailleurs actionnaires	Total
Industries agricoles et services connexes	0	5	25	1	31
Industries de la pêche et du piégeage	0	3	0	0	3
Industries de l'exploitation forestière et services forestiers	0	1	42	2	45
Industries des mines	0	0	1	0	1
Industries manufacturières	1	54	29	32	116
Industries de la construction	0	0	6	1	7
Industries des communications et autres services publics	60	0	2	0	62
Commerce de gros	3	34	4	0	41
Commerce de détail	265	41	9	1	316
Intermédiaires financiers et assurances	6	0	0	0	6
Services immobiliers	1 106	2	0	0	1 108
Industries du transport et de l'entreposage	7	19	6	2	34
Services aux entreprises	25	5	35	2	67
Services d'enseignement	5	0	5	0	10
Services de soins de santé et services sociaux	40	1	16	0	57
Hébergement et restauration	21	0	4	0	25
Autres industries de services	56	6	22	0	84
Total	**1 595**	**171**	**206**	**41**	**2 013**

4.3 Autres activités particulières du sous-ministériat

En vertu de son mandat, l'unité administrative est appelée par les autorités du Ministère à effectuer des suivis de dossiers d'importance de façon continue, principalement par la voie du Bureau du sous-ministre ou de l'un ou l'autre des bureaux des directeurs généraux ou encore par un représentant d'une direction concernée dans l'unité. Mentionnons, par exemple, l'implication de représentants du sous-ministériat auprès de l'organisme Sous-traitance industrielle Québec, de SOCCRENT, du Groupe de concertation sur la qualité et de la Fondation de l'entrepreneurship.

Au chapitre des relations extraministérielles, des représentants des ORSE se sont impliqués dans des dossiers d'intérêt commun avec la SDI, l'OPDQ et le Secrétariat à l'aménagement et au développement régional en ce qui a trait au bilan des conférences socio-économiques régionales et à la nouvelle délimitation des régions administratives du Québec. Des relations ont aussi été entretenues vis-à-vis du Secrétariat à la jeunesse pour le programme Jeunes promoteurs, du MMSRFP en matière d'harmonisation des services aux entreprises, du ministère de la Sécurité publique dans la mise en place de mesures à la suite des événements de l'été 1990 et enfin du MAPAQ dans le cadre des efforts de reconversion industrielle des bâtiments désaffectés de transformation de produits marins.

En ce qui a trait aux relations intraministérielles, les ORSE ont collaboré étroitement avec d'autres unités administratives du Ministère relativement aux dossiers des antennes technologiques régionales, du Groupe de concertation sur la qualité, des orientations envisagées par le ministère fédéral de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, de celles du ministère de l'Environnement du Québec et enfin au dossier de la Conférence socio-économique du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Outre ces dossiers de plus longue durée, le sous-ministériat s'est vu confier, par les autorités du Ministère, le soin d'effectuer un suivi ponctuel pour près de 300 demandes particulières (avis d'opportunité, projets de réponse, représentation du Ministère à divers événements, etc.).

Partie V
La promotion des investissements

5.1 La Direction générale de la promotion des investissements (DGPI)

La DGPI a comme principale responsabilité de rechercher et d'attirer les investissements industriels au Québec, surtout dans les secteurs prioritaires, afin de contribuer à la croissance économique, au développement technologique et à la création d'emplois. Elle réalise son mandat par des activités de prospection et d'accueil et par la préparation d'outils de promotion destinés à mieux faire connaître le Québec aux investisseurs potentiels.

La Direction générale doit aussi faciliter l'implantation manufacturière en fournissant aux autorités locales le soutien technique et financier nécessaires pour la réalisation des transactions immobilières à des fins industrielles et des travaux d'infrastructure et de rénovation.

5.1.1 La prospection et l'accueil

Les activités des deux directions de prospection des investissements (DPI) (Amérique — Asie et Europe — Moyen-Orient) de la DGPI se sont déroulées au cours de l'année 1990-1991 selon une programmation établie en étroite collaboration avec les représentants du Québec en poste à l'étranger. D'autres intervenants, tels que les chefs de pupitre du ministère des Affaires internationales, les conseillers industriels du MICT ainsi que les représentants du Canada à l'étranger ont été consultés dans la préparation de cette programmation.

C'est ainsi que la DGPI a organisé et effectué, au cours de l'exercice, 43 missions de prospection à l'extérieur du Québec, dont une en Asie du Sud-Est dirigée par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

De ces missions, 28 ont eu lieu en diverses régions de l'Amérique du Nord; dix ont été effectuées en Europe et cinq en Asie. Plusieurs de ces missions de prospection ont été effectuées de concert avec des représentants d'entreprises du Québec, surtout à l'occasion de séminaires promotionnels dans les pays qui présentent le meilleur potentiel pour la sollicitation d'investissements industriels et de technologies nouvelles pour les entreprises québécoises.

La DGPI a également accueilli individuellement un grand nombre d'industriels qui avaient été sensibilisés aux avantages comparatifs du Québec au cours des missions de prospection ou par d'autres moyens. En plus, la Direction générale a organisé durant l'année l'accueil de 51 missions de groupes venant de pays étrangers.

Le tableau suivant résume par pays les activités de prospection et d'accueil de groupes étrangers.

Activités de prospection et d'accueil 1990-1991

Missions de prospection	
Asie	
Japon	3
Corée	1
Hong Kong	1
	5
Amérique du Nord	
Est des États-Unis	15
Ouest des États-Unis	3
Centre des États-Unis	5
Centre du Canada	5
	28
Europe	
Allemagne	3
Italie	1
Espagne	1
France	2
Angleterre, Belgique et Pays-Bas	2
Suède et Danemark	1
	10
	43
Accueil de groupes étrangers	
Asie	
Chine	2
Corée	2
Hong Kong	3
Japon	5
Singapour	1
	13
Amérique du Nord	
États-Unis	3
Europe	
Allemagne, Autriche, Suisse	10
Angleterre, Pays nordiques	9
Belgique	3
France	5
Italie, Espagne	6
	33
Autres pays	
Venezuela	1
Liban	1
	2
	51

5.1.2 Le soutien promotionnel

La Direction de la recherche et du soutien (DRS) de la DGPI a comme mandat de concevoir et de produire les outils rendus nécessaires par les activités de promotion et de prospection des investissements au Québec. À cette fin, la Direction conçoit et coordonne la publicité pour chaque cas particulier et effectue les travaux de recherche et de production des documents et des autres outils promotionnels.

Publicité

Une campagne publicitaire de promotion du Québec a été conçue par un effort concerté MICT-MAI. Des annonces ont été placées dans des revues économiques à circulation internationale.

De son côté, la DGPI a placé des annonces dans des médias qui s'adressent à des secteurs prioritaires pour le Québec. Elle collabore, en outre, de manière permanente, avec plusieurs publications américaines spécialisées en information pour le choix de sites industriels.

Documents et autres outils de promotion

Au cours de l'année 1990-1991, plusieurs documents promotionnels ont été produits par la DGPI. D'autres documents, produits antérieurement, ont été révisés et mis à jour.

De même, la Direction générale a assuré la traduction de certains outils de promotion dans quelques langues étrangères.

Voici un aperçu des principaux documents et autres outils de promotion, produits, révisés ou traduits durant cette période.

— Des fascicules constituant la collection de promotion « Techno-dollars à votre portée » ont été revus et mis à jour, en versions française et anglaise.

— Un nouveau document de promotion, intitulé *Point de mire* : *Québec* (*Focus : Québec*) a été conçu et réalisé, en versions française et anglaise.

— Un jeu de six cartes de repérage géographique grand format a été réalisé et monté dans le salon d'accueil de la DGPI à Montréal. Les mêmes cartes, en format double page magazine, en versions française et anglaise, ont été publiées et sont disponibles pour circulation internationale.

— La brochure *Fiscalité québécoise* a été révisée et mise à jour, en versions française, anglaise et chinoise.

— Le document *Promotion des investissements industriels au Québec — Stratégie pour les années 1990* a été révisé périodiquement. Des versions française, anglaise et espagnole ont été réalisées.

— Le document *Programmes d'assistance financière pour l'industrie manufacturière au Québec* a été révisé périodiquement, en versions française et anglaise.

— Le document *Priority Investment Sectors in Quebec* a été revu périodiquement.

— Des banques de données sur la clientèle locale et internationale de la DGPI et sur la documentation offerte sont gérées en permanence par la Direction de la recherche et du soutien.

— Des cassettes vidéo à caractère promotionnel présentant le Québec en général ainsi que différents secteurs prioritaires ont été traduites en japonais et en coréen.

— Un dépliant promotionnel, *Le bâtiment industriel locatif*, ainsi qu'une brochure traitant de la procédure reliée au même sujet ont été produits.

— Un dépliant de promotion du programme d'assistance PACPI, *Programme d'aide à la concrétisation de projets industriels*, a été produit en français et en anglais.

5.1.3 L'assistance technique et financière

La Direction de l'infrastructure industrielle (DII) de la DGPI est le maître d'œuvre de l'administration des volets propres aux infrastructures industrielles de deux ententes auxiliaires Canada-Québec. La réalisation de projets tels que la rénovation des zones industrielles vétustes de Montréal, la restructuration économique de l'Est de Montréal, les infrastructures du parc industriel de Deschambault et du parc de Matane font aussi partie de son mandat.

Enfin, la Loi sur les immeubles industriels municipaux, administrée en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, ainsi que le Programme d'aide financière auprès des corporations de développement économique visent le même objectif.

Programme d'aide aux commissariats industriels

Au cours de la dernière année, 89 corporations de développement économique ont bénéficié de l'aide financière du Ministère offerte dans ce programme. Ces corporations desservent plus de 950 municipalités avec une population d'environ 2,6 millions de personnes. Quelque 1 200 bénévoles, entre autres des gens d'affaires des milieux concernés, œuvrent au sein des conseils d'administration des corporations de développement économique soutenues par ce programme.

Projets d'investissement de 50 millions de dollars et plus en cours ou annoncés en 1990
(en millions de dollars)

Industries du bois		
Lanofor	Saint-Michel-des-Saints	63
Bestar (Tafisa)	Lac-Mégantic	53
Première transformation des métaux		
Alouette (consortium)	Sept-Îles	1 400
Lauralco (Alumax)	Deschambault	1 000
Alcan	Laterrière (Chicoutimi)	850
Reynolds (Société d'aluminium)	Baie-Comeau	550
Aluminerie de Bécancour	Bécancour	550
Minéraux Noranda (ZEC)	Valleyfield	140
QIT — Fer et Titane	Tracy	120
Sidbec-Dosco	Montréal	100
Produits métalliques		
Sorevco (Sidbec-Dosco et Dofasco)	Côteau-du-Lac	50
Matériel de transport		
General Motors	Boisbriand	450
Pratt & Whitney	Longueuil	300
Bombardier	Montréal (Île)	275
Hyundai Canada	Bromont	150
Dowty Canada	Mirabel	111
Produits électriques et électroniques		
IBM Canada	Bromont	135
Philips	Saint-Laurent	70
Northern Telecom	Saint-Laurent	60
Mitel	Bromont	50
Produits minéraux non métalliques		
Glaverbec S.A.	Saint-Augustin	150
Miron	Montréal	55
Aliments		
Boulangeries Weston	Longueuil	55
Christie Brown	Montréal	50
Boissons		
John Labatt	LaSalle	90
Brasseries Molson-O'Keefe	Montréal	82
Produits en caoutchouc		
Firestone-Bridgestone	Joliette	85
Papiers et produits connexes		
Domtar inc.	Windsor	1 200
Donohue-Rexfor	Matane	317
Kruger	Trois-Rivières	280
Tembec	Témiscaming	270

Projets d'investissement de 50 millions de dollars et plus en cours ou annoncés en 1990
(en millions de dollars) *(suite)*

Stone-Consolidated / Laurentides	Grand-Mère	260
Industries James Maclaren	Thurso	168
Compagnie de papier Québec et Ontario	Baie-Comeau	161
Daishowa	Québec	125
Produits forestiers CP	La Tuque	118
Papiers Scott	Joliette	110
Produits forestiers CP	Gatineau	105
Kunz — Uniboard	Drummondville	81
Industries Cascades	Kingsey Falls	61
Domtar inc.	Lebel-sur-Quévillon	60
Produits forestiers CP	Gatineau	59
Stone-Consolidated / Belgo	Shawinigan	57
Papier Cascades	East Angus	53
Produits du pétrole		
Shell Canada	Montréal-Est	250
Ultramar Canada	Saint-Romuald	99
Produits chimiques		
Merck Frosst	Montréal	205
Union Carbide	Montréal	200
Minéraux Noranda	Rouyn-Noranda	160
Pétromont	Varennes	155
Pétromont	Montréal-Est	100
Boehringer Ingelheim	Laval	82
Squibb Bristol-Myers	Montréal	55
Alby Chlorates	Valleyfield	50

Partie VI
La technologie et le développement des marchés

6.1 La Direction générale de la technologie (DGT)

La Direction générale de la technologie (DGT) a pour mandat d'élaborer, de proposer et de mettre en œuvre une politique, des programmes et des mesures d'appui visant à promouvoir le développement technologique.

Au cours de cet exercice budgétaire, la DGT a poursuivi et consolidé les actions amorcées durant l'année précédente. De plus, elle a entrepris de nouvelles activités.

Signalons, à cet égard, la mise en place du programme d'aide à la participation de PME québécoises à un consortium de recherche en robotique et en intelligence artificielle, PRECARN. Il y a eu aussi la création d'un nouvel organisme de promotion des transferts technologiques qu'est le Forum des intervenants en transfert de technologie. Enfin, la DGT a apporté un soutien professionnel et financier aux divers organismes de R-D du Québec.

La DGT comprend trois directions, soit la Direction de l'innovation technologique (DIT), la Direction des politiques technologiques (DPT) et la Direction des transferts et de la promotion technologiques (DTPT).

Au 31 mars 1991, cette direction comptait un effectif de 50 personnes, réparties entre Québec et Montréal.

Effectif autorisé au 31 mars 1991

	Permanent	Occasionnel
Administrateurs	4	—
Professionnels	25	4
Employés de soutien	9	8
Total	**38**	**12**

6.1.1 La Direction de l'innovation technologique (DIT)

Les objectifs de la Direction de l'innovation technologique consistent principalement à soutenir le développement de la recherche, de l'innovation et des capacités technologiques des entreprises. La Direction réalise ce mandat grâce à un savoir-faire dans les technologies des matériaux nouveaux, des biotechnologies, de l'automatisation, de l'électronique et des télécommunications, de l'environnement et des ressources ainsi que dans les consortiums de recherche, centres et associations voués au développement technologique.

Elle suit l'évolution des nouvelles technologies dans ces domaines, apporte un soutien à l'élaboration de projets de développement technologique, aide à la mise sur pied de consortiums de recherche et facilite les actions ou projets mobilisant les entreprises, universités et laboratoires de recherche. Elle donne des avis et conseils, notamment en ce qui a trait aux programmes d'aide financière concernant la R-D et l'innovation technologique.

Enfin, elle coordonne la gestion du volet technologie du Programme d'aide à la modernisation et à l'innovation technologique. Elle recommande aussi au ministre l'octroi des visas de recherche précompétitive.

Les principales réalisations en 1990-1991

La Direction a réalisé plusieurs activités d'orientation et d'information au cours de cette année.

Elle a participé au groupe de réflexion sur les matériaux industriels de pointe mis sur pied par la Direction générale des industries chimiques et des matériaux et, pour la production d'un document, a rédigé les sections sur les activités et la problématique de la recherche au Québec, de même que sur les caractéristiques et les fondements de l'utilisation accrue des matériaux de pointe.

Dans le cadre de la préparation d'un plan d'action pour les bio-industries et en collaboration avec la Direction des industries biotechnologiques et pétrochimiques, la Direction a défini un mandat pour le Conseil de la science et de la technologie, afin qu'il fasse le bilan technologique des biotechnologies au Québec et qu'il analyse la portée et les répercussions des différents programmes et mesures mis de l'avant par les gouvernements au cours des années 80. Cette étude devrait être réalisée pendant l'année 1991.

Toujours dans le domaine des biotechnologies, la Direction a participé à un groupe de travail sur la biosécurité mis sur pied par le gouvernement fédéral; ce comité s'est penché sur la constitution de comités de biosécurité au sein des laboratoires et des entreprises.

À l'intérieur d'un projet fédéral de réglementation en matière de produits de la biotechnologie, la Direction a organisé une consultation des ministères et organismes du gouvernement du Québec pour définir une position commune.

La DIT a soutenu la Direction des technologies de l'information dans son analyse de la situation des super-ordinateurs et des perspectives d'évolution technologique dans ce domaine.

Sur le plan de l'information, les membres de la Direction ont répondu à de nombreuses demandes d'information venant d'entreprises, de consultants, de certaines universités, d'autres ministères concernant les expertises de recherche, le financement de la R-D, les contacts possibles, etc.

Elle a préparé le répertoire de centres d'expertise du Québec dans le domaine des plastiques et des composites qui a été introduit dans un ensemble de documents sur l'industrie du plastique produits par un comité interministériel. Elle s'est associée à la Direction des politiques technologiques pour l'aider à mettre la dernière main au répertoire des entreprises qui font de la recherche-développement au Québec. Dans le domaine des biotechnologies, elle s'est associée au lancement et à la rédaction du bulletin trimestriel *Biotec* édité par le Centre d'initiative technologique de Montréal (CITEC). Elle a aussi rédigé un article sur l'état de la recherche au Québec pour un magazine du monde de l'électricité.

La Direction a soutenu le milieu de la recherche-développement par l'entremise des associations et des centres de recherche, des congrès et des colloques, de même que par la voie des entreprises.

La Direction a discuté avec l'Association des directeurs de recherche industrielle (ADRIQ) de son plan d'action et de ses besoins pour réaliser ses objectifs de développement de la recherche industrielle au Québec. Elle a formulé un plan de financement et obtenu l'autorisation du Conseil du trésor pour un financement triennal de l'ADRIQ débutant en 1991-1992. Cela permettra à l'Association d'assurer la permanence de son organisation et d'accroître de façon notable ses activités.

En concertation avec la Direction des produits électriques et électroniques, la Direction a favorisé le développement des activités du bureau québécois de l'Association canadienne de technologie de pointe (ACTP), notamment les activités concernant la recherche. Elle a soutenu financièrement les activités d'innovation technologique du Groupement québécois d'entreprises (GQE) et a fait la promotion des programmes et activités technologiques du MICT. La Direction a participé aux activités du CITEC, notamment en contribuant aux comités Biotechnologies et Micro-électronique du Centre. Les membres ont aussi assisté régulièrement aux activités d'échange du Forum d'intervenants en transfert de technologie (FITT) mis sur pied par la Direction des transferts et de la promotion technologiques. Elle a aussi apporté son soutien ou sa participation active à des colloques d'associations comme l'AQFAS (conférence sur la biotechnologie), l'AQFIM (tenue d'un stand de la Direction des produits de consommation), l'ACSMA, le CIEQ, etc.

Plusieurs actions ont porté sur l'aide à la mise sur pied ou au développement de centres de recherche. Dans le domaine de l'aluminium, la Direction a coordonné les efforts ministériels afin d'arriver à la création d'une Association de l'industrie de l'aluminium et éventuellement d'un Institut de recherche sur l'aluminium. L'Association qui regroupe les principaux producteurs d'aluminium au Québec s'est finalement créée à la fin de l'année 1990 et s'est donné les pouvoirs de financer des activités de recherche communes. À la suite d'initiatives de l'Université du Québec à Chicoutimi, la Direction a fait plusieurs propositions pour que le projet d'institut universitaire puisse tenir compte des besoins industriels. Sur cette base, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a accepté le principe de financer le lancement d'un centre de transfert et de liaison dans le domaine de l'aluminium auquel seront associés les industriels.

La Direction a participé à l'évaluation de la demande de financement de nouveaux locaux du Centre des technologies textiles et a recommandé à l'OPDQ d'appuyer le projet. Elle a aussi soutenu et conseillé les responsables de l'Institut de recherche en pharmacie industrielle mis de l'avant par l'Université de Montréal, le CRIQ et plusieurs entreprises du secteur pharmaceutique. En concertation avec la Direction des industries métallurgiques et pharmaceutiques, elle a préparé un dossier visant à trouver les sources de financement pour le lancement véritable des opérations qui pourrait avoir lieu en 1991-1992. Elle a travaillé au développement d'autres projets de centres de recherche comme ceux portant sur l'hydrogène, les télécommunications, des composites appliqués aux transports, ou avec des entreprises désirant implanter un laboratoire ou des activités de recherche. Elle a aussi participé aux discussions sur les orientations et l'approbation du plan quinquennal du CRIQ.

La Direction a aidé l'organisation et a apporté un soutien financier au Carrefour international de l'environnement et de l'écologie, dans le but de favoriser le développement et les échanges technologiques. Ce salon, doublé d'un colloque, s'est tenu en novembre 1990 à Montréal.

Par ailleurs, la Direction a fourni de nombreux avis d'opportunité sur le plan technologique pour des projets d'innovation et de recherche d'entreprises qui ont fait une demande d'aide reliée à des programmes (SDI, AQVIR, OPDQ, etc.).

La Direction s'est impliquée dans de nombreux projets de développement dans le but de favoriser la recherche industrielle, la création et l'utilisation de technologie au Québec. Dans le cadre du grand projet scientifique canadien Triumf-Kaon, la Direction a facilité l'organisation du séminaire d'information tenu à Montréal pour trouver des partenaires de recherche et des fournisseurs. Dans le but de favoriser l'obtention de contrats fédéraux de R-D par les entreprises du Québec, la Direction a coopéré avec la Direction des marchés spécialisés pour la préparation des colloques sur les relations d'affaires avec le gouvernement fédéral. Elle a notamment participé à la préparation et à l'animation des ateliers portant sur les services professionnels et la recherche à Montréal et à Québec. Près d'une centaine de participants ont assisté à ces ateliers.

Dans le domaine du développement et de l'implantation de technologies aptes à résoudre le problème de l'accumulation des pneus usés, la Direction, de concert avec la Direction des industries biotechnologiques et pétrochimiques, a entrepris de nombreuses démarches pour faire avancer des projets. Elle a examiné une quinzaine de projets et conseillé leurs promoteurs. Elle a suivi plus particulièrement deux projets de gazéification des pneus, ce qui a donné lieu à une mission au Japon pour favoriser deux transferts de technologie et la venue au Québec des détenteurs de la technologie. Les dossiers, qui sont à la phase de la démonstration et de l'homologation, doivent obtenir une approbation environnementale du MENVIQ.

En raison du caractère international de nombreuses technologies, la Direction s'est impliquée dans plusieurs actions de coopération internationale. À la demande du ministère des Affaires internationales (MAI), elle a été associée à l'accueil d'une dizaine de missions étrangères soit pour des présentations de la stratégie et des forces du Québec dans le domaine de la recherche, soit pour organiser des visites d'instituts de recherche et d'entreprises. La coopération avec la Wallonie a été particulièrement développée et a porté principalement sur le domaine des matériaux. Elle a permis une meilleure connaissance des expertises réciproques de recherche et a conduit entre autres à la signature d'une entente de coopération entre le Centre technologique des matériaux composites et l'institut GEMCO de Belgique ainsi qu'à un projet de recherche entre l'entreprise C-Axis et la division des céramiques de l'INISNA (Belgique).

La Direction a organisé par ailleurs plusieurs missions : celle sur la recherche textile en France a fait l'objet cette année d'un rapport détaillé afin d'aider le Centre des technologies textiles et ses partenaires dans les choix à faire. Une mission sur la recherche en robotique en Corée et au Japon avec des industriels et organismes de recherche a permis de mieux saisir les orientations et mécanismes de recherche conduisant aux succès de ces pays dans ce domaine. Une mission avec des entreprises a été réalisée dans le domaine des technologies de moulage par injection en France et en Allemagne. Enfin, la Direction s'est associée à une mission dans le domaine des matériaux en Europe (programme de la CEE).

La Direction a de plus poursuivi ses efforts pour favoriser la création de consortiums ou de regroupements de recherche dans le cadre de projets de recherche importants. Cela s'est réalisé principalement pour l'octroi des visas de recherche précompétitive et pour des projets mobilisateurs du Fonds de développement technologique (FDT).

En ce qui concerne la recherche précompétitive, la Direction a suivi et conseillé une quinzaine de projets potentiels. Près de la moitié sont des projets qui sont potentiellement admissibles au crédit fiscal de 40 % pour un tel type de recherche, s'ils se réalisent. Dans trois cas, la Direction a recommandé au ministre l'octroi d'un visa pour la réalisation d'activités de recherche de l'ordre de 35 millions de dollars.

La Direction a été fortement active dans la prospection, le suivi et l'évaluation de projets mobilisateurs du Fonds de développement technologique. Dans le domaine de la promotion, elle s'est engagée dans une quinzaine de projets et sur une dizaine a apporté une aide à l'élaboration de lettres d'intention ou au projet lui-même. Elle a soutenu ou coordonné la préparation de l'avis ministériel pour six de ces projets, dont deux ont fait l'objet d'une approbation en mai 1991, soit les projets TDS et Progert. Les autres sont à la phase finale du processus de décision gouvernemental.

Enfin, la Direction a coordonné différents programmes du MICT dans le domaine technologique. Elle a participé activement à la refonte des programmes d'aide PRO-PME volet D (diagnostic et stratégie technologique), PAAITECH (acquisition et implantation de technologie) et PAEPRD (élaboration de projet de R-D), qui ont été intégrés au nouveau programme d'aide à la modernisation et à l'innovation technologique (AMITECH). Elle a assuré la gestion du volet technologique d'AMITECH avec l'aide des directions régionales du Ministère. Elle a participé à l'établissement du nouveau cahier de gestion, a tenu des séances d'information sur le programme pour les conseillers en région, a organisé deux séminaires pour promouvoir le programme auprès des consultants intéressés à Québec et à Montréal. Elle a répondu à de nombreuses demandes d'information de la part d'entreprises et de consultants et a fait elle-même une trentaine de visites de promotion auprès d'organismes et d'entreprises. Sur le plan opérationnel, à cause de cette

refonte des programmes et des mécanismes de restrictions budgétaires, les programmes n'ont été opérationnels qu'une partie de l'année. Au total, 28 projets ont été acceptés pour un montant total d'aide de près de 650 000 $ pour un niveau d'activité de l'ordre de 1,3 million de dollars.

Volet développement technologique du programme d'aide à la modernisation et à l'innovation technologique (AMITECH) (et anciens programmes assimilés) 1990-1991

	Nombre de projets acceptés	Subventions accordées
PRO-PME volet D	7	112 323 $
Acquisition et implantation de technologies	7	262 449 $
Élaboration de projet de R-D	2	20 000 $
AMITECH (volet technologique)	12	250 948 $
Total	**28**	**645 720 $**

6.1.2 La Direction des politiques technologiques (DPT)

La Direction des politiques technologiques conseille le Ministère dans l'élaboration d'une politique de développement technologique, afin de mettre en place des conditions favorables à la recherche industrielle et à l'innovation ainsi qu'au transfert et à la diffusion de la technologie. Ces actions variées englobent des activités d'analyse, d'information, de coopération, de consultation et de concertation en plus des activités de financement. De plus, la DPT assure la coordination des dossiers inscrits au Fonds de développement technologique et dans lesquels le MICT est engagé.

Les principales réalisations en 1990-1991

Les parcs et incubateurs technologiques constituent des infrastructures stratégiques que nombre de pays ont mises en place pour favoriser l'émergence et la croissance d'entreprises actives en recherche-développement. La DPT apporte un soutien financier au coût d'exploitation des deux parcs technologiques retenus pour l'ensemble du Québec, soit le Technoparc de Montréal et le Parc technologique du Québec métropolitain. Deux incubateurs consacrés exclusivement à l'émergence d'entreprises technologiques sont également proposés pour ces deux régions métropolitaines.

Au cours de l'exercice 1990-1991, la DPT a effectué la visite de 19 centres de recherche gouvernementaux à vocation industrielle afin d'en dresser un profil précis. Ce dossier revêt une très grande importance, notamment à cause du rôle que ces centres jouent dans le transfert technologique.

Depuis trois ans, le gouvernement du Québec a pris la décision de soutenir les efforts en R-D des entreprises québécoises par des mesures fiscales plutôt que par l'aide directe. Afin de mieux connaître l'utilisation faite par les entreprises de ces mesures, la DPT procède actuellement, en collaboration avec le Bureau de la statistique du Québec, à une enquête sur la perception, par les entreprises, de cette politique fiscale.

Dans le cadre de la révision des modalités d'application de la politique d'achat du gouvernement québécois, la DPT a préparé un rapport sur une politique d'achat à visée technologique, examinant d'abord le secteur de la géomatique.

En 1990-1991, la DPT a poursuivi la compilation des contrats octroyés en conformité avec la politique d'impartition du gouvernement fédéral, l'étude sur la répartition régionale des dépenses fédérales en sciences et technologie ainsi que l'élaboration d'une base de données pour l'analyse de contrats et subventions en R-D industrielle.

Dans le cadre du Forum des intervenants en recherche-développement, la DPT a procédé à l'élaboration d'un document de problématiques liées au financement de la R-D au Québec par le gouvernement fédéral ainsi qu'à la préparation d'une proposition au Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes pour le renouvellement des ententes auxiliaires Canada-Québec ayant un volet R-D. Par ailleurs, le Forum s'est doté d'un plan de travail dans lequel les mesures fiscales concernant la R-D ont été présentées comme dossier prioritaire à étudier.

La formation professionnelle étant essentielle au développement de la R-D, la DPT a entrepris une étude sur les besoins et la formation de la main-d'œuvre hautement spécialisée en sciences et en technologie, s'intéressant tout particulièrement au cas des ingénieurs au Québec.

Par ailleurs, la DPT est membre du Réseau Capital, association qui regroupe la trentaine de sociétés de capital de risque faisant affaire au Québec. La DPT

compte bien, grâce à la participation des administrateurs de ces sociétés, trouver les moyens de corriger la trop faible présence du capital de risque dans les entreprises technologiques, particulièrement celles en émergence.

L'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement scientifique et technologique (1985-1990)

L'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement scientifique et technologique a été prolongée d'un an afin de permettre l'engagement total du solde des 103,6 millions de dollars prévus à l'Entente.

Dans le volet I de l'Entente, qui porte sur les centres de recherche, les deux gouvernements ont consacré à l'Institut de la technologie du magnésium une enveloppe totale de 2,23 millions de dollars dont 905 000 $ versés par le Québec. Cette enveloppe a servi à la construction de l'Institut, à l'achat d'équipement scientifique ainsi qu'aux dépenses de fonctionnement.

En ce qui a trait au second volet de l'Entente, consacré aux programmes d'appui au développement technologique, le Comité de gestion de l'Entente a accepté sept nouveaux projets représentant un investissement total en R-D de 12 millions de dollars, dont 958 894 $ seront financés par l'Entente.

Par ailleurs, les deux gouvernements ont versé 7 148 528 $ au cours de l'exercice 1990-1991, dont 3 415 662 $ ont été déboursés par le MICT.

Entente spéciale Canada-Québec sur le développement de l'Institut national d'optique (1990-1995)

En juillet 1989, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont signé une entente spéciale afin d'assurer le développement de l'Institut national d'optique. Cette entente est dotée d'une enveloppe de 36 millions de dollars pour la période 1990-1995. La contribution de chacun des gouvernements représente 18 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 1990-1991, l'Institut national d'optique a reçu un soutien total de 6 millions de dollars dont 1,5 million du MICT. Le déséquilibre dans la contribution des deux gouvernements sera ajusté au cours de l'exercice 1991-1992. Ce soutien financier permet à l'INO de réaliser des projets de recherche internes de nature fondamentale et d'être aussi à la fine pointe dans son champ d'activité. Par ailleurs, ces projets ne pourraient pas faire l'objet de contrats dans le secteur privé, plus préoccupé par la recherche appliquée.

6.1.3 La Direction des transferts et de la promotion technologiques (DTPT)

Au cours de sa deuxième année d'existence, la Direction des transferts et de la promotion technologiques s'est surtout affairée à consolider et à mettre en œuvre les projets qui avaient été amorcés l'année précédente. Rappelons que le mandat de cette direction est de promouvoir auprès des milieux d'affaires et gouvernementaux la mise en place d'une stratégie de transfert de technologie au Québec et d'inciter les entreprises québécoises à recourir au transfert de la technologie.

Les principales réalisations en 1990-1991

Le Forum des intervenants en transfert de technologie (FITT) a été créé en avril 1990 à l'initiative d'un groupe de leaders québécois intéressés au transfert technologique. Il rassemble des industriels, des agents de développement technologique parapublics et privés afin de promouvoir ce domaine d'activité au Québec. La Direction a joué un rôle déterminant dans la création du FITT et dans son développement. Au terme de sa première année d'existence, le FITT comptait quelque 85 membres, il avait organisé huit rencontres thématiques et diffusé le troisième numéro de son bulletin d'information. Le MICT, en plus de son soutien technique, a accordé une subvention de démarrage de 10 000 $ à ce projet.

En collaboration avec le CRIQ, le ministère des Affaires internationales et les directions régionales du MICT, dans un esprit de partenariat, la Direction a imaginé et conçu le programme OPTECH qui est un service technique offert à l'entreprise pour l'initier au transfert de technologie et lui donner un accès au marché international de la technologie en s'appuyant sur des besoins clairement définis. Ce programme a connu un banc d'essai en mars 1991 et son lancement est prévu dès le début de l'année 1991-1992.

La formation est l'un des axes privilégiés par la DTPT pour promouvoir et développer une meilleure culture technologique au Québec. À cet égard, l'action de cette direction est tournée vers des clientèles externes et internes. Pour sa clientèle externe, la DTPT a animé le séminaire sur les transferts technologiques, dans trois régions du Québec. Pour la clientèle interne au MICT, la Direction a entrepris, en collaboration avec les directions régionales et sectorielles, l'élaboration d'un programme de formation en développement technologique. Le premier module, qui vise la sensibilisation et la connaissance des rôles, s'est donné à l'automne de 1990. Quant au second, qui constitue une introduction à la gestion globale de la technologie, il a été élaboré et sera vraisemblablement offert au printemps 1991.

À la demande des directions régionales du MICT, la Direction, en collaboration avec le CRIQ, a élaboré un outil diagnostique préliminaire qui est un guide interactif entre le conseiller du MICT et l'industriel, permettant de sensibiliser ce dernier à l'importance d'une meilleure gestion technologique et de faire progresser son entreprise en cette matière.

Afin d'appuyer les divers intervenants dans leur fonction de conseil auprès de l'entreprise, la DTPT a conçu et élaboré un répertoire des programmes et services d'aide en développement technologique. Ce répertoire présente un résumé des programmes d'aide financière en développement technologique et donne une description des services offerts par les principaux organismes actifs dans ce domaine. Une édition dédiée à la clientèle externe du MICT est actuellement à l'étude.

La Direction des transferts et de la promotion technologiques du MICT et la Direction des affaires économiques avec les États-Unis du MAI se sont associées pour commander une étude au Centre de recherche en développement industriel et technologique (CREDIT), portant sur les conditions et l'importance des transferts de technologie auprès des entreprises actives en recherche et développement. Le rapport final a été déposé en janvier 1991.

La DTPT a donné ses conseils et est intervenue dans plus de 47 dossiers de transferts technologiques; elle a participé à dix expositions ou colloques et a soutenu plusieurs initiatives visant la promotion technologique, mises de l'avant par divers organismes.

Le programme de soutien à l'emploi — Volet scientifique et technique

Ce programme permet aux entreprises québécoises de se doter de nouvelles ressources en personnel scientifique et technique, afin d'accroître ou d'entreprendre des activités de recherche et développement industriel, de contrôle de la qualité, de design, d'ingénierie de production et de transfert de technologie. Les nouvelles ressources humaines contribuent ainsi au développement technologique des entreprises en question.

Il s'adresse aux entreprises manufacturières, aux entreprises de recyclage, aux entreprises du secteur tertiaire scientifique et aux entreprises du secteur de la distribution qui possèdent certaines caractéristiques particulières et qui comptent moins de 500 employés. Pour chaque nouveau poste créé, l'employeur reçoit une subvention équivalant à 40 % du salaire de base de l'employé (30 ans et moins) ou 30 % du salaire de base de l'employé (30 ans et plus) durant la première année, 20 % du salaire de base la deuxième année et 20 % du salaire de base la troisième année.

En 1990-1991, ce programme a permis de créer 384 emplois dans les domaines de la recherche et du développement industriel, du contrôle de la qualité, du design, de l'ingénierie de production et du transfert de technologie.

Ainsi, 323 entreprises se sont vu octroyer une aide financière de 9 691 398 $. Les subventions payées en 1990-1991 s'élèvent à 3 654 060 $.

6.2 La Direction générale du développement des marchés (DGDM)

La Direction générale du développement des marchés (DGDM) voit à favoriser l'expansion des marchés pour les biens et services québécois et à concrétiser, au Québec, les activités qui en découlent, conformément à la politique gouvernementale en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes et d'affaires internationales.

La Direction générale a reçu le mandat de convenir, avec le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), des modalités administratives requises pour transférer les opérations du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) au CRIQ. Ce transfert de responsabilités, actualisé le 1er juillet 1990, a été amené par le regroupement des mandats connexes des diverses entités sous l'autorité du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, afin de mieux desservir la clientèle industrielle du Québec.

La DGDM regroupe donc maintenant deux directions, soit la Direction des marchés spécialisés (DMS) et la Direction des échanges commerciaux (DEC).

Effectif autorisé au 31 mars 1991

Administrateurs	4
Professionnels	23
Employés de soutien	10
Total	**37**

6.2.1 La Direction des marchés spécialisés (DMS)

La Direction des marchés spécialisés voit à suivre l'évolution des différents mécanismes d'acquisition des marchés spécialisés (publics, parapublics et grandes entreprises), qui ont des caractéristiques différenciées par rapport aux échanges commerciaux; elle informe les entreprises québécoises de cette connaissance et du pouvoir d'achat de ces marchés spécialisés et favorise ainsi leur participation à ces marchés. Le Bureau des retombées de l'aluminium du Québec (BRAQ) relève de cette direction.

Les principales réalisations en 1990-1991

Conformément à son mandat, la Direction des marchés spécialisés s'est appliquée à favoriser l'expansion des entreprises québécoises sur les marchés publics fédéraux. À cet égard, elle a participé aux travaux du groupe de travail et du sous-groupe technique fédéral-provincial sur la participation des fournisseurs québécois aux marchés publics fédéraux. Les travaux de ce groupe de travail ont permis de dégager une vue d'ensemble des statistiques contractuelles existantes relativement à cette participation des fournisseurs québécois aux marchés publics fédéraux et d'analyser la situation. Un autre volet de l'action de ce groupe a consisté à élaborer des mesures visant à aider les entreprises à faire affaire sur les marchés fédéraux, de même qu'un plan d'action commun de réalisation des mesures proposées.

Par ailleurs, une entente ministérielle fédérale-provinciale a été conclue pour organiser cinq colloques en région, sous le thème : « Relations d'affaires avec le gouvernement fédéral, un marché profitable à la portée de tous ». Ces colloques ont pour but d'informer les entreprises de biens, de services et de R-D quant aux procédures, politiques et processus d'acquisition et de leur permettre d'entrer en contact avec les concepteurs et les décideurs de divers projets. Au 31 mars 1991, trois de ces colloques avaient eu lieu à Montréal, Québec et Rimouski. La participation nombreuse d'entreprises québécoises (plus de 1 000 personnes) a confirmé le diagnostic posé antérieurement sur un besoin accru de renseignements pertinents dans ce domaine et le désir des entrepreneurs québécois d'établir des contacts avec les décideurs et les concepteurs de différents projets fédéraux.

En tant que représentant du MICT auprès du comité fédéral-provincial-territorial sur la valeur ajoutée canadienne aux produits et du sous-comité sur les équipements médicaux de la conférence des ministres des Approvisionnements, la DMS a eu à élaborer une stratégie d'intervention dans le secteur de la santé. Pour faire suite, la DMS a établi le « profil du secteur des produits médicaux et dépenses de santé et des services sociaux au Québec ». Elle a ensuite effectué une « étude et prospectives du marché des produits destinés aux personnes âgées et/ou handicapées », puis, finalement, une « étude économique sur les équipements médicaux destinés au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées ».

La Direction a participé aussi à 11 expositions sur le territoire québécois pour sensibiliser les acheteurs à l'offre et les vendeurs à la demande ainsi qu'aux diverses structures d'achat du Canada, du Québec et des États-Unis. Selon les besoins exprimés, la DMS a organisé des ateliers d'information sur les marchés publics et parapublics québécois avec la collaboration des principaux organismes concernés.

La DMS a présidé, par ailleurs, à l'organisation du quatrième Salon des achats, foire inversée de 14 500 pi^2 « clés en main » dans le cadre du salon *Le Monde des affaires*, tenu en septembre 1990 à Montréal. Pour la première fois, la DMS a mis gratuitement l'espace et l'aménagement des stands à la disposition des exposants. Soixante-quatre organismes des secteurs publics et parapublics québécois et fédéraux, des grandes entreprises et six services gouvernementaux américains étaient présents. Cette nouvelle présentation aux exposants a permis d'augmenter la participation des entreprises manufacturières et de services reliés à ceux-ci de plus de 60 %. Selon un sondage par échantillonnage effectué durant le salon, 12 000 personnes ont visité le salon et 87 % d'entre elles étaient satisfaites de leur visite. De ces visiteurs, 34 % venaient du secteur manufacturier et 39 % des secteurs de services.

Dans le cadre du Salon des achats 1990 et durant deux jours, a eu lieu un séminaire sur la sous-traitance de Northern Telecom. Le séminaire et le stand de cette compagnie au Salon ont permis aux entreprises de prendre connaissance des besoins et exigences de la firme sur le plan mondial. Un autre atelier a été tenu pour les entreprises québécoises de services sur les « Occasions d'affaires avec la Banque mondiale et les Nations-Unies ». Soixante et onze personnes ont assisté à cet atelier organisé en collaboration avec le ministère des Affaires internationales et le Centre de commerce mondial. Concurremment s'est tenu, au même endroit, le premier colloque « Relations d'affaires avec le gouvernement fédéral » auquel participaient plus de 400 personnes.

Dans le but d'augmenter la part des entreprises québécoises sur les marchés des grands projets, la DMS a organisé, en collaboration avec le groupe Hibernia de la Direction générale des biens d'équipement du MICT, un colloque sur les retombées industrielles du projet Hibernia. Plus de 600 personnes ont assisté à ce colloque tenu à Montréal en mars 1991.

En ce qui a trait au marché public américain, la DMS a poursuivi le processus de diffusion de méthodes et mécanismes d'infiltration de ces marchés par la publication de la deuxième édition du répertoire intitulé *Comment faire affaire avec la défense américaine, le gouvernement fédéral américain et le « Department of Veterans Affairs »*. La DMS, à la suite des nombreux contacts établis, a participé à l'exposition des centres d'approvisionnement du gouvernement américain, de la Défense et des « Veterans Affairs » à Charleston, West Virginia. Cette participation a permis d'établir de nouveaux contacts, et certains organismes ont participé au Salon des achats 1990. Au cours de leur séjour durant ce salon, la Direction a organisé pour les représentants de certains des six organismes

présents des visites industrielles, surtout dans le domaine de la santé. La DMS, en collaboration avec les ministères des Affaires internationales et des Affaires extérieures du Canada, a organisé quelques missions d'entreprises québécoises auprès des organismes américains mentionnés plus haut.

Responsable du Bureau des retombées de l'aluminium du Québec (BRAQ), la DMS a poursuivi ses activités auprès des alumineries et des firmes d'ingénieurs-conseils. Un processus de collaboration adéquat et à la satisfaction des parties a été mis en place pour les aider à trouver d'éventuels fournisseurs québécois. Le BRAQ est intervenu dans divers dossiers d'équipement et il voit à répondre aux demandes des PME qui désirent participer aux projets d'alumineries. En juin 1990, le BRAQ a expédié près de 700 questionnaires de préqualification à des PME québécoises susceptibles d'obtenir des contrats des deux projets en cours, soit ceux de l'Aluminerie Alouette inc. et de l'Aluminerie Lauralco inc.

6.2.2 La Direction des échanges commerciaux (DEC)

La Direction des échanges commerciaux a pour mandat de stimuler le développement des activités commerciales effectuées par les entreprises de distribution (commerces de gros et maisons de commerce), particulièrement sur les marchés à l'extérieur du Québec. La Direction s'est défini trois grandes zones d'activité : le service aux entreprises, l'animation et les conseils aux autorités.

Les principales réalisations en 1990-1991

Au cours de cette année la Direction des échanges commerciaux a répondu à plus de 320 demandes d'information dont la plupart ont fait l'objet d'une intervention documentée. Ces demandes portaient principalement sur les besoins suivants :

- connaissance de grossistes et d'intermédiaires spécialisés pouvant commercialiser des produits québécois;
- connaissance d'entreprises commerciales et d'entreprises manufacturières québécoises capables de fournir des produits à des marchés donnés;
- solutions à certains problèmes de logistique dans des échanges commerciaux (permis d'importation et d'exportation, existence de moyens de transport efficaces, financement, etc.);
- information statistique et qualitative sur des marchés particuliers;
- assistance dans la planification d'opérations commerciales (pour la constitution de maison de commerce, la composition d'un contrat de distribution, la recherche de partenaires financiers et commerciaux, la création d'un centre de distribution à l'étranger, etc.).

Pour ce qui est de l'animation du milieu et de la concertation, la Direction a poursuivi ses activités, dont les plus importantes sont :

- en association avec l'École des hautes études commerciales, la Direction a procédé en septembre 1990 au lancement du « Cercle Omer DeSerres ». Les membres de ce cercle se sont réunis à six reprises au cours de l'année afin de discuter des réseaux de distribution et de commercialisation et de proposer des solutions visant à favoriser le développement des échanges commerciaux. Les membres, issus du monde des affaires ainsi que des milieux universitaire et gouvernemental, sont au nombre de 35. S'y ajoute à chaque déjeuner le même nombre d'invités. Les thèmes traités à l'occasion de ces déjeuners ont porté, notamment, sur l'importance de la distribution et de la logistique, le « sourcing » direct et l'expérience de certaines entreprises dans le domaine de la distribution internationale;
- dans le cadre du salon *Le Monde des affaires*, la Direction a participé à plusieurs activités, principalement à celles reliées au Salon de la commercialisation Canada–États-Unis. En effet, en plus de tenir un stand, elle a collaboré à l'organisation et a participé à dix ateliers sectoriels portant sur la distribution aux États-Unis; de plus, elle a organisé une réception pour remercier les délégations américaines présentes au Salon et leur faire rencontrer des entreprises québécoises; enfin, elle a organisé en collaboration avec des partenaires deux séminaires portant sur le transport aux États-Unis et le « Comment faire affaire avec les Américains »;
- une entente de collaboration formelle entre la Direction des échanges commerciaux et le Groupe de recherche en économie et gestion des PME (GREPME) de l'Université du Québec et leur environnement à Trois-Rivières a également été officialisée à l'occasion d'une conférence de presse en août 1990;

— de plus, à la suite du succès des sessions de sensibilisation en transport international, sessions organisées par la Direction des échanges commerciaux et le Centre de formation et de recherche en transport maritime et intermodal du Québec, la Direction a décidé d'offrir ce produit de façon régulière à l'ensemble de sa clientèle;

— à la demande du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la Direction a participé à des sessions d'information et de sensibilisation destinées aux immigrants investisseurs;

— enfin, la Direction a fait partie du comité organisateur de la journée d'étude sur la compétitivité du transport intermodal sur le Saint-Laurent qui a eu lieu en septembre 1990.

6.3 La Direction des technologies de l'information (DTI)

Orientations et stratégie

Au cours du dernier exercice, le principal instrument de travail de la Direction des technologies de l'information (DTI) sur le plan des orientations et de la stratégie a été la politique de partenariat économique. L'application de cette politique a nécessité le traitement de 487 dérogations et de 163 demandes de qualification. Il en est résulté la qualification de 47 nouveaux partenaires, la requalification de 34 firmes et la disqualification de six.

En relation avec l'application de la politique de partenariat économique, la Direction a dû aider cette année les partenaires dans leurs relations avec le gouvernement. Pour ne citer que quelques exemples, mentionnons Sun Micro-Systems, Digital, IBM, Hitachi, Xerox, Apple Computer, Consyst SQL, XA Systems et ACDS.

Les demandes d'information et d'avis selon la provenance

MICT	Gouvernement du Québec	Associations et entreprises	Autres	Total
113	562	52	11	738

Études et répertoire

Au cours de l'année, la Direction s'est impliquée dans la réalisation de plusieurs études :

— profil du secteur de la fabrication de matériel informatique québécois. Ce profil sera publié au cours de la prochaine année;

— étude sur les canaux de distribution empruntés par l'industrie du logiciel et leur efficacité;

— en collaboration avec le ministère de l'Éducation, étude sur l'industrie québécoise du logiciel éducatif;

— en collaboration avec le ministère de l'Industrie, de la Science et de la Technologie du Canada et le Centre de promotion du logiciel québécois, mise sur pied d'un projet expérimental de développement de plans stratégiques de commercialisation pour les entreprises de logiciels;

— brève étude sur l'implantation des entreprises informatiques dans le Parc technologique de Québec.

Projets particuliers

La Direction est intervenue par ailleurs dans plusieurs projets particuliers :

— le projet MACROSCOPE, piloté par DMR, qui a pour objet de faire avancer et de systématiser l'expertise québécoise en développement de système d'information. Il s'agit d'un projet de 35 millions de dollars dont 16 millions sont financés par le secteur privé. Il a été approuvé et est soutenu par le Fonds de développement technologique;

— le projet VOLVOX, piloté par le groupe CGI et pour lequel notre ministère est le ministère porteur. Il a pour objectif le développement d'un système d'aide à la décision (SIAD). Sa valeur estimative est de 55 millions de dollars. Il a été approuvé et est soutenu par le Fonds de développement technologique;

— le projet PROGERT, piloté par SNC, qui a pour objet le développement de la géomatique. Le coût total est estimé à 28,8 millions de dollars et la valeur de la participation privée y sera d'environ 22 millions de dollars. Il a été approuvé et est soutenu par le Fonds de développement technologique;

— la mise sur pied, en collaboration avec le MCC, le MCQ, l'ISTC et le CIEQ, du Centre de promotion du logiciel québécois;

— la création de l'Infomètre, organisme voué à l'analyse de la pénétration de l'informatique dans différents secteurs de l'activité économique;

— la définition des retombées économiques du projet d'acquisition du réseau informatique de RICIB du ministère des Communications du Québec (MCQ);

— en collaboration avec Hewlett-Packard, la SDI et le MCQ, mise sur pied d'un centre de vérification de conformité des sytèmes à la norme ISO;

— en collaboration avec le MCQ, ouverture de l'espace réservé aux firmes de logiciels québécoises, en marché gouvernemental;

— la participation, avec la SDI, au sauvetage de plusieurs entreprises.

Promotion d'investissements

Le moteur des activités de promotion de la Direction des technologies de l'information a été la politique de partenariat économique. Cette année, la principale qualification fut celle de Xerox et le plus important renouvellement fut celui de Apple Canada. En fin de période, les engagements d'investissements négociés depuis le début de l'application de la politique totalisaient 774 millions de dollars. La partie réalisée de ces engagements s'élève à plus de 280 millions de dollars. Les dossiers dans lesquels la DTI a été la plus active, exception faite de Apple, ont été ceux des grandes corporations japonaises. Les démarches auprès de ces corporations ont débouché sur la qualification de Canon, qui a amorcé une collaboration de recherche avec l'Institut national d'optique (INO) et s'est engagée dans la recherche systématique de sous-traitants québécois pour son usine de Virginie.

Parmi les activités de promotion réalisées, notons d'abord certaines missions :

— en France, pour déterminer les tendances d'évolution de la technologie de pointe en productique et préparer la venue du premier ministre Rocard au Québec;

— en Italie, afin de rechercher des occasions de maillage entre entreprises québécoises et italiennes. Cette mission a permis de renforcer notre présence auprès de la haute direction d'Olivetti;

— à Seattle, pour renforcer l'image du Québec auprès de Microsoft et amener cette entreprise à se qualifier comme partenaire;

— en Californie, afin de faire valoir le Québec auprès des firmes Apple Computer et Jabil dans le choix du site d'une usine au Canada;

— à New York et en Virginie, pour renforcer le partenariat avec Hitachi et en vue d'amorcer les projets de collaboration entre Canon et l'INO;

— à Washington, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures et le CCI, afin d'explorer avec les firmes québécoises le potentiel du marché gouvernemental américain.

Parmi les dossiers de promotion des investissements traités, mentionnons : Xerox, Mémorex Telex, Apple Computer, Intergraph, Canon, Toshiba, Hitachi, Ingres, Novell, AT & T, Oracle, Wang, Microsoft, Computer Associate, Fujitsu et Sun Microsystèmes. De façon générale, les activités de promotion des investissements de la Direction auront permis de réaliser les premières percées du côté des grandes firmes internationales de logiciels.

Partie VII
Le soutien administratif et l'expertise économique

7.1 La Direction générale des ressources financières, matérielles et informationnelles (DGRFMI)

Cette direction générale est chargée de répondre aux besoins du Ministère sur le plan des ressources financières, matérielles et informationnelles. Elle coordonne l'ensemble des activités relatives à la programmation budgétaire et met en place les différents mécanismes administratifs afin d'assurer le contrôle financier et comptable des crédits alloués au Ministère. De plus, elle fournit divers services de soutien aux unités administratives.

Effectif autorisé au 31 mars 1991

Administrateur	1
Professionnels	7
Agent de maîtrise	1
Employés de bureau	27
Ouvrier	1
Total	**37**

Les principales réalisations en 1990-1991

Sur le plan de la gestion financière, au cours du cycle budgétaire 1990-1991, le personnel professionnel et technique a, notamment, procédé aux différents travaux d'analyse et de synthèse aux fins de la détermination des ressources financières nécessaires à la conduite des activités du Ministère et de ses programmes d'aide financière.

La direction s'est vu confier au cours de l'année le traitement de certaines transactions au système comptable SYGBEC, responsabilité qui relevait auparavant de la Direction de la comptabilité du Contrôleur des finances. De plus, elle a apporté sa collaboration au Vérificateur général du Québec qui a réalisé une vérification d'optimisation des ressources du Ministère portant sur l'exercice 1990-1991.

Il convient aussi de signaler les travaux de compilation et d'analyse effectués dans le cadre de la participation du Ministère aux travaux de la Commission parlementaire de l'économie et du travail portant sur la vérification des engagements financiers.

En ce qui a trait aux services administratifs, la Direction générale a notamment coordonné les activités du Comité de bureautique et assuré une coordination et une représentation du Ministère auprès des directions générales de l'informatique et des télécommunications du ministère des Communications, en plus d'effectuer plusieurs analyses de besoins en bureautique.

Dans le contexte de la mise en œuvre du plan directeur des systèmes d'information, la Direction a coordonné l'élaboration des études préalables au développement de trois systèmes : outils d'analyse d'entreprise, gestion des partenaires économiques et gestion des ressources humaines. Le développement du système ministériel de gestion des interventions a été amorcé, tandis que l'analyse de l'infrastructure technologique centrale requise a été achevée en vue de son acquisition au début du prochain exercice. Enfin, la Direction a été en mesure d'assurer la poursuite du plan d'acquisition de matériel de micro-informatique.

En matière de régie interne, le personnel de soutien a fourni des services dans les domaines de la gestion documentaire, de la bibliothéconomie, de l'approvisionnement, de la reprographie, de la distribution, de la téléphonie et de l'aménagement des postes de travail.

7.2 La Direction de la gestion des ressources humaines (DGRH)

La Direction de la gestion des ressources humaines fournit aux gestionnaires les conseils et l'assistance qui leur assurent le potentiel en ressources humaines nécessaire à la réalisation des objectifs et programmes établis. À cette fin, elle coordonne l'application de la politique et des pratiques gouvernementales en matière d'organisation administrative, de gestion des effectifs, d'accueil, de développement des ressources humaines, de dotation, de relations de travail, de rémunération et d'avantages sociaux.

La Direction renseigne en outre les gestionnaires et les employés du Ministère sur les politiques, les règlements, les procédés de gestion, les droits et les prérogatives de chacun en matière de gestion des ressources humaines.

Effectif autorisé au 31 mars 1991

Administrateur	1
Professionnels	5
Cadre intermédiaire	1
Employés de bureau	17
Total	**24**

Les principales réalisations en 1990-1991

Au cours de l'exercice, la Direction a comblé 42 postes réguliers et a engagé 228 employés occasionnels, représentant 128 années-personnes. Elle a exercé son rôle de conseil et d'assistance auprès des gestionnaires et des membres de comités de sélection, apportant une attention particulière à la qualité du choix.

De plus, elle a participé activement au recrutement de 253 étudiants et a versé la rémunération des 175 étudiants engagés dans le programme d'échanges interprovinciaux.

Les ressources consacrées par le Ministère au développement des ressources humaines ont été sensiblement augmentées. Ainsi 3 441 jours-personnes ont été consacrés à diverses activités de formation et de perfectionnement, qui ont amené un investissement de 333 810 $. La participation aux congrès, colloques, séminaires, causeries, les cours d'anglais et la formation en bureautique constituent la majorité de ces activités. De plus, le nombre d'activités collectives de développement s'est accru de façon marquée. Ainsi la Direction a participé activement à l'organisation et à l'évaluation de deux rencontres d'échanges avec les cadres et les professionnels du Ministère visant à mieux comprendre le rôle de ses différentes unités administratives et à harmoniser l'action des intervenants en vue d'offrir un service de qualité aux entreprises. Les résultats de ces rencontres ont grandement servi pour la démarche de planification stratégique entreprise par la suite.

D'autres activités collectives de développement ont porté sur la fiscalité des projets de recherche et le développement technologique, la gestion budgétaire, la communication écrite, la planification stratégique et la qualité des services à la clientèle.

La Direction a aussi participé activement à l'organisation de rencontres d'information et d'échanges entre les employés du Ministère et ceux de la SDI engagés dans des activités complémentaires.

Des efforts importants ont été consacrés par la Direction pour l'implantation et le suivi d'un processus de gestion du rendement au travail par objectifs.

Divers travaux ont été réalisés en vue de l'implantation de nouvelles règles de gestion de l'effectif établies par le Conseil du trésor.

Le programme d'aide aux employés a fait l'objet d'une relance. Une ressource a été dégagée pour s'occuper en priorité du programme d'aide, améliorant ainsi son accessibilité. Des activités de sensibilisation à des problématiques plus générales ont été organisées à l'intention des employés. La Direction a accentué ses interventions sur le plan du conseil et de l'aide à la carrière. Une session de réflexion sur la carrière a été mise sur pied et offerte aux employés intéressés.

Tout au long de l'année, la Direction de la gestion des ressources humaines a, par ses actions, exercé son rôle d'assistance et de conseil auprès de la direction supérieure et des gestionnaires dans leurs prises de décisions et dans la recherche de solutions aux problèmes de gestion des ressources humaines qui leur ont été soumis.

7.3 La Direction des communications (DC)

La Direction des communications épaule l'ensemble du Ministère en matière de communications. Dans le contexte d'un plan général, elle fait connaître le rôle du Ministère en tant qu'agent de développement économique. Elle porte donc à la connaissance du public les ressources et les services disponibles, s'efforce de promouvoir le Québec à l'étranger comme terre d'accueil pour les entreprises et partenaire économique, et participe à la promotion économique du Québec.

Effectif autorisé au 31 mars 1991

Administrateur	1
Cadre intermédiaire	1
Professionnels	11
Employés de bureau	15
Total	**28**

Les principales réalisations en 1990-1991

Au cours du dernier exercice, la Direction des communications a offert aux diverses unités du Ministère une gamme de services-conseils et de services techniques reliés aux différents domaines des communications.

En ce qui a trait à la production, à l'édition et à l'éditique, la Direction a répondu à près de 200 demandes concernant des dépliants, brochures, profils, répertoires, guides et pochettes d'information décrivant surtout le rôle du Ministère ainsi que les services et

les programmes qu'il offre à ses diverses clientèles. La Direction a en outre poursuivi la publication des trois périodiques du Ministère : le bulletin bimestriel *Info-Coop*, qui s'adresse au milieu coopératif, le journal mensuel interne *En coulisses*, destiné au personnel du Ministère, et le feuillet *MICT Express*, publié au besoin.

En plus d'avoir procédé à plus de 200 prêts de matériel audiovisuel divers, réalisé 88 reproductions vidéo et effectué plus de 70 recherches d'images et prises de photos, la Direction a produit de nouveaux documents audiovisuels qui viendront appuyer les activités de promotion des différents groupes travaillant à la croissance économique du Québec. Le premier document s'intitule :

— *Le magnésium au Québec*, paru en français et en anglais.

De plus, dans le cadre de la série de conférences portant sur la qualité totale, quatre documents audiovisuels thématiques ont été produits, en français :

— *L'entreprise de classe mondiale*;

— *La mobilisation du personnel*;

— *Le juste-à-temps*;

— *La qualité totale*.

Plus de 2 000 demandes de renseignements téléphoniques et écrites ont été traitées par la Direction des communications; au-delà de 54 000 publications ont été expédiées en réponse à ces demandes. En outre, 10 500 appels téléphoniques ont été reçus.

Par ailleurs, la Direction a entretenu des relations de presse soutenues, sur le plan national, en organisant près de 40 conférences de presse et rencontres d'information à l'intention des médias et en suscitant de nombreux publireportages et entrevues, qui ont principalement porté sur les investissements réalisés en région. Elle a également émis environ 70 communiqués destinés à la presse régionale et nationale. La Direction a de plus fourni un soutien technique à différentes équipes de recherche et de production de séries télévisées ou radiodiffusées.

Au cours de l'année, le MICT a participé à plus de 50 expositions, foires et salons industriels et commerciaux, au Québec comme à l'étranger. Il a fourni aux diverses clientèles d'affaires que ces événements concernent un ensemble de moyens promotionnels destinés à mieux faire connaître le dynamisme industriel et commercial des entreprises établies au Québec.

La Direction des communications a également élaboré et mis en place diverses programmations publicitaires axées sur la promotion de l'esprit d'entreprise au Québec et sur la promotion du Québec comme site privilégié d'investissement, en Allemagne, au Japon, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Elle a enfin effectué une vaste campagne d'information sur le placement étudiant et une autre portant sur les heures d'ouverture des établissements commerciaux. Ces deux campagnes se sont étendues à l'ensemble du Québec.

7.4 La Direction du Placement étudiant du Québec (DPEQ)

Le mandat

Au début des années 70, le gouvernement du Québec a mis en œuvre des programmes visant à soutenir l'effort des étudiants dans la recherche d'un emploi d'été. Il reconnaît le fait que les étudiants, en plus de vouloir s'assurer une source de revenus indispensable à la poursuite de leurs études, éprouvent le besoin d'acquérir une expérience de travail susceptible de favoriser leur intégration au marché du travail. La Direction du placement étudiant du Québec a été mandatée pour coordonner la réalisation de ces programmes.

Les objectifs

La Direction du Placement étudiant du Québec a mis en œuvre une série de moyens en vue d'atteindre ses deux principaux objectifs :

— augmenter sa banque d'étudiants;

— accroître le nombre d'emplois offerts aux étudiants.

Les programmes

— Placement dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec.

— Placement dans les entreprises privées.

— Programme d'échange interprovincial d'emplois d'été pour étudiants et étudiantes de niveau universitaire.

— Programme pour étudiants-stagiaires en sciences et en technologie.

Les principales réalisations en 1990

Pour être présente à la grandeur de la province, la Direction du placement étudiant du Québec a engagé 12 coordonnateurs auxquels elle a adjoint 22 promoteurs en mars et 38 en mai.

Cette équipe de promotion, soutenue par une campagne publicitaire, avait pour mandat de rejoindre les deux clientèles cibles que sont les employeurs et les étudiants, afin de les inciter à utiliser les services du Placement étudiant du Québec (PEQ).

Les communications

Au chapitre des relations publiques, la saison 1990 a été marquée par l'arrivée au dossier d'une nouvelle firme : Cossette communication-marketing. Ce regard neuf sur des programmes qui fêtaient leur vingtième année d'existence nous a conduits vers les approches-clients suivantes :

Employeurs

- envoi postal aux entreprises ciblées (35 000);
- suivi télémarketing de ces envois;
- publicité dans plusieurs journaux (quotidiens, hebdos);
- dépliants;
- lancement de campagne (conférences de presse régionales);
- présence du PEQ à plusieurs expositions.

Étudiants

- blitz inscription sur les ondes de Radiomutuel;
- visites dans plusieurs établissements scolaires (stands, rencontres);
- expédition des formulaires d'inscription dans les établissements scolaires pour distribution;
- dépliants;
- affiches.

Des affiches, des dépliants et des annonces ont été conçus sur les thèmes suivants :

Employeurs

« Faites-leur plaisir... Gâchez leurs vacances. »

Étudiants

« Nous ferons tout notre possible pour gâcher tes vacances. »

Ce thème a suscité plusieurs commentaires. Il a donc contribué à mieux faire connaître le PEQ. La publicité du programme dans son ensemble a remporté le grand prix d'excellence des publicités gouvernementales. Ces efforts concertés ont permis, pour l'été 1990, l'embauche de 15 172 étudiants dont 11 272 dans le secteur privé et 3 900 dans le secteur gouvernemental.

De plus, le programme d'échanges interprovincial d'emplois d'été pour étudiants et étudiantes de niveau universitaire s'est poursuivi en 1990. Globalement, le programme a permis à 197 étudiants québécois de travailler dans un contexte socioculturel différent durant une période de 13 semaines. En échange, le PEQ a offert des emplois d'été aux étudiants des autres provinces participantes : 43 d'Alberta, 10 du Manitoba, un du Nouveau-Brunswick, 110 d'Ontario et 10 de la Saskatchewan. De plus, à titre d'expérience-pilote, le collège Withworth de l'État de Washington s'est associé au PEQ afin de permettre la venue au pair d'un étudiant.

Le gouvernement du Québec continue d'affirmer sa présence auprès des jeunes par l'entremise de la Direction du Placement étudiant du Québec. Cette année encore, la Direction a bien servi les étudiants en leur procurant une source de revenus et en leur permettant d'acquérir une expérience de travail.

Partie VIII
Les sociétés d'État

Neuf sociétés d'État relèvent du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Chacune de ces entités possède son conseil d'administration, dont le rôle principal est d'en orienter la gestion selon les objectifs et les moyens d'action prévus dans la loi constitutive et les règlements afférents. Ces sociétés sont tenues de présenter leur rapport annuel, qui donne un tableau complet des activités.

L'équipe responsable des relations avec les sociétés d'État étudie les orientations et les programmes de ces sociétés afin d'en assurer la cohérence avec la politique économique du gouvernement. Elle conseille le ministre sur les orientations des sociétés d'État et assure le suivi des décisions ministérielles auprès des organismes administratifs du gouvernement ainsi que des sociétés elles-mêmes.

La Société de développement industriel du Québec (SDI)

Au cours de l'année, la SDI est intervenue auprès des entreprises québécoises par le moyen de sept programmes d'aide financière. Trois d'entre eux sont entrés en vigueur au mois d'août 1990, principalement pour épauler les entreprises en cette période de conjoncture économique difficile. Il s'agit des programmes de financement, d'aide au regroupement et de financement des crédits d'impôt à la formation et à la recherche-développement. Ces trois programmes ont été regroupés dans l'opération Relance PME.

En 1990-1991, la SDI a consenti 339 aides financières, investissant 354,8 millions de dollars dans l'économie du Québec. Elle s'est ainsi associée à la réalisation de projets représentant des investissements globaux de l'ordre de 1,7 milliard de dollars qui, selon les prévisions initiales, devraient contribuer à la création de 8 867 emplois.

Résultats par programme

- Le programme d'aide à l'investissement manufacturier permet de financer jusqu'à 35 % des coûts reliés à des projets d'implantation et d'expansion. Bonifié en 1990, le programme offre maintenant un financement maximal de 50 % des dépenses d'automatisation et d'installation d'équipement antipollution ainsi qu'un financement pouvant atteindre 100 % des sommes consacrées à la formation de la main-d'œuvre.

  Au cours de l'exercice financier, 75 prêts participatifs, totalisant 41,3 millions de dollars, ont été accordés en vertu de ce programme.

- Le programme d'aide à l'investissement touristique offre aux entreprises la possibilité d'obtenir un financement équivalant à 35 % des coûts de réalisation de projets d'hébergement et d'installation d'équipements récréo-touristiques ou destinés à la pratique du ski alpin.

  En 1990-1991, 14 prêts participatifs, totalisant 8 millions de dollars, ont été investis par la SDI auprès d'entreprises touristiques québécoises.

- Le programme d'aide aux activités de recherche et d'innovation favorise le développement ou l'amélioration de produits et de procédés de fabrication. Depuis 1990, il offre un financement pouvant atteindre non plus 50 %, mais 75 % des coûts de réalisation d'un projet d'innovation technique.

  Une autre bonification apportée au programme permet maintenant à la SDI de financer jusqu'à 75 % des dépenses liées à la commercialisation des produits résultant des ces projets de recherche et d'innovation.

  Au cours de la dernière année, par le truchement de ce programme, la SDI a accordé 26 prêts participatifs pour un montant total de 5 millions de dollars.

- Le programme d'aide à l'exportation offre un soutien financier aux entreprises qui relèvent le défi de la conquête de nouveaux marchés à l'extérieur du Québec. Par ce programme, la SDI s'associe à des projets liés à la prospection de marchés extérieurs, à la formation de consortiums d'exportation, à l'acquisition de réseaux de distribution et à l'implantation d'entreprises québécoises sur des marchés extérieurs. Il permet également à la SDI de financer les inventaires et les comptes à recevoir des entreprises qui exportent des biens ou des services produits au Québec.

  Au cours de la dernière année, le nombre d'interventions de la SDI s'élève à 30, pour un montant global de 15,7 millions de dollars.

- Le programme de financement (apport direct au fonds de roulement) permet à la SDI d'accorder une aide financière à une entreprise qui, en raison de la conjoncture économique, fait face à des

difficultés temporaires touchant son fonds de roulement. Cette intervention est liée à un partage équitable des risques entre l'entreprise, ses actionnaires, son banquier et la SDI.

Ce programme permet également à la SDI d'accorder une aide financière à une entreprise qui veut réaliser un projet offrant de bonnes perspectives de rentabilité et des retombées économiques intéressantes, mais qui ne peut obtenir des institutions financières traditionnelles le financement nécessaire.

Du mois d'août 1990 au 31 mars 1991, le programme de financement a permis à la SDI d'investir, sous la forme de prêts participatifs, 38 millions de dollars auprès de 78 entreprises du Québec.

- Le programme d'aide au regroupement vise à accorder une aide financière afin de maintenir ou d'améliorer la position concurrentielle d'une entreprise par une fusion ou par l'acquisition des actifs ou la prise de contrôle d'une autre entreprise. La SDI intervient lorsque son apport financier permet la réalisation de regroupements assurant le développement de nouveaux marchés extérieurs ou un accroissement significatif de la compétitivité dans le secteur d'activité des entreprises concernées.

  Dans le cadre du programme de regroupement, la SDI a accordé trois prêts participatifs totalisant 8,6 millions de dollars.

- Le programme de financement des crédits d'impôt permet à une entreprise de faire appel à la SDI afin d'obtenir une garantie de prêt pour financer ses crédits d'impôts remboursables dans le cadre d'activités de recherche et d'innovation ou de formation de la main-d'œuvre. Ce programme contribue ainsi à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise qui en bénéficie.

  Cette année, la SDI a financé les crédits d'impôt de 21 entreprises pour un montant global de 4,1 millions de dollars.

Aide à la relance

Au mois de décembre 1990, en raison de la conjoncture économique et de la nécessité de rejoindre les entreprises qui rencontraient des difficultés temporaires, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérald Tremblay, mettait de l'avant l'opération Relance PME.

Dans un premier temps, cette opération vise la promotion des programmes conjoncturels de la SDI, soit le programme de financement, l'aide au regroupement et le programme de financement des crédits d'impôt. Grâce à une ligne téléphonique centralisée, les entreprises du Québec ont accès sans frais d'appel à l'information sur l'opération Relance PME et l'ensemble des programmes de la SDI.

Dans un deuxième temps, cette opération favorise une concertation harmonieuse de tous les intervenants économiques du Québec en vue d'aider les entreprises à traverser avec succès la présente conjoncture tout en se préparant adéquatement à la période de reprise économique. C'est en vertu de cet objectif qu'a été créée la brigade économique.

Cette brigade regroupe les principaux partenaires, professionnels et financiers, des entreprises. Bénévolement, les membres de la brigade collaborent entre autres à la réalisation de diagnostics de viabilité pour les entreprises souhaitant faire appel aux programmes conjoncturels de la SDI. Un comité aviseur, constitué de membres de la brigade, s'assure du bon déroulement de l'ensemble de l'opération.

À la fin du présent exercice financier, la SDI a effectué, au total, 102 interventions à l'intérieur de cette opération Relance PME, investissant ainsi quelque 50,7 millions de dollars qui ont contribué à protéger plus de 10 000 emplois directs.

Autres formes d'intervention

En vertu de l'article 7 de sa loi, la SDI accorde de l'aide financière dans le cadre de mandats spéciaux qui lui sont confiés par le gouvernement du Québec. En 1990-1991, elle est ainsi intervenue dans 33 dossiers pour une contribution totalisant 229,7 millions de dollars.

Nouvelles activités

Au cours de l'exercice 1990-1991, les activités de la Société de développement des coopératives (SDC) et de l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (AQVIR) ont été intégrées à la SDI qui continuera dès lors à desservir les clientèles de ces sociétés.

Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)

Le CRIQ offre, selon une approche intégrée qui favorise l'innovation, des services de recherche appliquée, de mise au point de produits et de procédés, d'ingénierie de production, d'information technologique et industrielle ainsi que de transfert de technologie. Il agit sur une base contractuelle avec un souci constant de satisfaction de sa clientèle, de la qualité de ses services et du perfectionnement de son personnel.

En 1990-1991, à la suite de la soumission par le Centre de son plan de développement pour la période 1990-1995, le gouvernement a décidé d'octroyer au CRIQ l'équivalent de 100 millions de dollars d'ici à 1995 en guise d'appui à ses activités; de plus, le Centre pourra aussi éventuellement avoir accès à une enveloppe additionnelle de 55 millions de dollars.

Le CRIQ, comme organisme de soutien aux entreprises, a subi le contrecoup du ralentissement économique dont l'effet s'est fait sentir en particulier dans la seconde moitié de l'année. Les objectifs et prévisions de l'exercice 1990-1991 avaient été formulés en anticipant la perspective plus favorable d'une reprise d'activités qui ne s'est pas concrétisée.

En ce qui concerne les performances de ventes, elles ont de nouveau été caractérisées par les difficultés que le Centre rencontre dans la recherche de financement pour des projets d'envergure (2 000 heures et plus); la baisse du nombre d'heures vendues pour cette catégorie de travaux se situe aux alentours de 40 %. Globalement, les ventes totalisent 13,6 millions de dollars par rapport à 14,7 millions de dollars l'an dernier, soit une diminution de 8 %. Le taux d'autofinancement pour l'année s'établit à 39,3 % comparativement à 39,7 % l'an dernier. Le nombre d'offres de service, de contrats et de clients s'élève respectivement à 1 025, 851 et 533. Il s'agit de résultats inférieurs à l'an dernier pour ce qui concerne les offres de service (nombre et valeur) et légèrement supérieurs tant pour le nombre de clients que pour le nombre de projets réalisés.

Le volume des services rendus aux entreprises s'est chiffré en 1990-1991 à 8,5 millions de dollars, soit 72 % de la valeur totale des ventes faites à des entreprises du Québec comparativement à 73 % et 77 % respectivement pour les deux années précédentes. Ces ventes correspondent à 753 projets lancés avec 480 entreprises clientes, soit une diminution de 2 % du nombre de projets et de 1 % du nombre de clients par rapport à l'an dernier. En outre, le Centre a accueilli en cours d'année plus de 200 nouveaux clients dont la moitié sont de la région de Montréal.

Les activités de recherche-développement ont fait l'objet d'une restructuration importante au cours du dernier exercice. Ces activités ont nécessité près de 236 000 heures de travail de la part du personnel scientifique et technique, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année 1989-1990. Par rapport à l'exercice 1989-1990, les laboratoires de Sainte-Foy ont connu une baisse de leur volume d'affaires, les ventes et le nombre d'heures vendues ayant diminué de 13 % et 23 % respectivement. Par ailleurs, aux installations de Montréal, le nombre de projets s'est accru de 8 % et leur valeur de 10 % comparativement à l'exercice précédent. Le Centre a également poursuivi l'implantation de son programme de « Qualité totale » au cours du dernier exercice.

La vice-présidence aux Opérations, à l'Information et au Transfert de technologie a vu ses activités consolidées et diversifiées par l'ajout de mandats en matière de transfert de technologie et de normalisation industrielle. Pour l'exercice 1990-1991, le CRIQ a connu une baisse de la valeur de ses ventes de services d'information de l'ordre de 30 % bien que le nombre de contrats ait augmenté de 13 %.

Au chapitre du regroupement d'entreprises et d'organismes reliés à la R-D, le CRIQ a intensifié ses efforts de concertation et de contact des principaux intervenants de R-D au Québec. De façon plus précise, le CRIQ a collaboré avec la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, afin de mettre sur pied l'Institut de recherche en pharmacie industrielle (IRPI) dont la mission est de contribuer au développement d'une industrie pharmaceutique de pointe et de devenir un centre d'excellence d'envergure internationale. Le CRIQ a également réalisé un maillage avec le Centre technologique en matériaux composites du Cégep de Saint-Jérôme; l'entente intervenue vise à mettre en commun des expertises dans le but d'offrir aux entreprises un service intégré de développement et de mise au point de produits plastiques et composites.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Depuis le 25 octobre 1990, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour remplace la Société du parc industriel du Centre-du-Québec. La nouvelle société a pour mission de développer et d'exploiter, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire situé sur le territoire de la Ville de Bécancour.

Depuis sa mise sur pied en décembre 1968, la Société a investi près de 70 millions de dollars en infrastructures industrielles et portuaires afin de répondre aux besoins des entreprises qui ont investi 2,7 milliards de dollars, créant ainsi 2 500 emplois directs.

Les investissements consentis cette année par les entreprises du parc consistaient surtout en des agrandissements d'usines : ainsi, Aluminerie de Bécancour inc. a terminé la construction d'une troisième ligne de production d'aluminium, amorcée en 1989, au coût de 550 millions de dollars; Oxychem, pour sa part, y allait d'un investissement de 18 millions de dollars afin de doubler sa capacité de production; Hydrogénal construisait sur ses terrains une usine de transformation de gaz naturel en hydrogène gazeux au coût de 10 millions de dollars et finalement Reynolds se portait acquéreur d'une partie des terrains de l'Aluminerie de Bécancour inc. pour construire une usine de tiges d'aluminium qui entrera en production à l'automne 1991.

Au cours de l'exercice 1990-1991, les revenus de la Société ont atteint 4 388 540 $, soit une baisse de 9 % par rapport à l'année précédente qui s'explique particulièrement par des baisses de revenus en ce qui concerne la vente de lots et de servitudes, de même que de revenus d'intérêts sur soldes de prix de vente de lots. En revanche, les revenus portuaires et les revenus provenant de la vente d'eau potable ont augmenté, passant de 1 665 000 $ à 1 910 000 $ et de 212 000 $ à 280 000 $ respectivement.

Les dépenses d'exploitation sont demeurées pratiquement stables par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, les dépenses relatives au service de la dette et à la participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour sont passées de 7 652 279 $ à 5 586 338 $, ce qui a permis, en dépit d'une baisse de contribution du gouvernement de 800 000 $, de clôturer l'exercice avec un excédent des dépenses sur les revenus de 1 117 075 $ comparativement à 2 026 149 $ l'an dernier.

Pour une seconde année consécutive, le gouvernement du Québec a versé une contribution spéciale de 5 millions de dollars à la Société afin de lui permettre de réduire le fardeau de sa dette.

Au cours de l'année 1991, la Société a commandité, conjointement avec la Ville de Bécancour, une étude environnementale sur l'ensemble du territoire de la ville et plus particulièrement sur le territoire du Parc industriel et portuaire de Bécancour. L'étude démontre qu'en ce qui a trait à l'air, à l'eau et aux sols, les normes définies par le ministère de l'Environnement du Québec sont respectées. Cette étude devrait permettre à la Société de mieux orienter son développement dans le respect des normes environnementales.

La Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud (SPIPQS)

La SPIPQS a pour objet de favoriser, dans le territoire de la ville de Lévis, le développement d'un parc industriel et portuaire destiné aux projets industriels d'envergure, de gérer ce parc industriel et portuaire et en dernier lieu d'acquérir, vendre ou échanger des terrains dans ce territoire.

Les activités de la SPIPQS sont financées en vertu de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur la Société Inter-Port de Québec.

La SPIPQS détient des terrains à vocation industrielle à Pointe-de-la-Martinière. Ces terrains lui ont été transmis en 1988 par la Société Inter-Port de Québec. Ils ne semblent plus convenir aux fins pour lesquelles ils ont été acquis et le plan d'urbanisme en préparation par la nouvelle ville de Lévis devrait confirmer cette conclusion. La Société compte donc se départir de ces terrains.

La Société générale de financement du Québec (SGF)

La Société générale de financement du Québec (SGF) a pour mission la promotion et la réalisation, en collaboration avec des partenaires, de projets de développement industriel dans les secteurs stratégiques, en conformité avec la politique économique du gouvernement du Québec.

En vertu de ce mandat, la société assure la gestion d'un groupe industriel composé d'entreprises manufacturières de taille significative, de même que la planification et le développement des entreprises qu'elle contrôle selon des critères de croissance et de rentabilité.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990, la SGF a enregistré une perte nette consolidée de 53,8 millions de dollars en comparaison avec une perte de 227,4 millions de dollars pour l'exercice 1989. Les ventes se sont établies à 510,7 millions de dollars, en baisse de 43,9 millions de dollars sur l'exercice précédent.

Ces résultats sont attribuables à la conjoncture difficile qui a continué d'affecter l'ensemble des secteurs dans lesquels les entreprises du Groupe SGF sont actives, de même qu'à certains facteurs importants non récurrents, notamment la réduction de 250 millions de dollars de valeur d'éléments d'actifs inscrite par Domtar inc.

Dans le secteur de l'aluminium, la troisième série de cuves d'électrolyse de l'aluminium de Bécancour a été terminée dans les délais prévus et en deçà des prévisions budgétaires. La capacité de l'usine est ainsi portée à 360 000 tonnes métriques par année. Par ailleurs, après une réévaluation complète du projet à l'été 1990, les travaux d'ingénierie et de construction de l'aluminerie Alouette à Sept-Îles se sont poursuivis selon l'échéancier prévu. Ce projet est évalué à 1,3 milliard de dollars et doit être entièrement réalisé à l'été 1992.

La SGF est également sur le point de terminer, avec son partenaire Union Carbide, la construction d'une nouvelle usine de polyéthylène haute densité dans le complexe pétrochimique de Pétromont à Varennes. La réalisation de ce programme d'investissements de plus de 200 millions de dollars permettra à l'entreprise d'améliorer sa compétitivité sur le plan international et de mettre en place les conditions nécessaires à son développement futur.

Enfin, le projet de construction de l'usine d'alkylbenzène linéaire que la SGF a entrepris avec son partenaire espagnol Petresa devrait faire l'objet d'une décision en 1991. Il en est de même du projet Soligaz dont l'importance pour le centre pétrochimique de Montréal est cruciale et dont dépendent plusieurs autres projets de la SGF.

La Société des alcools du Québec (SAQ)

La Société des alcools du Québec est une société d'État dont le mandat consiste à faire le commerce des boissons alcooliques sur le territoire du Québec.

Ce commerce est effectué par l'intermédiaire du plus vaste réseau de vente au détail au Québec : 345 succursales, 137 agences ainsi que 11 100 épiceries et dépanneurs. La clientèle y trouve plus de 3 330 produits en provenance de 55 pays.

Au cours de l'exercice financier 1990-1991, les ventes de la Société des alcools du Québec ont totalisé 1,010 milliard de dollars. Ces résultats ont permis de dégager un bénéfice net de 359,3 millions de dollars, représentant 35,6 % des ventes nettes. La rentabilité de l'entreprise a été maintenue, malgré un ralentissement de la consommation et une grève de quatre mois du personnel des entrepôts.

La priorité en 1990-1991 a été accordée à l'amélioration de la performance financière de l'entreprise qui a mis de l'avant plusieurs programmes de rationalisation des ressources humaines, matérielles et financières. Une gestion plus rigoureuse des dépenses d'exploitation a été instaurée dans tous les secteurs de l'entreprise et a engendré des résultats satisfaisants. De plus, en fonction des activités prioritaires directement reliées à sa rentabilité financière, l'entreprise a reconsidéré certains postes des services administratifs du secteur opérationnel.

Parallèlement, la poursuite de la rationalisation du réseau de vente a été effectuée en fonction des besoins de la clientèle et du nouveau contexte commercial dans lequel évolue l'entreprise. Ainsi, 70 projets de déménagement de succursales, de réduction d'espaces commerciaux et de réaménagement ont été menés à terme.

Par ailleurs, dans le but de mieux servir les détenteurs de permis, le Service hôtellerie et restauration a été mis sur pied. Celui-ci a pour mandat d'améliorer la qualité du service fourni à cette importante clientèle, en vue de développer avec elle un partenariat plus étroit et plus personnalisé.

Également dans le but d'améliorer le service à la clientèle mais aussi de moderniser ses activités, la Société des alcools du Québec accordait, en février dernier, le plus important contrat en système de gestion des points de ventes mis de l'avant par l'entreprise : le projet RÉSO. Échelonné sur une période de deux ans, cet ambitieux programme de modernisation de la gestion des points de vente optimisera les opérations des succursales.

Enfin, toujours dans le but de répondre davantage aux besoins de sa clientèle, la Société des alcools du Québec a conçu et implanté un nouveau système de préparation des commandes au Centre de distribution de Montréal. Ce système présente une flexibilité de fonctionnement inégalée à ce jour; il permet d'améliorer de façon marquée la qualité des expéditions et les contrôles qui en découlent.

Sidbec

En vertu de sa loi constitutive, Sidbec a pour mandat de poursuivre l'exploitation d'un complexe sidérurgique, seule ou avec des partenaires, dans le but d'assurer, dans des conditions de rentabilité, la consolidation et l'expansion de ses activités, de telle sorte que soit encouragé au Québec le développement d'entreprises consommatrices d'acier.

En 1990, les ventes de Sidbec ont chuté de 7,3 %, atteignant 604 millions de dollars. L'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 0,3 million de dollars comparativement à 37,3 millions l'année précédente. Cette détérioration notable des résultats s'explique par une conjoncture particulièrement difficile pour la sidérurgie, secteur d'activité de Sidbec-Dosco, la filiale manufacturière de Sidbec.

En dépit d'une situation économique et financière difficile, Sidbec-Dosco a continué d'investir dans l'avenir sur le plan de l'augmentation de la valeur ajoutée de ses produits, de la gestion totale de la qualité, de la protection de l'environnement, de la formation de la main-d'œuvre et de la recherche.

En 1990, l'entreprise a investi près de 36 millions de dollars dans du nouveau matériel, notamment pour achever la modernisation du laminoir à fil machine de Contrecœur et démarrer le projet d'installation d'un deuxième laminoir à froid devant être mis en service en 1992.

La construction de la ligne de galvanisation de Sorevco, la société en commandite dont Sidbec-Dosco et Dofasco sont les commanditaires, est pratiquement terminée. Le projet se déroule conformément à l'échéancier et au budget établis initialement. La mise en service devrait se faire au mois d'avril 1991.

Le 1er novembre 1990, Sidbec-Dosco a pris une participation de 50 % dans Walker Wire & Steel Corp., une compagnie spécialisée dans la production de barres et de fils d'acier étirés à froid dans trois usines dont la plus importante est située à Ferndale au Michigan. Cette première acquisition aux États-Unis facilitera la commercialisation de produits de Sidbec-Dosco sur le marché américain.

Le plan global d'assainissement des eaux du complexe de Contrecœur proposé par Sidbec-Dosco a été accepté par le ministère de l'Environnement du Québec. Les travaux prévus à l'intérieur de ce programme entraîneront des investissements d'environ 14 millions de dollars sur une période de cinq ans.

Afin de réduire ses émissions de poussières à l'aciérie de Contrecœur, Sidbec-Dosco procède également à l'installation d'un four-poche devant être mis en service en 1991. Le coût de ce projet est d'environ 8 millions de dollars.

Au cours de l'année, Sidbec-Dosco a consacré 2 millions de dollars à la formation de son personnel et a participé, conjointement avec d'autres sociétés sidérurgiques et associations professionnelles, au financement de plusieurs projets de recherche.

Le 18 septembre 1990, le ministère de l'Environnement attestait que les travaux exécutés par Normines inc. étaient conformes à ses exigences et qu'il considérait comme terminée la remise à l'état naturel de la ville de Gagnon et des secteurs miniers du lac Fire et du lac Jeannine.

Annexe

Les directions et bureaux du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie en région

Abitibi-Témiscamingue (08)

180, boul. Rideau
Bureau 1.01
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9
Téléphone : (819) 762-0865
Télécopieur : (819) 762-6496

Bas-Saint-Laurent (01)

Les Galeries G.P.
92, 2e Rue Ouest
Rimouski (Québec) G5L 8B3
Téléphone : (418) 722-3577
Télécopieur : (418) 722-3640

Chaudière-Appalaches (12)

Complexe de la Place Jacques-Cartier
320, rue Saint-Joseph Est
Bureau 201
Québec (Québec) G1K 8G5
Téléphone : (418) 643-8993
Télécopieur : (418) 643-4099

11535, 1re Avenue Est
Bureau 304
Saint-Georges (Québec) G5Y 7H5
Téléphone : (418) 228-9537
Télécopieur : (418) 228-0250

68, rue du Palais-de-Justice
Bureau 103
Montmagny (Québec) G5V 1P5
Téléphone : (418) 248-3331
Télécopieur : (418) 248-4098

Côte-Nord (09)
Nord-du-Québec (10)

Centre commercial Laflèche
625, boul. Laflèche
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 589-5715
Télécopieur : (418) 589-4885

Estrie (05)

200, rue Belvédère Nord
Bureau 4.03
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : (819) 820-3205
Télécopieur : (819) 820-3966

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)

51, rue Notre-Dame, C.P. 579
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0
Téléphone : (418) 752-2229
Télécopieur : (418) 752-2902

Lanaudière (14)
Laurentides (15)

Édifice administratif
85, rue De Martigny Ouest
Bureau 3.7
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8
Téléphone : (514) 436-6331
Télécopieur : (514) 432-9015

Laval (13)

1555, boul. Chomedey
Bureau 250
Laval (Québec) H7V 3Z1
Téléphone : (514) 688-6431
Télécopieur : (514) 682-1595

Mauricie – Bois-Francs (04)

Édifice Capitanal
100, rue Laviolette
Bureau 321
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : (819) 371-6776
Télécopieur : (819) 371-6962

Édifice provincial
62, rue Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-9781
Télécopieur : (819) 758-4306

Montérégie (16)

Édifice Montval
201, place Charles-Lemoyne
Bureau 104
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (514) 651-8011
Télécopieur : (514) 646-6033

Montréal (06)

770, rue Sherbrooke Ouest
7e étage
Montréal (Québec) H3A 1G1
Téléphone : (514) 982-3000
Télécopieur : (514) 873-9913

Outaouais (07)

Édifice Jos-Montferrand
170, rue de l'Hôtel-de-Ville
6e étage
Hull (Québec) J8X 4C2
Téléphone : (819) 772-3131
Télécopieur : (819) 772-3981

Québec (03)

Complexe de la Place Jacques-Cartier
320, rue Saint-Joseph Est
Bureau 201
Québec (Québec) G1K 8G5
Téléphone : (418) 643-8993
Télécopieur : (418) 643-4099

Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)

Édifice Marguerite-Belley
3950, boul. Harvey
Rez-de-chaussée
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : (418) 547-9336
Télécopieur : (418) 542-7488